CAPERN-051
2025-05-07
R. Guévin

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025 2026

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Renseignements particuliers

Opposition officielle, deuxième groupe d'opposition
et troisième groupe d'opposition

Volume 1

Québec

Les données présentées dans ce cahier sont établies en fonction des résultats au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

SECTION RESSOURCES NATURELLES

1. SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 (ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)……3

2. LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE, EN INDIQUANT POUR CHACUN :
   A) SON MANDAT ;
   B) LA LISTE DES MEMBRES ;
   C) LE BUDGET DÉPENSÉ ;
   D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES ;
   E) LES RÉSULTATS ATTEINTS
   ……..……5

3. LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC) PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024-2025…….……...7

4. POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025:
   A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;
   B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES ;
   C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

   FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME ..... ……..…9

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

5. POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR 2024-2025, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉE) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..…17

6. NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ET/OU ETC TRAVAILLANT DIRECTEMENT POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DANS CHACUNE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 2024-2025 ET PROJECTIONS POUR 2025-2026……19

7. VENTILATION DES ETC PAR SECTEUR D'INTERVENTION POUR 2024-2025. MASSE SALARIALE GLOBALE POUR CHACUNE DE CES CATÉGORIES.21

8. NOMBRE D'INSPECTEURS OU ETC ÉQUIVALENT À TEMPS PLEIN, À TEMPS PARTIEL ET OCCASIONNEL POUR CHAQUE SECTEUR DU MINISTÈRE VENTILER PAR SECTEUR……..23

9. NOMBRES D'INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2024-2025, EN VENTILANT PAR SECTEUR ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE…….25

10. ÉVOLUTION DES BUDGETS RÉGIONAUX OU DÉVOLUS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DU MINISTÈRE POUR 2024-2025 ET PROJECTIONS POUR 2025-2026, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE. ……27

VOLET MINES

35. LA QUANTITÉ, LA VALEUR DU MINERAI AINSI QUE LES DROITS VERSÉS PAR LES SOCIÉTÉS MINIÈRES TITULAIRES DE BAUX MINIERS OU DE CONCESSIONS MINIÈRES AINSI QUE LES REDEVANCES PROVENANT DES SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE……..29

36. CONCERNANT LES PHASES DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT MINIER, POUR CHACUNE DES PHASES :
    A) LE NOMBRE DE DEMANDES;
    B) LE DÉLAI DE TRAITEMENT MOYEN PAR PHASE;
    C) LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT POUR LE MINISTÈRE DE CHAQUE PHASE……31

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

37. LES REDEVANCES MINIÈRES VERSÉES PAR L'INDUSTRIE PAR MRC DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES……33

38. INVESTISSEMENTS MINIERS AU QUÉBEC……35

39. CONCERNANT LE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027 :
   A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ORIENTATIONS;
   B) LES CIBLES PRÉVUES EN 2024-2025 ET CELLES RÉALISÉES;
   C) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023-2024 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2023-2024;
   D) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2024-2025;
   E) LE BUDGET RÉSERVÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027……37

40. LE NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS LIÉS AU SECTEUR DE L'INDUSTRIE MINIÈRE PAR MRC, DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
   A) LA MASSE SALARIALE, PAR MRC, DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
   B) LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES……39

41. CONCERNANT LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC :
   A) LE NOMBRE DE PROJETS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
   B) LE NOMBRE DE PROJETS EN ACTIVITÉ, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
   C) LE NOMBRE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
   D) LE NOMBRE DE PROJETS EN ARRÊT, QUI ONT REPRIS DES ACTIVITÉS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES……41

42. CONCERNANT LES DROITS MINIERS CONFÉRÉS AU MOYEN DES TITRES SUIVANTS:
   A) CLAIM;
   B) BAIL MINIER;
   C) CONCESSION MINIÈRE;
   D) BAIL D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE.
   VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

E) LE NOMBRE, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR MRC, AINSI QUE LE NOMBRE TOTAL AU QUÉBEC;
F) LE COÛT, PAR TAILLE, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR MRC;
G) LE NOMBRE PAR MINÉRAUX;
H) LE NOMBRE DE DEMANDES D'UN DROIT MINIER;
I) LE NOMBRE DE REFUS D'UN DROIT MINIER, LES RAISONS……45

43. CONCERNANT LA PLATEFORME GESTIM :
A) LE NOMBRE DE COMPTES D'UTILISATEUR DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
B) LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME;
C) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS TRAVAILLANT SUR LA PLATEFORME ET AU BON FONCTIONNEMENT;
D) LE NOMBRE DE PANNES DURANT LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
E) LE NOMBRE DE VISITEURS DE LA PLATEFORME……..……47

44. CONCERNANT LA POLITIQUE DE CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES PROPRE AU SECTEUR MINIER :
A) LE NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR ANNÉE, DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES;
B) LE COÛT RELIÉ À CHAQUE CONSULTATION……49

45. CONCERNANT LE PLAN QUÉBÉCOIS POUR LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES :
A) L'ÉTAT DE SITUATION DE CHAQUE ORIENTATION ET MESURE;
B) POUR CHAQUE ORIENTATION, VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES COÛTS;
C) POUR CHAQUE ACTION, VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES COÛTS……51

46. ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT MINIER IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :
A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS ;
B) LA DATE DES RENCONTRES ;
C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS ;
D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

GOUVERNEMENT ;
E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ;
F) LISTE DES ENTREPRISES QUI FONT DE LA 2E ET 3E TRANSFORMATION…….53

47. QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2024-2025. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINERAI…….55

48. VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS POUR 2024-2025:
A) AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE ;
B) L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE ;
C) LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT……..…….59

49. DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC EN 2024-2025, HORS CHANTIER ET AU CHANTIER, PAR RÉGION ET PAR MINÉRAUX RECHERCHÉS…….....61

50. LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS. MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE……...…63

51. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION EN 2024-2025. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 31 MARS 2025. NOMBRE DE NOUVEAUX PERMIS DE PROSPECTION OCTROYÉS EN 2024-2025, VENTILER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE……..…65

52. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS EN 2024-2025. DE PLUS, VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES INVESTISSEMENTS TOTAUX RÉALISÉS PAR LES SOCIÉTÉS AFIN DE DÉVELOPPER LEURS CLAIMS……..……67

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

53. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS EN 2024-2025. VENTILER PAR OCTROI ET PAR RENOUVELLEMENT……69

54. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EN 2024-2025. VENTILER PAR OCTROI ET RENOUVELLEMENT……71

55. LISTE DES AVIS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE SECTEUR MINE DU MINISTÈRE POUR 2024-2025. MONTANTS RÉCOLTÉS ET INFRACTIONS COMMIS ……..73

56. LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE OU DE RENOUVELLEMENT EN 2024-2025, VENTILÉE PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE……75

57. COPIE DES PLANS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT QUE LE MINISTÈRE A EN SA POSSESSION. MONTANT DE LA GARANTIE ÉTABLIE POUR CHACUN DE CES PLANS ET MONTANT RÉEL VERSÉ POUR CETTE GARANTIE……..77

58. COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL SITE PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025……79

59. CONCERNANT LA FILIÈRE LITHIUM AU QUÉBEC, FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION, LES INVESTISSEMENTS OCTROYÉS PAR LE GOUVERNEMENT, LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'ANALYSE DES PROJETS PAR LE GOUVERNEMENT ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À LEURS ANALYSES (ETC), LE NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS EN JEUX, DES PROJETS SUIVANTS :
   A) NEMASKA LITHIUM ;
   B) NORTH AMERICAN LITHIUM INC.
   C) PROJET AUTHIER DE SAYONA MINING.
   D) FOURNIR LA LISTE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT AU QUÉBEC……87

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

60. NOMBRE DE NOUVEAUX CLAIMS ENREGISTRÉS EN 2024-2025 POUR CHACUN DES MINÉRAUX SUIVANTS :
A) GRAPHITE
B) LITHIUM
C) NIOBIUM
D) YTTRIUM
E) LANTHANE
F) NÉODYMIUM
G) DYSPROSIUM
H) TERBIUM
I) VANADIUM
J) SAMARIUM
K) NICKEL
L) URANIUM
……89

61. CONCERNANT LA FILIÈRE BATTERIE LITHIUM ION AU QUÉBEC, FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION, LES INVESTISSEMENTS OCTROYÉS PAR LE GOUVERNEMENT, LE NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS EN JEU ET LES RETOMBÉES PRÉVUES DES PROJETS DE GRAPHITE SUIVANTS :
A) MATAWINIE
B) LAC GUÉRET
C) LAC DES ÎLES
D) LAC KNIFE
E) LA LOUTRE
F) MILLER
G) BELL GRAPHITE
H) MOUSSEAU WEST
I) LAC RAINY NORD

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

J) LAC GUÉRET SUD
K) FOURNIR LA LISTE DES AUTRES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT AU QUÉBEC
DANS TOUS LES CAS, SPÉCIFIER LA PROXIMITÉ DES GISEMENTS AVEC UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE, UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE OU UNE MUNICIPALITÉ……..……91

62. CONCERNANT LA FILIÈRE BATTERIE LITHIUM ION AU QUÉBEC, FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION, LES INVESTISSEMENTS OCTROYÉS PAR LE GOUVERNEMENT, LE NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS EN JEU ET LES RETOMBÉES PRÉVUES DES PROJETS DE COBALT SUIVANTS :
A) RAGLAN
B) NUNAVIK NICKEL
C) DUMONT NICKEL
D) BRAVO
E) HAWK RIDGE
F) LAC MÉNARIK
G) LAC ROCHER
H) NISK-I
I) GRASSET
J) FOURNIR LA LISTE DES AUTRES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT AYANT UN POTENTIEL POUR L'EXTRACTION DE COBALT
DANS TOUS LES CAS, SPÉCIFIER LA PROXIMITÉ DES GISEMENTS AVEC UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE, UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE OU UNE MUNICIPALITÉ……93

63. LE NOMBRE DE MUNICIPALITÉS OU DE MRC QUI ONT DÉPOSÉ, EN 2024-2025, DES DEMANDES VISANT À DÉCRÉTER DES PORTIONS DE LEUR TERRITOIRE INCOMPATIBLES AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE……..95

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

64. POUR CHACUN DES PROJETS D'EXPLOITATION MINIÈRE DÉMARRÉS OU EN PROCESSUS D'ÉVALUATION DEPUIS 2020
A) DÉLAIS DE MISE EN SERVICE ENTRE LES PREMIÈRES DÉMARCHES AVEC LE MINISTÈRE ET LE DÉBUT DES TRAVAUX ;
B) NOMBRE DE PROJETS DEPUIS 2020 ;
C) MINERAI VISÉ ;
D) DATE PRÉVUE DE FIN DE L'EXPLOITATION ;
E) COÛT TOTAL DU PROJET ;
F) MONTANTS VERSÉS PAR LES ENTREPRISES AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES……..97

65. NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT, POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES OU TOUT AUTRE PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ, REÇUES EN 2024-2025. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES……..99

66. L'ENSEMBLE DES SOMMES VERSÉES PAR LE MINISTÈRE AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, PAR MUNICIPALITÉ, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES……...101

67. L'ENSEMBLE DES SOMMES ACCORDÉES À LA MESURE OU LA PROMOTION DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT MINIER……105

68. CONCERNANT LA MINE RENARD :
A) LES SOMMES INVESTIES DANS CE PROJET MINIER;
B) LES SOMMES PERDUES;
C) LE TOTAL DES MINERAIS EXTRAITS;
D) LES SOMMES DES REDEVANCES DE LA MINE……107

69. DÉTAILLER L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS POUR 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 PAR MINERAI……109

70. DÉTAILLER L'ENSEMBLE DES REDEVANCES POUR 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 PAR MINERAI……111

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

71. LES SOMMES INVESTIES DANS LA RESTAURATION DE SITES MINIERS AU QUÉBEC POUR 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS DU 2025-2026.113

72. CONCERNANT LES INSPECTIONS ET LES SANCTIONS DES SITES MINIERS QUÉBÉCOIS
   A) LE NOMBRE D'INSPECTIONS FAITES EN 2023-2024 ET 2024-2025 PAR SITE MINIER;
   B) LE NOMBRE DE SANCTIONS EN 2023-2024 ET 2024-2025, PAR SITE MINIER;
   C) LE TOTAL DES AMENDES PAR SITE MINIER EN 2023-2024 ET 2024-2025……115

73. L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS PROVENANT DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN, INCLUANT CEUX DU DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE DES ÉTATS-UNIS, DANS LES PROJETS MINIERS, VENTILÉ PAR PROJET MINIER POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..117

74. LES EXPORTATIONS DE CHAQUE MINERAI QUÉBÉCOIS VERS LES ÉTATS-UNIS PAR MINÉRAUX POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS 2025-2026……119

75. L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS PROVENANT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC PAR PROJET MINIER POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS 2025-2026……121

76. L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS PROVENANT DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS DANS LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC PAR PROJET MINIER POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS 2025-2026……123

77. CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT DE 32 020 800 $ ANNONCÉ POUR LA RÉFECTION DES CHAUSSÉES AÉROPORTUAIRES POUR 2024-2025 ET LES FONDS;
   B) LA MISE À JOUR DU SYSTÈME DE DRAINAGE ET LES AUTRES TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT DE LA GRANDE-RIVIÈRE, EN PRÉCISANT LES SOURCES DE FINANCEMENT, L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET POUR L'ANNÉE 2024-2025, INCLUANT LES ÉTAPES COMPLÉTÉES, CELLES EN COURS ET LES ÉCHÉANCES PRÉVUES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
D) LES IMPACTS DE CES TRAVAUX SUR LA SÉCURITÉ ET LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE L'AÉROPORT, NOTAMMENT EN LIEN AVEC LES NORMES DE TRANSPORTS CANADA ET LA DEMANDE CROISSANTE EN BIENS ET SERVICES POUR LES COMMUNAUTÉS ET ENTREPRISES DU NUNAVIK;
E) LES MESURES PRÉVUES POUR RENFORCER CETTE CAPACITÉ À L'AVENIR, NOTAMMENT EN CONTEXTE DE FEUX DE FORÊT, POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
F) LE NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE PROJET EN 2024-2025, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……125

78. CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A. LES DÉTAILS DE L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET CONSTRUCTION ÉCONORD INC., INCLUANT LES SOMMES INVESTIES, LES ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES ET LES OBJECTIFS VISÉS;
B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CINQ PHASES DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE DE LA MINE PRINCIPALE, EN PRÉCISANT LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS, LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES À CE JOUR ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR CHAQUE PHASE;
C. LES RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DU PROJET;
D. LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRIES ET JAMÉSIENNES IMPLIQUÉES DANS CHAQUE PHASE, AINSI QUE LEUR RÔLE RESPECTIF;
E. LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ENGAGÉS POUR CHAQUE PHASE DES TRAVAUX, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS.
F. LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES, INCLUANT LE NOMBRE DE PROPOSITIONS REÇUES, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS RETENUS……..129

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

79. CONCERNANT L'ANNONCE DU 6 MAI 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES SOMMES TOTALES INVESTIES POUR LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE AUTORISATION POUR TRAVAUX D'EXPLORATION À IMPACTS (ATI), INCLUANT LES COÛTS LIÉS À L'ÉLABORATION ET À L'IMPLANTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE, AUX RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES ET AUX OUTILS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE.
   B) LA VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION ET À L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2024-2025 AINSI QUE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026.
   C) LES COÛTS LIÉS AUX CONSULTATIONS ET AUX DÉMARCHES EFFECTUÉES AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUTOCHTONES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION.
   D) LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ATTRIBUÉES PAR LE MINISTÈRE POUR ASSURER LE SUIVI ET L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION, AINSI QUE TOUTE SOMME PRÉVUE POUR LA FORMATION DES PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES DANS SON APPLICATION.
   E) L'IMPACT ATTENDU DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS D'EXPLORATION MINIÈRE, AINSI QUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA COMMUNICATION ENTRE LES PROMOTEURS ET LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES.
   F) LE NOMBRE D'INSPECTIONS ET DE SUIVIS RÉALISÉS EN 2024-2025 POUR S'ASSURER DU RESPECT DES CONDITIONS IMPOSÉES DANS LE CADRE DES ATI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……133

80. CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES DÉTAILS DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 346 554 $ ACCORDÉE À MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MICROSCOPE OPTIQUE AUTOMATISÉ ASSISTÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES;
   B) LA LISTE DES SIX PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, EN PRÉCISANT LE MONTANT ACCORDÉ À CHACUN ET LEURS OBJECTIFS RESPECTIFS;
   C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ANNONCÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
   D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES;
   E) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;
   F) LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CE PROGRAMME EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT……135

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

81. CONCERNANT L'ANNONCE DU 20 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES DÉTAILS DE LA SUBVENTION DE 2 248 975 $ ACCORDÉE À SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE QUÉBEC (STIQ) POUR LE PROGRAMME PODIUM MINES, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ET LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LES FOURNISSEURS MINIERS QUÉBÉCOIS;
   B) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME EN 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC;
   C) L'IMPACT ATTENDU DU PROGRAMME SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS MINIERS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET L'OPTIMISATION DES PROCESSUS;
   D) LE MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FOURNISSEURS MINIERS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   E) LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DANS LE FINANCEMENT DU VOLET NORDIQUE DU PROGRAMME, EN PRÉCISANT L'UTILISATION DES 327 575 $ INVESTIS ET LES ENTREPRISES CIBLÉES PAR CE SOUTIEN FINANCIER;
   F) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME PODIUM MINES, AINSI QUE LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES FOURNISSEURS MINIERS ET LES SOCIÉTÉS MINIÈRES QUÉBÉCOISES……141

82. CONCERNANT L'ANNONCE DU 21 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES DÉTAILS DES SIX PROJETS FINANCÉS PAR L'OCTROI DE 2,85 M$, INCLUANT LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES;
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES;
   D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CE DEUXIÈME APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;
   E) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DES PROJETS FINANCÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC;
   F) LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR ENTREPRISE ET PAR PROJET POUR 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026..145

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

83. CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU QUATRIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, INCLUANT LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES, LES SOMMES DÉDIÉES À CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES;
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;
   D) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DES QUATRE APPELS DE PROJETS DU PROGRAMME DEPUIS SON LANCEMENT, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC……149

84. CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

   A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES HUIT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES;
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   D) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC……153

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

85. CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES SEPT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION DU DOMAINE MINIER (PARIDM), INCLUANT LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS;
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;
   D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;
   E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARIDM, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'OPTIMISATION DES PROCÉDÉS MINIERS ET LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR……..155

86. CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT :
      - LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;
      - LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE;
      - LES OBJECTIFS DU PROJET;
      - LES RETOMBÉES ATTENDUES.
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX;
   D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;
   E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS……159

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

87. CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 NOVEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU SOUTIEN RENFORCÉ À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC, INCLUANT :
      - LE NOM DES ENTREPRISES OU ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
      - LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE;
      - LES OBJECTIFS DE CHAQUE PROJET;
      - LES RETOMBÉES ATTENDUES.
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;
   D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;
   E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DE CE PROGRAMME, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC…….169

88. CONCERNANT L'ANNONCE DU 18 NOVEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A) LES DÉTAILS DU FINANCEMENT DE PLUS DE 2 M$ ACCORDÉ À COREM POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR MINIER, INCLUANT :
      - LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET;
      - LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS;
      - LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS.
   B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   C) LA LISTE DÉTAILLÉE DU MATÉRIEL FINANCÉ DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, INCLUANT :
      - LA DESCRIPTION DE CHAQUE ÉQUIPEMENT;
      - SON COÛT;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

- SON UTILISATION PRÉVUE DANS LE CADRE DU PROJET;

D) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET FINANCÉ ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS……173

89. CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 DÉCEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES DÉTAILS DU FINANCEMENT DE 7 M$ ACCORDÉ À RIO TINTO POUR SON PROJET DE PRODUCTION DE GALLIUM À SAGUENAY, INCLUANT :
- LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET;
- LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES POUR LA RÉGION DU SAGUENAY;
- LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

C) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET FINANCÉ ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT SUR L'INDUSTRIE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC……..175

90. CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 JANVIER 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET PILOTE VISANT À MAXIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES LIÉES AUX PROJETS MINIERS, INCLUANT LES MESURES PRÉVUES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES ET LA MAIN-D'ŒUVRE RÉGIONALE;

B) LA LISTE DES RÉGIONS ET DES PROJETS MINIERS CIBLÉS PAR CE PROJET PILOTE;

C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS MINIERS ET LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE INITIATIVE;

E) LE MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX DÉDIÉS À CE PROJET PILOTE, AINSI QUE LA VENTILATION DES SOMMES ALLOUÉES PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE PARTICIPANTE;

F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DU PROJET PILOTE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL……177

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

91. VEUILLEZ FOURNIR LA VENTILATION DES MONTANTS ALLOUÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT :
   A) LE MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ AU FONDS;
   B) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR PROGRAMME OU INITIATIVE FINANCÉE;
   C) LA VENTILATION DES MONTANTS PAR SECTEUR……181

92. LISTE DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES EN 2024-2025, INCLUANT :
   A) LE NOM DES PROJETS ET LEUR DESCRIPTION;
   B) LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE À CHAQUE PROJET;
   C) L'EMPLACEMENT DES PROJETS, EN PRÉCISANT LA RÉGION ADMINISTRATIVE ET, SI POSSIBLE, LA MUNICIPALITÉ OU LA COMMUNAUTÉ CONCERNÉE;
   D) LES OBJECTIFS ET RETOMBÉES ATTENDUES DE CES PROJETS……185

93. CONCERNANT LE FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE, VEUILLEZ FOURNIR :
   A) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU FONDS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
   B) LA RÉPARTITION DES SOMMES INVESTIES PAR TYPE D'INFORMATION COLLECTÉE (GÉOLOGIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIOÉCONOMIQUE, ETC.);
   C) LA LISTE DES PROJETS ET INITIATIVES FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE FONDS EN 2024-2025, INCLUANT :
      - LE NOM DU PROJET;
      - L'ORGANISME OU L'ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE;
      - L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ);
      - LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE,……187

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

94. CONCERNANT LE FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES;
   A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS DU 2025-2026;
   B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS;
D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET;
E) LE NOMBRE DE PROJETS REÇUS POUR L'ESSOR DES COMMUNAUTÉS, LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE NORDIQUE ET LES SOLUTIONS ISSUES DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE.
F) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..189

95. PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NORDIQUE : LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS DU 2025-2026;
A) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS;
B) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS;
C) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET.
D) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……191

96. PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN MILIEU NORDIQUE;
A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024, 2024-2025;
B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS;
C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS;
D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET.
E) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..193

97. ENVELOPPE D'OPPORTUNITÉ.
A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024, 2024-2025;
B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS;
C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS;
D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET.
E) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……195

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

98. PLAN D'ACTION NORDIQUE 2023-2028,
   A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ORIENTATIONS ET DES THÉMATIQUES;
   B) LES CIBLES PRÉVUES EN 2024-2025 ET CELLES RÉALISÉES;
   C) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2024-2025;
   D) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2025-2026;
   E) LE BUDGET RÉSERVÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2023-2028;
   F) LE BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE……197

99. VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE ALLOUÉ AU DÉVELOPPEMENT DU NORD EN 2024-2025ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..199

100. DÉTAILS DES SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD EN 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026, INCLUANT :
   A) LE MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS REÇUES, VENTILÉ PAR MINISTÈRE CONTRIBUTEUR;
   B) L'OBJECTIF DE CHAQUE SUBVENTION ET LES PROGRAMMES OU INITIATIVES FINANCÉS;
   C) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR RÉGION ET PAR TYPE DE PROJET……201

101. VEUILLEZ FOURNIR L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS À LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, EN PRÉCISANT :
   A) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, VENTILÉ SELON LES CATÉGORIES SUIVANTES :
      - EMPLOYÉS PERMANENTS À TEMPS PLEIN;
      - EMPLOYÉS PERMANENTS À TEMPS PARTIEL;
      - EMPLOYÉS OCCASIONNELS;
      - EMPLOYÉS TEMPORAIRES.
   B) LE NOMBRE D'EMBAUCHES, DE DÉPARTS ET DE TRANSFERTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD EN 2024-2025;
   C) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DE LA NATION INUITE;
   D) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉSIDANT EN RÉGION;
   E) LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EMPLOYÉS PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD……203

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

102. COMPENSATIONS VERSÉES AUX PREMIÈRES NATIONS OU À LA NATION INUITE, À DES MUNICIPALITÉS, DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ, DES ORGANISMES OU À D'AUTRES ORGANISATIONS POUR LEUR PARTICIPATION À DES RENCONTRES CONCERNANT LE PLAN NORD EN 2023-2024. PRÉVISIONS POUR 2024-2025. VENTILATION PAR ANNÉE ET PAR BÉNÉFICIAIRE……205

103. VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES TENUES EN 2023-2024 ET EN 2024-2025 AVEC LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, EN PRÉCISANT POUR CHACUNE :
A) LE LIEU ET LA DATE DE LA RENCONTRE;
B) LA LISTE DES PARTICIPANTS, EN INDIQUANT LEUR ORGANISATION D'APPARTENANCE;
C) LES COÛTS ASSUMÉS PAR LE MINISTÈRE ET CEUX ASSUMÉS PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, AVEC UNE VENTILATION DÉTAILLÉE…….207

104. VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE DES TABLES ET COMITÉS, AVEC DES PARTENAIRES AUTOCHTONES CONCERNANT LE PLAN NORD AINSI QUE LA LISTE DES MEMBRES DE CHAQUE TABLE ET COMITÉ……..209

105. LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS AUX RENCONTRES DES PARTENAIRES DU PLAN NORD EN 2024-2025 ET CALENDRIER DES RENCONTRES POUR 2025-2026……..211

106. LE DÉTAIL VENTILÉ PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES ET SELON LES ANNÉES DES SOMMES RENDUES DISPONIBLES AU FONDS DU PLAN NORD..213

107. CONCERNANT LA RELANCE DU PLAN NORD, PRÉCISER LES SOMMES DÉPENSÉES À CET EFFET, AINSI QUE NOUS FOURNIR LES ÉTUDES, ANALYSES OU AUTRES DOCUMENTS. PRÉCISER AUSSI LES OBJECTIFS AINSI QUE LES GRANDS AXES AINSI QUE L'ÉCHÉANCIER QUI Y SONT RATTACHÉS. ……..215

108. CONCERNANT L'OBJECTIF DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DE CONSACRER, D'ICI 2035, 50 % DU TERRITOIRE NORDIQUE DU QUÉBEC À DES FINS AUTRES QU'INDUSTRIELLES, À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ, VEUILLEZ FOURNIR :
A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CET OBJECTIF EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
B) LA LISTE DES TERRITOIRES DÉJÀ PROTÉGÉS OU EN PROCESSUS DE PROTECTION, EN PRÉCISANT LEUR SUPERFICIE ET LEUR LOCALISATION;
C) LES MÉCANISMES MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE CETTE CIBLE, INCLUANT LES CONSULTATIONS MENÉES ET LES COLLABORATIONS AVEC

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES;
D) LE BUDGET ALLOUÉ À CETTE INITIATIVE EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026;
E) LES PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CET ENGAGEMENT ET LES SOLUTIONS ENVISAGÉES……..217

109. CONCERNANT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE SERRES COMMUNAUTAIRES, VEUILLEZ FOURNIR :
A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025, EN PRÉCISANT :
- LE NOM DU PROJET;
- L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ);
- LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE;
- LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET.

B) LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'ATTRIBUTION DES FONDS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;
C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
D) LES RETOMBÉES ATTENDUES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS NORDIQUES;
E) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU PROGRAMME POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026……219

110. CONCERNANT LE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, VEUILLEZ FOURNIR :
A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES MESURES PRÉVUES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
B) LA LISTE DES PROJETS ET INITIATIVES FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PLAN, INCLUANT :
- LE NOM DU PROJET;
- L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ);
- LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE;
- LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET.

C) LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER L'IMPACT DU PLAN;
D) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026……221

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

111. CONCERNANT LA GESTION DU BUREAU DE COMMERCIALISATION PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, VEUILLEZ FOURNIR :
   A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS MENÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
   B) LA LISTE DES INITIATIVES MISES EN PLACE POUR FAIRE CONNAÎTRE AUX ENTREPRISES LOCALES, RÉGIONALES ET QUÉBÉCOISES LES BESOINS EN BIENS ET EN SERVICES DES DONNEURS D'ORDRES SUR LE TERRITOIRE NORDIQUE;
   C) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DU BUREAU DE COMMERCIALISATION EN 2024-2025, EN PRÉCISANT LEUR RÉPARTITION RÉGIONALE;
   D) LE BUDGET ALLOUÉ À CE BUREAU POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026…….223

112. CONCERNANT L'ANNONCE DU 5 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A. LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT ANNONCÉ POUR LE PROJET INNOVANT EN GRAPHITE, INCLUANT :
      I. LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT,
      II. LES SOURCES DE FINANCEMENT (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PARTENAIRES PRIVÉS, AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT),
      III. LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET,
      IV. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES.
   B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
   C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET LES IMPACTS PRÉVUS SUR LA COMMUNAUTÉ LOCALE.
   D. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER SON IMPACT.
   E. LA LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS CE PROJET, Y COMPRIS LES ENTREPRISES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX……225

113. CONCERNANT L'ANNONCE DU 11 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :
   A. LES DÉTAILS DU SOUTIEN FINANCIER DE 600 000 $ ACCORDÉ POUR LE PROJET D'INNOVATION FAVORISANT LA VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS, INCLUANT :
      I. L'OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET,
      II. LES TECHNOLOGIES OU PROCÉDÉS UTILISÉS POUR LA VALORISATION DES RÉSIDUS,

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

III. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ATTENDUES.

B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET SON IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES.

D. LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉALISATION DU PROJET, INCLUANT LES ENTREPRISES, LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES CENTRES DE RECHERCHE.

E. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER SON EFFICACITÉ……229

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

SECTION FORÊTS

1. POUR CHAQUE PROGRAMME VISANT À SOUTENIR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LE SECTEUR FORESTIER, LA LISTE ET LE DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT OU CRÉDIT ACCORDÉ, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME, LE BUT DU PROJET ET S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS. ……235

2. POUR CHAQUE PROGRAMME VISANT À SOUTENIR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LE SECTEUR FORESTIER, LE NOMBRE DE PROJETS SOUMIS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS, LA RÉPARTITION, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, DES AIDES OCTROYÉES POUR L'ANNÉE 2024-2025…….237

3. CONCERNANT L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA CHARTE DU BOIS :

   A. TOUTES LES RECOMMANDATIONS, RENCONTRES, LE NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À CELLES-CI, L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ AVISEUR SUR LA CHARTE DU BOIS COPRÉSIDÉ PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC ET LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS POUR 2024-2025 ;
   B. TOUTES LES RECOMMANDATIONS, RENCONTRES, LE NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À CELLES-CI, L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA CHARTE DU BOIS, POUR 2024-2025 ;
   C. VEUILLEZ DÉTAILLER LE PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL ;
   D. DÉTAIL DE TOUS LES NOUVEAUX ÉDIFICES FINANCÉS EN TOUT OU EN PARTIE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE PLUS DE TROIS ÉTAGES OU LES ÉCOLES QUI UTILISENT LE BOIS COMME MATÉRIAU STRUCTUREL EN 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026 ;
   E. DÉTAILLER LES DÉPENSES LIÉES À LA PROMOTION DE L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ;
   F. DÉTAIL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE CHEZ CECOBOIS ET LE RÉSEAU CECOBOIS, ET LISTE DE TOUS LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ PAR CES INVESTISSEMENTS EN 2024-2025 ;
   G. DÉTAIL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE CHEZ FPINNOVATIONS, ET LISTE DE TOUS LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ DE CES INVESTISSEMENTS EN 2024-2025 ;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

H. TOUS LES PROJETS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME INNOVATION BOIS POUR DÉVELOPPER LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LES CONNAISSANCES SUR L'INTELLIGENCE DE MARCHÉ, ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS, PROCÉDÉS, TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES INNOVANTS ET SOUTENIR LA DÉMONSTRATION ET L'IMPLANTATION EN USINE DE TECHNOLOGIES ET DE PRODUITS INNOVANTS POUR 2024-2025 ;

I. ÉTAT D'AVANCEMENT POUR QUE LES UNIVERSITÉS INTÈGRENT DES FORMATIONS OBLIGATOIRES SUR LE MATÉRIAU BOIS POUR CES FUTURS PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION…….239

4. CONSOMMATION TOTALE DE BOIS DANS LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES AU QUÉBEC POUR 2024-2025..……241

5. LE DÉTAIL DES ACTIONS POSÉES PAR LE BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS ET LA VENTILATION DÉTAILLÉE DES COÛTS RELATIFS À L'IMPLANTATION DE CE BUREAU……245

6. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL D'ETC TRAVAILLANT AU BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, POUR L'ANNÉE 2024-2025……..247

7. LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, TOTALE ET VENTILÉE PAR RÉGION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..249

8. LISTE DES VOLUMES DE BOIS COUPÉS, EN VENTILANT PAR RÉGION. POURCENTAGE DE BOIS COUPÉ PAR RAPPORT À LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE TOTALE DU QUÉBEC……..251

9. LISTE DES VOLUMES DE BOIS AUTORISÉS POUR L'EXPORTATION DU QUÉBEC ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……253

10. MONTANT DES REDEVANCES FORESTIÈRES PERÇUES PAR L'ÉTAT EN VENTILANT PAR RÉGION ET PAR ANNÉE……..255

11. POUR CHAQUE PROGRAMME VISANT LES SEMENCES ET LES PLANTS, LA LISTE ET LE DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES. LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT OU CRÉDIT ACCORDÉ……257

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

12. ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES PÉPINIÈRES PRIVÉES ET PUBLIQUES POUR 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026. VENTILATION DES SOMMES INVESTIES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR 2024-2025. LES MONTANTS DÉPENSÉS EN VENTILANT PAR PROJET ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE…….259

13. VENTILATION ANNUELLE DES DÉPENSES AUX FINS DE REBOISEMENT ET DES VOLUMES DE PLANTS MIS EN TERRE EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES, ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……263

14. POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LES MONTANTS DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SYLVICOLES, AINSI QUE LA VALEUR RÉELLE DES TRAVAUX SYLVICOLES EFFECTUÉS, EN VENTILANT PAR TYPE DE TRAVAUX SYLVICOLES. PRÉVISIONS POUR 2025-2026...265

15. POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, DANS LE CADRE DES PLANS DE REBOISEMENT EN VENTILANT PAR ESPÈCE PLANTÉE. FOURNIR LA RÉPARTITION DES PLANTS ENTRE FORÊT PRIVÉE ET PUBLIQUE…….267

16. VENTILATION ANNUELLE DES DÉPENSES AUX FINS DE REBOISEMENT ET DES VOLUMES DE PLANTS MIS EN TERRE EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES, ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……269

17. CONCERNANT LE PROGRAMME « MON ARBRE À MOI », VEUILLEZ FOURNIR :
    A. LE NOMBRE DE PLANTS DISTRIBUÉS POUR 2024-2025;
    B. LES SOMMES INVESTIES DANS LE PROGRAMME;
    C. LES PRÉVISIONS, EN SOMMES ET EN PLANTS POUR 2025-2026……..271

18. POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC, LE NOMBRE D'HECTARES DE PLANTATION DANS UN ÉTAT CRITIQUE……..273

19. FOURNIR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, LE VOLUME DE BOIS NON-RÉCOLTÉ……275

20. CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA SOPFIM EN 2024-2025……..277

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

21. VOLUME DE BOIS TOUCHÉ PAR UN INCENDIE EN 2024-2025. VOLUME DE CE BOIS RÉCUPÉRÉ ET NON RÉCUPÉRÉ, VENTILATION PAR RÉGION…….279

22. VEUILLEZ FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION DÉTAILLÉ DES SOMMES ENGAGÉES ET DES ACTIONS POSÉES EN LIEN AVEC LES FEUX DE FORÊT DE L'ÉTÉ 2024……..281

23. CONCERNANT L'ANNONCE DU 9 NOVEMBRE 2023 AU SUJET DE LA BONIFICATION DE 200M$ POUR LES TRAVAUX SYLVICOLES NON COMMERCIAUX. FOURNIR ;
    A. LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR L'ANNÉE 2024-2025;
    B. LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR LA PRÉPARATION DE TERRAIN POUR L'ANNÉE 2024-2025;
    C. LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR LA MISE EN TERRE DES PLANTS POUR L'ANNÉE 2024-2025;
    D. LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS POUR L'ANNÉE 2024-2025;……283

24. VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026, AVEC LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE CES MONTANTS……285

25. NOMBRE D'HECTARES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, MIS EN VALEUR PAR LE BIAIS DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……287

26. VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..289

27. VENTILATION DES DROITS DE COUPE IMPAYÉS, PAR COMPAGNIE ET PAR RÉGION. ACTIONS POSÉES AFIN DE RÉCUPÉRER CES MONTANTS ET FRAIS RELIÉS À CES RECOURS……..291

28. NOMBRE D'EMPLOIS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DANS LE SECTEUR FORESTIER. EMPLOIS EN EXPLOITATION FORESTIÈRE, SYLVICULTURE ET TRANSFORMATION POUR 2024-2025. PRÉVISIONS POUR 2025-2026……293

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

29. INVENTAIRE DES COPEAUX AU QUÉBEC POUR 2024-2025. SPÉCIFIER LA PART DE L'INVENTAIRE TOTALE QUI A ÉTÉ TRANSFORMÉE AU COURS DE L'ANNÉE ET LA PART DE L'INVENTAIRE QUI DEMEURE DISPONIBLE. FOURNIR UNE ÉVALUATION DE LA VALEUR DE CET INVENTAIRE DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE……295

30. SALAIRE DU FORESTIER EN CHEF AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À CHACUN DE SES BUREAUX, LEUR SALAIRE ET LEUR PORT D'ATTACHE. TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (KM, REPAS, HÔTEL, ETC.) POUR LE BUREAU DU FORESTIER EN CHEF POUR 2024-2025……..297

31. AVIS ET OBSERVATIONS DU FORESTIER EN CHEF RELATIFS À L'ÉTAT ET À LA GESTION DES FORÊTS……299

32. ÉTAT DE SITUATION ET SUIVI EFFECTUÉ PAR LE MRNF POUR DONNER SUITE AUX AVIS ET OBSERVATIONS DU FORESTIER EN CHEF……301

33. LA LISTE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES, VENTILÉES PAR SUJET, RÉGION ET DES COÛTS……307

34. CONCERNANT LA DÉMARCHE DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE LA FORÊT, VEUILLEZ FOURNIR :
   A. TOUTE SOMME DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE;
   B. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE;
   C. LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES CITOYENS ET CITOYENNES;
   D. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX CITOYENS ET CITOYENNES;
   E. LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES PARTENAIRES;
   F. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PARTENAIRES
   G. LE CALENDRIER DES RENCONTRES DES TABLES RÉGIONALES, AINSI QUE LE NOMBRE DE PARTICIPANTS À CHACUNE DE CES RENCONTRES;
   H. LE COÛT LIÉ À LA TENUE DE CES RENCONTRES RÉGIONALES;
   I. LA LISTE DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT RENCONTRÉS AINSI QUE LA COMMUNAUTÉ REPRÉSENTÉE;……311

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

35. RELATIF AU RÉGIME FORESTIER, POUR 2024-2025:
   A. ÉTUDE D'IMPACTS ET ANALYSE CRITIQUE ; MESURE DES IMPACTS DES PROCESSUS DE PLANIFICATION TACTIQUE ET OPÉRATIONNELLE EN COMPARAISON AVEC LA SITUATION ACTUELLE ;
   B. ÉTUDE DES IMPACTS FINANCIERS ASSOCIÉS À L'INTÉGRATION ET L'OPTIMISATION DES OPÉRATIONS FORESTIÈRES ;
   C. IMPACT DES COÛTS D'OPÉRATION SUR LA VALEUR DE LA REDEVANCE ET LES COÛTS D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS ;
   D. ÉTUDE SUR LES MODALITÉS ET LES IMPACTS DU NOUVEAU MODE DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS.
   E. ÉTUDE D'IMPACTS SUR LA MODIFICATION DU RÉGIME FORESTIER POUR QUE LES PERMIS DE COUPE SOIENT OCTROYÉS SUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS……313

36. BILAN, COÛT DES TRAVAUX ET NOMBRE DE RENCONTRES DU GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LE BOIS D'ŒUVRE……315

37. BILAN, SUJET, COÛT ET NOMBRE DE RENCONTRES DES MINISTRES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX CONCERNANT LA FORÊT……317

38. POUR CHACUN DES PERMIS ET DES AUTORISATIONS SUIVANTES :
   A. AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU D'AMÉLIORER UN CHEMIN AUTRE QU'UN CHEMIN FORESTIER ;
   B. AUTORISATION DE COUPE DE BOIS SUR UN TERRITOIRE DU DOMAINE DE L'ÉTAT OÙ S'EXERCE UN DROIT MINIER ;
   C. PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION PRIMAIRE DU BOIS ;
   D. PERMIS D'INTERVENTION FORESTIÈRE EN VUE D'ACTIVITÉS MINIÈRES ;
   E. PERMIS D'INTERVENTION POUR DES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE ;
   F. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS ;
   G. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'USINES DE TRANSFORMATION DU BOIS À DES FINS DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE OU MÉTALLURGIQUE ;
   H. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES RESSOURCES DE LA FORÊT SUR LES TERRES DE CATÉGORIE 1 ;
   I. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA CULTURE ET L'EXPLOITATION D'UNE ÉRABLIÈRE À DES FINS ACÉRICOLES ;
   J. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS COMMERCIALES ;
   K. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS DOMESTIQUES ;
   L. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BRANCHES D'IF DU CANADA ;
   M. PERMIS D'INTERVENTION POUR UN AMÉNAGEMENT FAUNIQUE, RÉCRÉATIF OU AGRICOLE ;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

N. PERMIS DE MESURE DU BOIS ;
O. PERMIS D'INTERVENTION À DES FINS D'EXPÉRIMENTATION OU DE RECHERCHE :
I. NOMBRE ET LISTE DES PERMIS ET AUTORISATIONS ACCORDÉS EN 2024-2025 ;
II. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS ;
III. NOMBRE ET LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2024 ET AU 31 MARS 2025. ……319

39. ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PUBLIQUE POUR 2024-2025 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉE ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……321

40. ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PRIVÉE POUR 2024-2025 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉE ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……323

41. VENTILATION DES MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE ASSOCIATION FORESTIÈRE AU QUÉBEC POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……...325

42. DÉPENSES DU MINISTÈRE AFFECTÉES À LA MISE EN PLACE DES « TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES » TELLES QUE DÉCRITES DANS LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER POUR 2024-2025……327

43. VENTILATION PAR TABLE ET PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER. PRÉVISIONS DES BUDGETS ET DES DÉPENSES……..329

44. NOMBRE DE POSTES OU ETC COUPÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES. NOMBRE DE POSTES OU ETC EN 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026 AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES……331

45. LE PLAN DE DÉPLOIEMENT, NOTES, CRÉDITS OCTROYÉS, INCLUANT LES CRÉDITS PRÉVUS POUR 2024-2025 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU RAPPORT PRODUIT PAR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORÊT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES……..333

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

46. BILAN DU PLAN DE SOUTIEN DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE 2020-2024. EN DATE D'AUJOURD'HUI, SOMME TOTALE DÉPENSÉE POUR CE PLAN……...335

47. LA LISTE DES PONTS, CHEMINS ET VOIES DE CIRCULATION FERMÉES DE MANIÈRE PERMANENTE OU NON, INCLUANTS :
    A. LES DATES DE FERMETURE,
    B. LES DATES DE RÉOUVERTURE,
    C. LES RAISONS DE LA FERMETURE,
    D. LE NOMBRE D'UTILISATEURS……..337

48. VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DE PROJET METTANT EN VALEUR LE BOIS, AVEC LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES ET DES PROJETS INCLUANT L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CEUX-CI……341

49. PLAN DE DÉPLOIEMENT ET CRÉDIT AFIN DE MAXIMISER LE PLEIN POTENTIEL DU SECTEUR FORESTIER AFIN DE CONTRIBUER À LA CRÉATION DE RICHESSE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC :
    A. BILAN DE LA MISE EN PLACE DE MESURES FAVORISANT LA PRÉVISIBILITÉ, L'ACCROISSEMENT, L'EFFICACITÉ ET UN MEILLEUR SOUTIEN LOGISTIQUE ;
    B. LES MESURES APPLIQUÉES ;
    C. LES CRÉDITS EN CETTE MATIÈRE ET LES PRÉVISIONS……343

50. LISTE DES CELLULES D'INTERVENTIONS CRÉÉES POUR LES SECTEURS DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS INCLUANTS :
    A. LES CRÉDITS ASSOCIÉS ET LES PRÉVISIONS ;
    B. LES SOLUTIONS RÉFLÉCHIES ET DÉVELOPPÉES……345

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

51. CONCERNANT L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET À LA RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS. FOURNIR :
   A. LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025
   B. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE
   C. LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS
   D. LE SUJET DE LA RECHERCHE
   E. LES ÉCHÉANCIERS DE MISE EN ŒUVRE DES ÉTUDES……347

52. CONCERNANT L'ANNONCE DU 7 AVRIL 2022 AU SUJET DU LANCEMENT DU PLAN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC 2022-2026. FOURNIR :
   A. LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025;
   B. LE TYPE D'INITIATIVES SOUTENUES;
   C. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE;
   D. LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS……349

53. CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ACÉRICOLE DANS LES FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT, FOURNIR :
   A. LE NOMBRE D'HECTARES POTENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SECTEURS ACÉRICOLES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE;
   B. LE NOMBRE D'INTERVENANTS S'ÉTANT EXPRIMÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES;
   C. SOMME DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE CONSULTATION;
   D. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CE MANDAT;
   E. LE NOMBRE D'INTERVENANTS REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT CONSULTÉS;
   F. LISTE DES RECOMMANDATIONS ÉMISES ET SUIVI EFFECTUÉ……...353

54. CONCERNANT L'ANNONCE DU 27 OCTOBRE 2023 POUR DES PROJETS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT LIÉS À LA CONSTRUCTION DE BOIS. FOURNIR :
   A. LA LISTE DES SEPT INITIATIVES, AINSI QUE LA RÉPARTITION DES SOMMES;
   B. LE SUJET DES PROJETS DE RECHERCHE……..355

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

55. DES 60 PROJETS D'AMÉNAGEMENT PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE PRÉVU DE 2022 À 2026 :
    A. LE NOMBRE RÉALISÉ EN 2024-2025;
    B. LES SOMMES INVESTIES EN 2024-2025;
    C. LE NOMBRE RÉALISÉ AU TOTAL;
    D. LES SOMMES INVESTIES AU TOTAL……..357

56. CONCERNANT LA PROPORTION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES AYANT ACCÈS À UN MÉCANISME FORMEL D'ÉCHANGE AVEC LE MINISTÈRE :
    A. LE POURCENTAGE POUR L'ANNÉE 2024-2025;
    B. LE POURCENTAGE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2023-2024……359

57. CONCERNANT L'ENVELOPPE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS ALLOUÉE DANS LE BUT DE SOUTENIR LES ENTREPRISES EXPORTATRICES DE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX AFFECTÉES PAR LE LITIGE COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS ANNONCÉE LE 20 DÉC. 2024, VEUILLEZ INDIQUER LES SOMMES ACCORDÉES À CE JOUR……361

58. CONCERNANT L'ANNONCE DU 3 MARS 2025 AU SUJET DE LA CELLULE DE DIVERSIFICATION DES MARCHÉS POUR L'EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS QUÉBÉCOIS, VEUILLEZ FOURNIR LES SOMMES ALLOUÉES AU FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE……363

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

1. FOURNIR LE BUDGET CARBONE DU MINISTERE ET LE BILAN CARBONE IMPUTABLE AUX ACTIVITES ET AUX PROGRAMMES DU MINISTERE, SOIT NOTAMMENT POUR 2021-2022 :
   A. LE TOTAL DES EMISSIONS DE GES ASSOCIEES AUX ACTIVITES DIRECTES DU MINISTERE ;
   B. L'ESTIMATION DES EMISSIONS DE GES ATTRIBUABLES AUX PROGRAMMES DU MINISTERE, INCLUANT MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX EMISSIONS ATTRIBUABLES AUX SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE MINISTERE EN PROPORTION DU MONTANT DE CES SUBVENTIONS DANS LES PROJETS CONCERNES ;
   C. L'ESTIMATION DES REDUCTIONS D'EMISSIONS DE GES ATTRIBUABLES AUX ACTIVITES DIRECTES ET AUX PROGRAMMES DU MINISTERE, INCLUANT MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX REDUCTIONS D'EMISSIONS DECOULANT D'ACTIVITES SUBVENTIONNEES PAR LE MINISTERE AINSI QU'AUX PUITS DE CARBONE ATTRIBUABLES AU MINISTERE LE CAS ECHEANT ;
   i. VENTILER CES REDUCTIONS SELON QU'ELLES SOIENT DES REDUCTIONS RELATIVES OU DES REDUCTIONS ABSOLUES D'EMISSIONS DE GES. FOURNIR UNE ESTIMATION DU COUT MOYEN DE CES REDUCTIONS PAR TONNE DE CO_2 EQUIVALENT ;
   D. LE BILAN CARBONE DU MINISTERE, SOIT LE TOTAL DES EMISSIONS DE GES ATTRIBUABLES AU MINISTERE AUQUEL EST SOUSTRAIT LE TOTAL DES REDUCTIONS D'EMISSIONS ATTRIBUABLES AU MINISTERE ;
   E. LE QUOTA D'EMISSIONS DU MINISTERE, SOIT LA LIMITE SUPERIEURE FINIE DES EMISSIONS TOTALES DE GES A TRAVERS LE TEMPS ATTRIBUABLES AU MINISTERE QUI PERMETTRAIENT D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE REDUCTION DES GES DU MINISTERE ET AINSI LA CIBLE DE REDUCTION DES GES DU GOUVERNEMENT ;
   F. LE PLAN D'ACTION DU MINISTERE POUR DIMINUER LE BILAN CARBONE DU MINISTERE AFIN DE RESPECTER SON BUDGET CARBONE DANS LE CADRE DES OBJECTIFS DE REDUCTION DES GES DU GOUVERNEMENT 367

2. LA LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSE, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE EN INDIQUANT POUR CHACUN :
   A. LE SUJET ;
   B. LA OU LES RAISONS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ;
   C. LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION ;
   D. LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE S'IL Y A LIEU 369

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

3. INDIQUER LA VALEUR FINANCIÈRE DU PASSIF ENVIRONNEMENTAL SOUS RESPONSABILITÉ PUBLIQUE POUR TOUS LES SECTEURS SOUS RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE. VENTILER CE PASSIF PAR SECTEUR (MINES, FORÊTS, ETC) ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 371

4. LES COÛTS ET LES ACTIONS POSÉES POUR CONTACTER DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES :
   A. LA RAISON DE CONTACT ;
   B. LE PROJET QUI EN DÉCOULE AINSI QUE LE SECTEUR ÉCONOMIQUE TOUCHÉ ;
   C. LES RÉSULTATS DU CONTACT 373

5. COÛT PAR TONNE DE GES RÉDUIT IMPUTABLE AUX PROGRAMMES ET MESURES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR PROGRAMME ET MESURE……...375

6. LISTE DES CONTRATS ATTRIBUÉS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS EN 2024-2025. 377

SECTEUR RESSOURCES NATURELLES

7. MONTANT DES DÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT ACCORDÉS AUX ENTREPRISES MINIÈRES, AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, DANS LE CADRE DU RÉGIME D'IMPÔT MINIER :
   A. VENTILER PAR CATÉGORIE DE DÉDUCTION OU DE CRÉDIT FISCAL;
   B. VENTILER PAR CATÉGORIE : MINES, HYDROCARBURES 379

8. [CLAIMS MINIERS ET EXPLOITATION MINIÈRE]
   A. LISTE DES ENTREPRISES D'EXPLOITATION MINIÈRE AYANT REÇU UN FINANCEMENT DU MINISTÈRE ET MONTANT DE CE FINANCEMENT ;
   B. MONTANT DES INCITATIONS FISCALES POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE ;
   C. NOMBRE DE CLAIMS MINIERS ET MONTANT PERÇU POUR LES CLAIMS MINIERS. VENTILER PAR RÉGION ;
   D. SOMMES ALLOUÉES À LA CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES TOUCHÉES PAR DES EXPLOITATIONS MINIÈRES ;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

E. MONTANT DU REVENU POUR LE GOUVERNEMENT PROVENANT DES REDEVANCES MINIÈRES ;
F. SOMMES DÉPENSÉES POUR LA RÉHABILITATION DES SITES MINIERS ;
G. L'ENSEMBLE DES MESURES BUDGÉTAIRES MISES EN PLACE POUR ASSURER LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES CLAIMS MINIERS 381

9. MONTANTS ALLOUÉS À LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR MINIER..... 383

10. L'ENSEMBLE DES MESURES, DES PLANS D'ACTION ET DES PROGRAMMES MIS EN PLACE DANS LA DERNIÈRE ÉCOULÉE VISANT À ENRAYER LE PASSIF MINIER 385

11. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, L'ÉVOLUTION DU COÛT RELATIF AU PASSIF MINIER ENVIRONNEMENTAL TOTAL, COMPRENANT NOTAMMENT LES COÛTS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DES SITES ABANDONNÉS ET CEUX PRÉSENTEMENT EN OPÉRATION……387

12. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LES SOMMES ALLOUÉES ET PRÉVUES RELATIVES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERS À LA CHARGE DE L'ÉTAT CONCERNANT :
A. LES SITES MINIERS ABANDONNÉS PAR LES PROMOTEURS, EN PRÉCISANT LES MONTANTS POUR CHAQUE SITE;
B. LES SITES MINIERS AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RESTAURATION PARTAGÉS ENTRE L'ÉTAT ET DES ENTREPRISES PRIVÉES…….389

13. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LA CONTRIBUTION, CALCULÉE EN FONCTION DES SOMMES INVESTIES ET ANTICIPÉES, DE L'INDUSTRIE MINIÈRE ET DES AUTRES ENTREPRISES PRIVÉES AFFÉRENTES À LA RESTAURATION ET AU RÉAMÉNAGEMENT DU PASSIF MINIER ENVIRONNEMENTAL……391

14. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, POUR CHAQUE SITE MINIER, LA PROPORTION EN POURCENTAGE DES SOMMES PERÇUES PAR L'ÉTAT, ALLOUÉES ET PRÉVUES À LA RESTAURATION DU PASSIF MINIER CALCULÉE EN FONCTION DE :
A. LA VALEUR MINÉRALE EXTRAITE (À LA SORTIE DU GISEMENT);
B. LA VALEUR MINÉRALE PRODUITE;
C. LA REDEVANCE MINIÈRE PERÇUE OU À PERCEVOIR 393

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

15. EN VENTILANT POUR CHAQUE FIRME, ORGANISME OU AUTRE ENTITÉ, POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LES SOMMES RELATIVES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERS À LA CHARGE DE L'ÉTAT ALLOUÉE RESPECTIVEMENT:
   A. À DES FIRMES PRIVÉES OFFRANT DES SERVICES D'INGÉNIERIE, DE BIOLOGIE OU D'ÉCOLOGIE;
   B. À DES ORGANISMES DE L'ÉTAT;
   C. À DES UNIVERSITÉS;
   D. À DES INSTITUTS OU À DES CENTRES DE RECHERCHE;
   E. À DES INSTITUTIONS COLLÉGIALES 395

16. EN VENTILANT POUR CHAQUE SITE, POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LES SOMMES ALLOUÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERS À LA CHARGE DE L'ÉTAT FAISANT APPEL AUX BIOTECHNOLOGIES OU ENCOURAGEANT LEUR RECOURS (BACTÉRIES, CHAMPIGNONS, PLANTES OU AUTRES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS) 397

17. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, POUR CHAQUE SITE MINIER, LES SOMMES REÇUES RELATIVES À LA GARANTIE LÉGALE DE RESTAURATION MINIÈRE DONT LE MONTANT CORRESPOND AUX COÛTS ANTICIPÉS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION, EN PRÉCISANT LA FORME DE CES GARANTIES (SUIVANT L'ARTICLE 115 DU *RÈGLEMENT SUR LES SUBSTANCES MINÉRALES AUTRES QUE LE PÉTROLE, LE GAZ NATUREL ET LA SAUMURE*, M-13.1, R. 2) :
   A. CHÈQUE FAIT À L'ORDRE DU MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC;
   B. OBLIGATIONS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE QUÉBEC OU UNE AUTRE PROVINCE AU CANADA, LE CANADA OU UNE MUNICIPALITÉ AU CANADA;
   C. CERTIFICATS DE DÉPÔTS;
   D. LETTRE IRRÉVOCABLE ET INCONDITIONNELLE DE CRÉDIT;
   E. CAUTIONNEMENT OU UNE POLICE DE GARANTIE;
   F. FIDUCIES, EN PRÉCISANT DE MANIÈRE DISTINCTE LES INTÉRÊTS GÉNÉRÉS PAR LE PATRIMOINE FIDUCIAIRE……....399

18. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LE NOMBRE ET LE NOM DES ENTREPRISES MINIÈRES AYANT FAIT DÉFAUT DE PROCÉDER AUX VERSEMENTS DE GARANTIES DE RESTAURATION MINIÈRE DONT LE MONTANT CORRESPOND AUX COÛTS ANTICIPÉS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION 401

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

19. LES SOMMES ALLOUÉES AFFÉRENTES AU PLAN DE MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUE……..403

20. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, CONCERNANT LES PROJETS MINIERS S'INSCRIVANT DANS LA CATÉGORIE DES RESSOURCES MINÉRALES CRITIQUES ET STRATÉGIQUES (CLASSÉS PAR RESSOURCE MINÉRALE EXTRAITE OU TRANSFORMÉE) :
    A. LE NOMBRE DE PROJETS EN FONCTION DES STADES SUIVANTS : EXPLORATION; EXPLOITATION; RESTAURATION; FERMETURE POST-RESTAURATION
    B. LES RECETTES PERÇUES PAR L'ÉTAT POUR CHACUN DE CES PROJETS, SOUS FORME DE :
        i. REDEVANCES;
        ii. IMPÔTS;
        iii. AUTRES 405

21. POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LA PROPORTION DU BUDGET DU MINISTÈRE ET LES SOMMES ALLOUÉES À :
    A. LA RESTAURATION DES SITES À LA CHARGE DE L'ÉTAT ;
    B. LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MINIÈRE, EN PRÉCISANT LES MONTANTS ASSOCIÉS AUX CAMPAGNES DE MARKETING ET DE RELATIONS PUBLIQUES ;
        i. EN PARTICULIER, PUBLICITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR FAIRE LA PROMOTION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES
        ii. PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION POUR FAIRE LA PROMOTION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES.
    C. AUTRES POSTES DE DÉPENSES 407

22. RÉPARTITION DES 500 M$ AJOUTÉS AU FONDS CAPITAL RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIE……409

23. LISTE DES PROJETS MINIERS AYANT REÇU DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL DEPUIS 2022……..411

24. ÉTUDES SUR L'IMPACT DE L'INVESTISSEMENT EN BIOÉNERGIES ET EN BIOMASSE SUR LA RÉDUCTION DES GES……415

25. RAPPORTS D'ÉVALUATION SUR LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES MINIÈRES FINANCÉES PAR L'ÉTAT……..417

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

SECTEUR FORÊTS

61. NOMBRE D'HECTARES DE FORÊTS PUBLIQUES QUI ONT FAIT L'OBJET DE COUPES FORESTIÈRES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE. VENTILER PAR RÉGION 419

62. VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES SECTEURS IDENTIFIÉS PAR LE MINISTÈRE POUR DES COUPES FORESTIÈRES QUI FONT PARTIE DE L'HABITAT DES CARIBOUS FORESTIERS OU MONTAGNARDS DANS LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULE. VENTILER PAR RÉGION, PAR ÉCOTYPE DE CARIBOU ET PAR NOMBRE D'HECTARES 421

63. VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES SECTEURS FAISANT L'OBJET DE PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES DANS LESQUELS DES COUPES FORESTIÈRES SONT AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR NOMBRE D'HECTARES 423

64. VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES ÉRABLIÈRES DANS LESQUELLES DES COUPES FORESTIÈRES SONT AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR RÉGION ET PAR NOMBRE D'HECTARES 425

65. VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES PARCS RÉGIONAUX DANS LESQUELS DES COUPES FORESTIÈRES SONT AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR RÉGION ET PAR NOMBRE D'HECTARES 427

62. POURCENTAGE DE BOIS QUÉBÉCOIS UTILISÉ DANS LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE VENTILER PAR TYPE DE CONSTRUCTION. SOMMES DÉPENSÉES POUR AUGMENTER CE POURCENTAGE 429

63. NOMBRE DE COMPAGNIES FORESTIÈRES ACTIVES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR RÉGION ET PAR TYPE DE PRODUCTION 431

64. NOMBRE DE COMPAGNIES FORESTIÈRES AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC 435

63. QUELS SONT LES MONTANTS DONNÉS AUX INDUSTRIES FORESTIÈRES POUR SUPPORTER LEURS ACTIVITÉS ? VENTILER PAR INDUSTRIE.....437

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

64. QUELLE EST LA QUANTITÉ DE CARBONE (T.EQ. CO2) STOCKÉE DURABLEMENT PAR LA GESTION FORESTIÈRE AU QUÉBEC ET QUEL EST LE PLAN DU MINISTÈRE POUR AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ABSORPTION DE CE PUITS DE CARBONE NATUREL ? 439

65. QUELLE EST LA QUANTITÉ DE GES RELÂCHÉE DANS L'ATMOSPHÈRE ATTRIBUABLE AUX FEUX DE FORÊT AYANT SÉVI AU QUÉBEC DANS LA DERNIÈRE ANNÉE 441

66. SOMMES DÉPENSÉES DANS LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE CHEMINS FORESTIERS DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 443

64. SOMMES INVESTIES DANS LA PLANTATION D'ARBRES AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE 445

65. NOMBRE D'ARBRES PLANTES AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE..... 447

66. [FEUX DE FORETS]
   A. SUPERFICIE TOTALE BRULEE PAR LES FEUX DE FORETS AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE ;
   B. SOMMES DEPENSEES POUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORETS ;
   C. SOMMES ALLOUEES AUX STRATEGIES DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS ;
   D. MONTANT ALLOUE A LA RESTAURATION DES ZONES BRULEES ;
   E. IMPACT DES FEUX SUR LA BIODIVERSITE ;
   F. IMPACT SUR LES COMMUNAUTES EN NOMBRES DE DEPLACEMENTS ET DE PERTES DE PROPRIETES 449

67. LISTE DES PROJETS FINANCES VIA LE PROGRAMME D'AIDE A LA MISE EN VALEUR DES FORETS PRIVEES……..451

68. ÉTAT DES PLANTATIONS ET DU REBOISEMENT APRÈS LES FEUX DE 2023……453

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

---

1. LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS FORMÉS OU EXISTANTS DEPUIS 2010-2011; VENTILATION PAR ANNÉE FINANCIÈRE. MEMBRES DES COMITÉS (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, LES OBSERVATEURS OU LES PROVISOIRES), DÉPENSES ET MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE COMITÉ, DATE DES RENCONTRES EN 2024-2025, RÉSULTATS DES RENCONTRES ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DES COMITÉS; VENTILATION PAR MOIS 457

SECTEUR MINES

2. VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES, DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS DEPUIS 2018-2019 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE :
   A. À L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE;
   B. À L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE;
   C. AUX AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT 459

3. VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS OU DES VERSEMENTS REÇUS EN GARANTIE FINANCIÈRE DEVANT ASSURER LA RESTAURATION DES MINES EN EXPLOITATION DEPUIS LE 22 AOÛT 2013. PRÉCISER, POUR CHACUN DES PROJETS MINIERS : LE MONTANT DÛ, LES VERSEMENTS EFFECTUÉS, LES DÉLAIS ET LES RETARDS DE PAIEMENT 461

4. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE ET PAR MOIS, FOURNIR LA LISTE DES SITES MINIERS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE, EN PRÉCISANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES ET CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX. POUR CHACUN DES SITES, INDIQUER LES COÛTS DE RESTAURATION PRÉVUS. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 ET LE COÛT DES TRAVAUX PRÉVUS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 463

5. LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS DEPUIS 10 ANS; VENTILER PAR MOIS. INDIQUER LE MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE DEPUIS 10 ANS ET FOURNIR UNE VENTILATION PAR MOIS. INDIQUER LE MONTANT ÉCONOMISÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN VERTU DE CES ENTENTES 465

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

6. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2025 467

7. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2025 469

8. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. LISTE DES BAUX ET NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2025. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS 471

9. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. LISTE DES BAUX ET NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2025. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS 473

10. VENTILATION, PAR MINE, PAR MINERAI EXPLOITÉ ET PAR MOIS, DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS DEPUIS 10 ANS 475

11. QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI ICI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR USINE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE MINERAI ET PAR MOIS 477

12. LISTE DES AVIS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE SECTEUR MINIER DU MINISTÈRE DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS, INCLUANT LE NOM DE L'ENTREPRISE VISÉE, LE MONTANT ET LES INFRACTIONS COMMISES 479

13. TONNAGE EXTRAIT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR TYPE DE MINERAI, PAR MINE ET PAR MOIS 481

14. LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE OU DE RENOUVELLEMENT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE ET PAR MOIS 483

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

15. COPIE DU PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS ORPHELINS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE, DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ DEPUIS 10 ANS ET MONTANT PRÉVU POUR 2025-2026; VENTILATION PAR MOIS 485

16. MONTANTS ALLOUÉS À L'ACQUISITION DE DONNÉES GÉOSCIENTIFIQUES, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS, DEPUIS 10 ANS, ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 487

17. EFFECTIF DÉDIÉ AU CONTRÔLE ET AUX INSPECTIONS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS 489

18. EFFECTIF LIÉ À L'ÉMISSION DE PERMIS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS 491

19. EFFECTIF DÉDIÉ À LA VÉRIFICATION DES PLANS DE RESTAURATION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS 493

20. EFFECTIF DÉDIÉ À L'ÉMISSION D'AVIS D'INFRACTION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS 495

21. VENTILATION, PAR MOIS, DES SOMMES ALLOUÉES POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES SITES MINIERS, TANT SUR LE PLAN DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT QUE SUR CELUI DES REDEVANCES 497

22. QUANTITÉ ET VALEUR DU MINERAI EXTRAIT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE 499

23. MONTANT DES REDEVANCES VERSÉES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE 503

24. LISTE ET MONTANT DES CONTRIBUTIONS VERSÉES PAR LES TITULAIRES D'UN BAIL MINIER 505

25. LISTE DE TOUS LES PLANS DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION APPROUVÉS PAR LE MINISTRE DEPUIS NOVEMBRE 2018 ET PAR LES PRÉCÉDENTES ADMINISTRATIONS DEPUIS AVRIL 2014 507

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

26. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2025, CONCERNANT LE SUIVI DE L'ENGAGEMENT DE POURSUIVRE LA RESTAURATION DES PARCS DE RÉSIDUS MINIERS, INCLUANT LES SOMMES INJECTÉES EN 2025-2026 509

SECTEUR DU TERRITOIRE ET DU FONCIER

27. LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE DEPUIS 10 ANS, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS. DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX 511

28. NOMBRE DE RENOUVELLEMENT DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2025-2026; DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS. VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS 513

29. SOMME SUPPLÉMENTAIRE OBTENUE PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION, DEPUIS SA MISE EN APPLICATION; VENTILER PAR MOIS 515

30. LISTE DES TARIFS APPLICABLES ET ÉVOLUTION DES TARIFS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 517

31. LISTE DES BAUX DE VILLÉGIATURE AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES DEPUIS 10 ANS; VENTILER PAR MOIS……519

32. LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MERN DEPUIS 10 ANS. NOM DES BÉNÉFICIAIRES, RAISONS DES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS ACCORDÉES; VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS……521

33. BUDGETS CONSACRÉS À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 10 ANS, INCLUANT L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX; VENTILATION PAR MOIS……523

34. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LES NOMS ET LES ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT :
    A. LA DATE;
    B. LA DURÉE;
    C. LE MONTANT DES CONTRATS;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

D. L'OBJET DES CONTRATS;
E. LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES FIRMES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS 525

35. POUR 2025-2026, LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ À CHAQUE PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT, POUR CHACUN :
A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
C. LE MONTANT ACCORDÉ;
D. LES ÉMISSIONS DE GES ÉVITÉES OU RÉDUITES GRÂCE AU FINANCEMENT OU À LA SUBVENTION 527

36. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION REÇUES POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES 529

37. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES……531

38. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES ET LA DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE……533

39. INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. INCLURE ÉGALEMENT LA LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS 535

SECTEUR PLAN NORD

40. LISTE DES PROJETS MINIERS SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD, PAR MOIS ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE, DEPUIS 10 ANS……..537

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

41. VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'ÉLABORATION, L'ANNONCE ET LA MISE EN PLACE DU PROJET-PILOTE DE STATIONS MULTICARBURANTS, PAR STATION ET PAR MOIS. INDIQUER LE NOMBRE PROJETÉ D'UTILISATEURS DE CHACUNE DE CES STATIONS MULTICARBURANTS POUR CHACUN DES CARBURANTS QUI Y SERONT DISPONIBLES, SOIT L'ESSENCE, LES BIOCARBURANTS, LE GAZ NATUREL, LE PROPANE, L'ÉLECTRICITÉ ET L'HYDROGÈNE 541

42. CONCERNANT LES CAS D'OCCUPATION ILLÉGALE DE TERRES PUBLIQUES, VENTILÉ PAR MOIS ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE :
   A. LE NOMBRE D'INSPECTEURS AFFECTÉS À LA SURVEILLANCE DES TERRES PUBLIQUES;
   B. LE NOMBRE D'AVIS DE PRISE DE POSSESSION ÉMIS;
   C. LE NOMBRE DE CAS DE PRISE DE POSSESSION DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX;
   D. LE NOMBRE DE CAS DE BRÛLAGE DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX;
   E. LES SOMMES DÉPENSÉES POUR CES INSPECTIONS, L'ÉMISSION DE CES AVIS, CES PRISES DE POSSESSION ET CES BRÛLAGES..... 543

SECTEUR FORÊTS

43. LISTE DES VOLUMES DE BOIS ATTRIBUÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR TYPE D'ATTRIBUTION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..545

44. LISTE DES VOLUMES DE BOIS RÉELLEMENT COUPÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR TYPE D'ATTRIBUTION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..547

45. POSSIBILITÉ FORESTIÈRE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, TOTALE ET VENTILÉE PAR RÉGION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……549

46. LISTE DES VOLUMES DE BOIS AUTORISÉS POUR L'EXPORTATION HORS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR DESTINATION, DE MÊME QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……551

47. VOLUME DE BOIS EXPORTÉ VERS LES ÉTATS-UNIS À PARTIR DU QUÉBEC DEPUIS LA FIN DE L'ACCORD SUR LE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX, VENTILÉ PAR ANNÉE……...……..553

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

48. LE NOMBRE ET LA LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT RÉSILIÉES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR ENTREPRISE ET PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER…….555

49. LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT LIÉES À UNE USINE FERMÉE, INCLUANT LE NOM DE L'USINE, LE LIEU OÙ ELLE SE TROUVE ET LE VOLUME DE BOIS, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……557

50. MONTANTS ALLOUÉS À CHAQUE PLAN D'AIDE AU SECTEUR FORESTIER DEPUIS DIX ANS. VENTILER PAR PROGRAMME OU MESURE D'AIDE, PAR ANNÉE, PAR RÉGION ET PAR PROJET. MONTANTS ACCORDÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2025-2026……559

51. MONTANT DES REDEVANCES FORESTIÈRES PERÇUES PAR L'ÉTAT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026. INCLURE LA SOMME DE TOUTES LES REDEVANCES PERÇUES……561

52. MONTANT DES REDEVANCES FORESTIÈRES REDISTRIBUÉE PAR L'ÉTAT VERS LES LOCALITÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026. INCLURE LA SOMME DE TOUTES LES REDEVANCES PERÇUES……563

53. POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE MONTANT DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SYLVICOLES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, DE MÊME QUE LA VALEUR RÉELLE DES TRAVAUX SYLVICOLES EFFECTUÉS; VENTILATION PAR TYPE DE TRAVAUX SYLVICOLES ET SELON LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN FORÊT PRIVÉE OU EN FORÊT PUBLIQUE……...……..565

54. LE MONTANT TOTAL DES BUDGETS ALLOUÉ À LA SYLVICULTURE AU MINISTÈRE PAR ANNÉE POUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LA PRÉVISION POUR 2025-2026……567

55. POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS EN 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, EN VENTILANT PAR ESPÈCE PLANTÉE. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2025-2026……..……569

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

56. CRÉDITS ACCORDÉS À CHAQUE AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES POUR 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..571

57. PAIEMENTS DE TRANSFERT EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES POUR 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. VENTILER PAR RÉGION ET PAR PROJET BÉNÉFICIAIRE DE CES MONTANTS. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2025-2026……..573

58. NOMBRE D'HECTARES MIS EN VALEUR PAR LE BIAIS DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES, POUR 2024-2025. VENTILATION PAR RÉGION. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2025-2026……575

59. PAIEMENTS DE TRANSFERT EFFECTUÉS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, POUR 2024-2025 AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS POUR 2025-2026……577

60. DROITS DE COUPE IMPAYÉS, PAR COMPAGNIE ET PAR RÉGION, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……579

61. DÉPENSES AUX FINS DE REBOISEMENT ET VOLUMES DE PLANTS MIS EN TERRE EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES, POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE DE 2024-2025 À 2026-2027……..581

62. PERTES D'EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE POUR 2024-2025, AINSI QUE POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR SECTEUR……..583

63. NOMBRE D'EMPLOIS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, DANS LE SECTEUR FORESTIER POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION SELON LES EMPLOIS EN EXPLOITATION FORESTIÈRE, EN SYLVICULTURE ET EN TRANSFORMATION, ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026……585

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

64. LISTE DES USINES, SCIERIES OU AUTRES ENTREPRISES AYANT CESSÉ, TEMPORAIREMENT OU DE FAÇON PERMANENTE, LEURS OPÉRATIONS AU COURS DE L'ANNÉE 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. INCLURE LE NOM DE L'USINE, LE LIEU OÙ ELLE SE TROUVE, LA RÉGION, LE NOMBRE D'EMPLOIS TOUCHÉS ET LA NATURE DE LA FERMETURE (TEMPORAIRE OU PERMANENTE)……587

65. ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES PÉPINIÈRES PRIVÉES ET PUBLIQUES POUR 2024-2025 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS CONCERNANT LES FERMETURES POUR 2025-2026……589

66. CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA SOPFEU ET À LA SOPFIM POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT ET PAR CONTRIBUTION DES ENTREPRISES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……591

67. ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LE SURPLUS DE COPEAUX AU QUÉBEC POUR 2024-2025 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR VALEUR MONÉTAIRE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……593

68. CONCERNANT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, DES MUNICIPALITÉS OU DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU……595

69. CONCERNANT LE PROGRAMME DE FINANCEMENT FORESTIER, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU……597

70. LA CONSOMMATION TOTALE DE BOIS DANS LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES AU QUÉBEC POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……599

71. POUR CHAQUE PERMIS ET AUTORISATION :
    A. AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU D'AMÉLIORER UN CHEMIN AUTRE QU'UN CHEMIN FORESTIER;
    B. AUTORISATION DE COUPE DE BOIS SUR UN TERRITOIRE DU DOMAINE DE L'ÉTAT OÙ S'EXERCE UN DROIT MINIER;
    C. PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION PRIMAIRE DU BOIS;
    D. PERMIS D'INTERVENTION FORESTIÈRE EN VUE D'ACTIVITÉS MINIÈRES;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

E. PERMIS D'INTERVENTION POUR DES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE;
F. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS;
G. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'USINES DE TRANSFORMATION DU BOIS À DES FINS DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE OU MÉTALLURGIQUE;
H. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES RESSOURCES DE LA FORÊT SUR LES TERRES DE CATÉGORIE 1;
I. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA CULTURE ET L'EXPLOITATION D'UNE ÉRABLIÈRE À DES FINS ACÉRICOLES;
J. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS COMMERCIALES;
K. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS DOMESTIQUES;
L. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BRANCHES D'IF DU CANADA;
M. PERMIS D'INTERVENTION POUR UN AMÉNAGEMENT FAUNIQUE, RÉCRÉATIF OU AGRICOLE;
N. PERMIS DE MESUREUR DE BOIS;
O. PERMIS POUR UNE INTERVENTION À DES FINS D'EXPÉRIMENTATION OU DE RECHERCHE;
P. TOUT AUTRE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE

FOURNIR :

i. LE NOMBRE ET LA LISTE DES PERMIS ET AUTORISATIONS DEMANDÉS POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR MOIS. PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
ii. LA SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
iii. LE NOMBRE ET LA LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 1ER MAI 2025……601

72. ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PUBLIQUE POUR 2024-2025 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉES ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……603

73. ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PRIVÉE POUR 2024-2025 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉES ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC.……605

74. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES DIX ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……607

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

75.LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CONCERNANT L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2025-2026……609

76.LISTE DES MONTANTS ACCORDÉS AUX ENTREPRISES QUÉBÉCOISES EN LIEN AVEC L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS, VENTILÉS PAR RÉGION……611

77.VOLUME DE BOIS TOUCHÉ PAR UN INCENDIE DE FORÊT ET PERDU POUR LA RÉCOLTE EN 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. VOLUME DE CE BOIS RÉCUPÉRÉ ET NON RÉCUPÉRÉ; VENTILATION PAR RÉGION……..…613

78....VENTILATION DES MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE ASSOCIATION FORESTIÈRE AU QUÉBEC EN 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..……615

79. ÉTAT DE SITUATION DU FONDS FORESTIER POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. LISTE DES PROJETS ET DES PROGRAMMES AYANT ÉTÉ FINANCÉS PAR LE FONDS FORESTIER EN 2024-2025. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES……617

80. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS. ACTIONS ENTREPRISES EN 2024-2025 EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE : NOMBRE DE RENCONTRES TENUES, PARTICIPANTS, DOCUMENTS RÉDIGÉS, GROUPES CONSULTÉS, ETC. ACTIONS PRÉVUES EN 2025-2026……..…...…619

81. DÉPENSES DU MINISTÈRE AFFECTÉES À LA MISE EN PLACE DES TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES, TELLES QU'ELLES SONT DÉCRITES DANS LA *LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER*, POUR 2024-2025 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, VENTILATION PAR TABLE ET PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER……621

82. ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES, TELLES QU'ELLES SONT DÉCRITES DANS LA *LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER* : NOMBRE DE RENCONTRES TENUES, CRÉDITS ACCORDÉS, PROVENANCE DU FINANCEMENT, DOCUMENTS PRODUITS, ETC.……623

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

83. BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA MISE EN PLACE DES FORÊTS DE PROXIMITÉ, TELLES QU'ELLES SONT DÉCRITES DANS LA *LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER*, POUR 2024-2025 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR PROJET. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……..……625

84. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DE FORÊTS DE PROXIMITÉ. NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES. VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……627

85. VENTILATION DES SOMMES INVESTIES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR PROJET. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2025-2026……..…629

86. SOMME TOTALE ET VENTILATION PAR RÉGION DES INVESTISSEMENTS EN PROGRAMMES RÉGULIERS ET EN PROGRAMMES SPÉCIFIQUES POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE EN 2024-2025 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; PRÉVISIONS POUR 2025-2026……631

87. CONCERNANT LA BIOMASSE FORESTIÈRE, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES PAR LE MFFP (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) AU COURS DES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE FILIÈRE. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, DES MUNICIPALITÉS OU DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU…….633

88. VENTILATION DES SOMMES ALLOUÉES AUX TRAVAUX SYLVICOLES AINSI QU'À L'AMÉNAGEMENT ET À LA GESTION DE LA FORÊT POUR 2024-2025. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026……...635

89. LISTE DES RENCONTRES DU FORUM STRATÉGIQUE GOUVERNEMENT-INDUSTRIE, ANNONCÉ LORS DU RENDEZ-VOUS NATIONAL DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2025-2026……637

90. POUR TOUS LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE, DONNER LE DÉTAIL DES CRÉDITS EXISTANT EN 2024-2025 QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS EN 2025-2026, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS……..639

91. PAR PROGRAMME, DONNER LE NIVEAU DES CRÉDITS DEMANDÉS AU CONSEIL DU TRÉSOR ET LE MONTANT REÇU POUR L'ANNÉE 2025-2026…….641

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

92. FOURNIR LA LISTE DES NOUVELLES DÉPENSES EN 2025-2026 ET LA LISTE DES DÉPENSES ABOLIES EN CONSÉQUENCE (APPLICATION DU CRAN D'ARRÊT)……643

93. LISTE DES PROGRAMMES AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, INCLUANT L'ENVELOPPE QUI LEUR ÉTAIT CONSACRÉE……...645

94. ÉTAT DE SITUATION DE LA CHARTE DU BOIS :
    a. BUDGETS ALLOUÉS EN 2024-2025;
    b. NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE HAUT NIVEAU SUR L'EXEMPLARITÉ EN CONSTRUCTION BOIS EN 2024-2025;
    c. ÉTAT DE SITUATION DE L'OUTIL POUR COMPARER LES QUANTITÉS DE GES ÉMIS POUR LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX;
    d. ÉTAT DE SITUATION DU PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS UNIVERSITÉS POUR DÉVELOPPER DES PROGRAMMES CONSACRÉS À LA CONSTRUCTION EN BOIS. (UQAC, UNIVERSITÉ LAVAL, ETS, POLYTECHNIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL;
    e. CONDITIONS FAVORABLES À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION AFIN DE DÉVELOPPER DES PRODUITS DU BOIS À FORTE VALEUR AJOUTÉE, DES SYSTÈMES DE CONSTRUCTION INNOVANTS ET DES BÂTIMENTS VERTS À GRANDE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE QUE LE MINISTÈRE A DÉVELOPPÉES EN 2021-2022, EN 2022-2023 ET EN 2024-2025……..647

95. NOMBRE D'EMPLOYÉS ET D'ETC, AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, AU MINISTÈRE ET DANS TOUS LES ORGANISMES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DES FORÊTS……...649

96. ÉTAT DE SITUATION DES ENCHÈRES DU BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS (BMMB), INCLUANT :
    A. LE NOMBRE D'ENCHÈRES, VENTILÉ PAR RÉGION;
    B. LES VOLUMES DE BOIS MIS AUX ENCHÈRES, VENTILÉS PAR RÉGION;
    C. LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES OCTROYÉES, VENTILÉS PAR RÉGION;
    D. LES VOLUMES DE BOIS OCTROYÉS, VENTILÉS PAR RÉGION;
    E. LE MONTANT TOTAL DES ENCHÈRES OCTROYÉES, VENTILÉ PAR RÉGION;
    F. LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES NON OCTROYÉES, VENTILÉS PAR RÉGION ET PAR RAISON DE L'ÉCHEC DE LA MISE EN MARCHÉ;
    G. LE VOLUME DE BOIS NON OCTROYÉ, VENTILÉ PAR RÉGION ET PAR RAISON DE L'ÉCHEC DE LA MISE EN MARCHÉ;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

H. LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES OÙ LE PRIX D'ADJUDICATION EST SUPÉRIEUR OU INFÉRIEUR À L'ESTIMATION INITIALE DU BMMB;
I. LE PRIX MOYEN D'ADJUDICATION, VENTILÉ PAR RÉGION;
J. LA LISTE DES 50 ENTREPRISES AYANT REMPORTÉ LA VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE DE BOIS PAR ENCHÈRE……..651

97. ÉTAT DE SITUATION AU 31 MARS 2025 SUR LE SUIVI DE L'ENGAGEMENT DE RÉVISER LES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER AFIN DE RÉDUIRE LES IMPACTS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES. PRÉCISER L'ÉCHÉANCIER 2025-2026 D'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS PERMETTANT UNE PROTECTION ACCRUE DE CES MILIEUX……..653

98. LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, CONCERNANT LE DOSSIER DU BOIS D'ŒUVRE, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2025-2026. PRÉCISER LES RENCONTRES TOUCHANT SPÉCIFIQUEMENT LES GARANTIES DE PRÊT……655

99. LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT ONTARIEN, CONCERNANT LE DOSSIER DU BOIS D'ŒUVRE, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2025-2026. PRÉCISER LES RENCONTRES TOUCHANT SPÉCIFIQUEMENT LES GARANTIES DE PRÊT……657

100. LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN, CONCERNANT LE DOSSIER DU BOIS D'ŒUVRE ET DU PAPIER SURCALANDRÉ, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2025-2026. PRÉCISER LES RENCONTRES TOUCHANT SPÉCIFIQUEMENT LES GARANTIES DE PRÊT……659

101. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DU FORUM INNOVATION BOIS. ACTIONS ENTREPRISES EN 2024-2025 ET CELLES PRÉVUES POUR 2025-2026……..…661

102. SOMME TOTALE ET VENTILATION PAR RÉGION DES INVESTISSEMENTS DÉCOULANT DU FORUM INNOVATION BOIS EN 2024-2025 ; PRÉVISIONS POUR 2025-2026……663

103. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DE LA CELLULE D'INTERVENTION FORESTIÈRE. ACTIONS ENTREPRISES, DÉPENSES OCCASIONNÉES EN 2024-2025 ET CELLES PRÉVUES POUR 2025-2026……..……665

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

104. DEPUIS DEUX ANS, VENTILATION DES SOMMES DÉDIÉES À LA CELLULE D'INTERVENTION FORESTIÈRE, DE MÊME QUE DES SOMMES QU'ELLE A DÉPENSÉES……..667

105. CONCERNANT LE PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES COÛTS DE CHEMINS MULTIRESSOURCES, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2025-2026……669

106. CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DU COÛT DE PROTECTION DES FORÊTS PAR LE GOUVERNEMENT, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2025-2026……671

107. CONCERNANT LE SOUTIEN À L'INNOVATION, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU..673

108. CONCERNANT L'ACQUISITION DE DONNÉES LIDAR, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU……675

109. CONCERNANT L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU BOIS RÉCOLTÉ, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2024-2025. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2025-2026……677

110. DANS LE CADRE DU PROGRAMME INNOVATION BOIS, PRÉCISER, POUR LES ANNÉES 2021-2022, 2022-2023, 2024-2025 ET 2025-2026 :

A. LE NOMBRE DE DEMANDES DE FINANCEMENT DE PROJETS ET NATURE DE CHACUN DES PROJETS; VENTILATION DES MONTANTS DEMANDÉS;
B. LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET NATURE DE CHACUN DES PROJETS; VENTILATION DES MONTANTS ACCORDÉS;
C. LE NOMBRE DE PROJETS EN ATTENTE DE RÉPONSE ET NATURE DE CHACUN DES PROJETS; VENTILATION DES MONTANTS DEMANDÉS…….679

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

111. POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION TRANSMISES AU CABINET MINISTÉRIEL POUR APPROBATION……681

112. TOUTE ÉTUDE DE FAISABILITÉ RÉALISÉE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES SUR L'ADOPTION D'UNE CLAUSE QUI FERAIT QUE LE BOIS DU QUÉBEC SERVIRAIT EN PRIORITÉ LE MARCHÉ INTÉRIEUR, EN CONTRÔLANT OU EN LIMITANT LES EXPORTATIONS……683

113. INDIQUER, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE D'HECTARES DE FORÊT PUBLIQUE UTILISÉS PAR LES ACÉRICULTEURS……685

114. INDIQUER, POUR CHACUN DES 83 PROJETS D'AIRE PROTÉGÉE REJETÉS EN 2021, LES SUPERFICIES DE BOIS RÉCOLTÉES EN 2024-2025, AINSI QUE LES RÉCOLTES QUI SONT PRÉVUES EN 2025-2026 ET POUR LES ANNÉES SUBSÉQUENTES, LE CAS ÉCHÉANT……687

115. TOUTE ÉTUDE RÉALISÉE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES SUR L'APPLICATION DU PRINCIPE DE LA RÉSIDUALITÉ PAR LE MINISTÈRE OU PAR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE……..…689

– Opposition officielle –

Section Ressources naturelles

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 1: SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 (ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Catégories	**Prévu* 2024-2025 (k$)**
Services internes (Ministère de la Cybersécurité et du Numérique)	4 800,0
Services externes (consultants privés)	28 880,6
Acquisition et location de biens	27 980,4
Frais connexes, provision et déduction	3 675,0

* Conformément à la Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2024-2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE #2 : LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE, EN INDIQUANT POUR CHACUN : A) SON MANDAT; B) LA LISTE DES MEMBRES; C) LE BUDGET DÉPENSÉ; D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES; E) LES RÉSULTATS ATTEINTS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le Ministère ne participe à aucun comité interministériel doté d'un budget qui lui est dédié.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 3: LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC) PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Volet travaux divers en régie et/ou par sous-contrats

Ville	Adresse	Description	Coût 2024-2025 (0,5 k$ et plus)
La Tuque	445, rue Lacroix	Remplacement d'un détecteur de NCO2 et de CO2	3,5
Lebel-sur-Quévillon	1121, boul. Industriel	Changement de signalisation à l'entrée des bureaux	0,7
Lebel-sur-Quévillon	1121, boul. Industriel	Réparation du système d'alarme	1,3
Mansfield-et-Pontefract	163, chemin de la Chute	Installation d'une enseigne	2,6
Québec	2700, rue Einstein	Effectuer la connexion électrique du panneau de neutralisation	2,3
Québec	2700, rue Einstein	Ajout d'une prise d'aspiration dans un laboratoire	2,6
Québec	5700, 4e Avenue Ouest	Réparation de la table chaude de la cafétéria	0,7
Québec	5700, 4e Avenue Ouest	Bilan de santé du centre de traitement informatique	4,6
Roberval	845, boul. Saint-Joseph	Installation de communicateur cellulaire	1,1

Volets Location et rénovation
Veuillez vous référer à la question générale # 15.

Volets Achat et décoration
Aucun

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Fonds d'information sur le territoire

Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Association des compagnons de chalets d'hiver	7,0
Association Louise-Gosford, L'	13,9
Association Plein-Air secteur Pied-des-Monts	18,0
Municipalité de Blanc-Sablon	13,7
Municipalité régionale de comté Fjord-du-Saguenay	7,4
Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie	16,3
Société pour la nature et les parcs du Canada-Québec	12,1
Total	**88,4**

L'information concernant les subventions de plus de 25 000 $ est déclarée mensuellement aux engagements financiers de 25 000 $ et plus.
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/acces-information/engagements-financiers

Fonds des ressources naturelles – Volet patrimoine minier

Programme de soutien au développement durable pour les entreprises du secteur minier	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Exploration Midland inc.	15,1
Niobec inc.	3,2
Total	**18,3**

L'information concernant les subventions de plus de 25 000 $ est déclarée mensuellement aux engagements financiers de 25 000 $ et plus.
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/acces-information/engagements-financiers

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier

Gestion intégrée des ressources forestières	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	5,8
Université Laval	7,5
Total	**13,3**

Subventions diverses	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Bois Daaquam inc.	21,3
Bois d'œuvre Cédrico inc.	17,7
Bois de plancher P.G. inc., Les	11,8
Formaca	12,0
G.D.S. Valoribois inc.	18,0
Groupe Crête Ferme-Neuve inc.	12,2
Groupe Lebel inc.	12,2
Groupe Lebel inc.	20,5
Matériaux Blanchet inc.	18,6
Mégalak Finition inc.	15,6
Multi Cèdre ltée	15,7
Nordic Paper Québec inc.	6,5
PF Résolu Canada inc.	12,3
Rosario Poirier inc.	10,9
Rosario Poirier inc.	15,0
Scierie St-Elzéar inc.	21,6
Total	**241,9**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique	Au 31 janvier 2025 (k$)
Adélard Goyette & fils ltée	1,1
Bardeaux Lajoie inc., Les	7,3
Bégin & Bégin Incorporée	1,7
Cascades Canada ULC	10,8
Compagnie Commonwealth Plywood ltée, La	4,3
Compagnie Westrock du Canada corp.	18,4
Domtar inc.	19,0
Gaston Cellard inc.	6,7
Gaston Cellard inc.	17,1
Groupe NBG inc.	3,9
Groupe NBG inc.	24,0
Industries John Lewis ltée	1,7
Industries Maibec	2,4
Municipalité de Mont-Carmel	2,6
Produits forestiers Arbec inc.	5,4
Savco inc.	11,9
Spécialiste du bardeau de cèdre inc.	4,8
Xylo-Carbone inc.	10,1
Total	**153,2**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts	Au 31 janvier 2025 (k$)
14356063 Canada inc. (Groupe RPF)	16,2
8401381 Canada inc.	2,9
9036-7772 Québec inc.	1,4
9036-7772 Québec inc.	1,8
9038-4397 Québec inc.	6,6
9072-5144 Québec inc.	19,6
9119-8416 Québec inc.	3,3
9143-7681 Québec inc.	12,3
9147-3322 Québec inc.	16,9
9208-1249 Québec inc.	20,1
9208-3146 Québec inc.	17,9
9274-0620 Québec inc.	11,0
9344-9478 Québec inc.	20,0
9345-4312 Québec inc.	16,0
9348-9847 Québec inc.	9,1
9448-2908 Québec inc.	12,7
9455-8624 Québec inc.	8,6
9455-8624 Québec inc.	9,0
9462-2487 Québec inc.	8,7
9493-7802 Québec inc.	4,6
9737-5003 Québec inc.	10,9
Acériculture Pierre inc.	16,4

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts (suite)	Au 31 janvier 2025 (k$)
Barrette-Chapais ltée	14,9
Boisaco inc.	20,0
Bois d'œuvre Cédrico inc.	5,8
Bois Granval G.D.S. inc.	23,4
Bois Granval G.D.S. inc.	16,8
Centre acéricole Élite inc.	11,1
Conseil des Micmacs de Gesgapegiag	13,1
Corporation Foncière de Waswanipi	18,9
Corporation Foncière de Waswanipi	24,8
Corporation forestière Eenatuk	11,9
Domaine acéricole du Lac inc.	17,5
Eacom Timber Corporation	11,0
Entreprises Guilligan inc., Les	19,2
Érablière CJL	23,9
Érablière de la Coulée Creuse inc.	16,6
Érablière de la Montagne Carrée 1999 inc.	13,9
Érablière de la montagne dorée inc.	4,5
Érablière de la montagne dorée inc.	1,2
Érablière du Farley inc.	20,1
Érablière du Reeke Brook [2011] inc.	3,9
Érablière du Reeke Brook [2011] inc.	11,9
Érablière Duchénier	3,5

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts (suite)	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Érablière Escuminac inc.	23,1
Érablière Francis Morin inc.	18,5
Érablière Francis Robert inc.	18,4
Érablière H.L. inc.	3,9
Érablière Holiday s.e.n.c.	5,6
Érablière J.C.T. Ouellet inc.	1,0
Érablière J.P.L. Caron inc.	5,5
Érablière JVL inc.	14,2
Érablière Jacques Gosselin et fils inc.	24,5
Érablière Jaimes inc.	6,2
Érablière la Coulée Dorée inc.	2,9
Érablière La Montagne d'à Côté inc.	20,4
Érablière Maillé Rouleau Rainville inc.	0,1
Érablière Marockiel inc.	10,9
Érablière Martin Trahan inc.	6,3
Érablière Mercier & fils inc.	3,3
Érablière Montagne de la Croix inc.	4,5
Érablière P.O. Thibault inc.	13,0
Érablière Pro-Bel inc.	4,3
Érablière Réjean Doyon & fils inc.	7,8
Érablière SLJ Dubé inc.	23,8
Érablières Brochu inc.	16,2

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts (suite)	Au 31 janvier 2025 (k$)
Gaston Cellard inc.	19,1
Groupe Lignarex inc.	16,0
Groupe NBG inc.	2,0
Groupement forestier de Témiscouata inc.	16,3
Industries G.D.S. inc.	11,5
Industries G.D.S. inc.	5,8
Jocelyne Lauzon	12,9
Lapointe, Steve (érablière la coulée St-Alex)	6,8
Louisiana-Pacific Canada ltd.	13,8
Louisiana-Pacific Canada ltd.	17,5
Louisiana-Pacifique Canada, division Québec	16,8
Lulumco inc.	4,0
Nation Micmac de Gespeg, La	2,9
PF Résolu Canada inc.	21,0
PF Résolu Canada inc.	21,6
Promobois G.D.S. inc.	8,6
Rosario Poirier inc.	10,6
Rosario Poirier inc.	1,9
Roy, Mathieu (MatRoy Services agricoles)	18,6
S.M.T. inc.	18,0
Scierie Carrière ltée	22,3
Scierie Martel ltée, La	9,0

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2024-2025 : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE MOINS DE 25 000 $

Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts (suite)	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Scierie Martel ltée, La	3,8
Scierie St-Elzéar inc.	4,3
Scierie St-Elzéar inc.	23,0
Sébastien Lizotte	0,8
Sirops Lou May inc., Les	7,8
Sucrerie 2000 inc.	13,3
Total	**1 118,3**

Mesures de modernisation des opérations forestières	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Chantiers de Chibougamau ltée, Les	18,5
Entreprises forestières EG Lauzier inc.	5,3
Entreprises forestières les Sapins Verts inc., Les	18,4
Industries Picard & Poulin inc., Les	17,1
JSY Foresterie inc.	12,2
PF Résolu Canada inc.	13,5
PF Résolu Canada inc.	13,5
Services forestiers Tremblay inc.	9,8
Total	**108,3**

Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides	**Au 31 janvier 2025 (k$)**
Lauzon - Planchers de bois exclusifs inc.	7,4
Lauzon - Planchers de bois exclusifs inc.	3,5
Lauzon - Planchers de bois exclusifs inc.	8,8
Total	**19,7**

L'information concernant les subventions de plus de 25 000 $ est déclarée mensuellement aux engagements financiers de 25 000 $ et plus.
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/acces-information/engagements-financiers

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR 2024-2025, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉE) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

La ventilation des créances est confidentielle, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

CRÉANCES DE PLUS DE 120 JOURS ET > 5 000 $	(k$)
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**4 607,9**
Fonds d'information sur le territoire	**334,6**
Fonds des ressources naturelles	**148,9**

MOYENS ENTREPRIS POUR RECOUVRER CES CRÉANCES

Après l'émission de la facturation, un suivi des comptes à recevoir est effectué et un état de compte est émis mensuellement. Lorsque des montants demeurent impayés pour une période de plus de 60 jours, des avis mensuels sont expédiés au client et des appels téléphoniques périodiques sont effectués.

Dans le cas de non-paiement, la majorité des dossiers sont transmis à la Direction des affaires juridiques et le dossier peut faire l'objet de procédures judiciaires.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 6 : NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ET/OU ETC TRAVAILLANT DIRECTEMENT POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DANS CHACUNE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 2024-2025 ET PROJECTIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette information est disponible dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 7: VENTILATION DES ETC PAR SECTEUR D'INTERVENTION POUR 2024-2025. MASSE SALARIALE GLOBALE POUR CHACUNE DE CES CATÉGORIES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	2024-2025
	Mines
Masse salariale (k$)	18 963,4
Effectifs à temps complet	210,2

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE 8: NOMBRE D'INSPECTEURS OU ETC ÉQUIVALENT À TEMPS PLEIN, À TEMPS PARTIEL ET OCCASIONNEL POUR CHAQUE SECTEUR DU MINISTÈRE VENTILER PAR SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Nombre d'inspecteurs[1]	
Mines	Territoire
7	30

[1] Certains employés réalisent occasionnellement des inspections et ne sont pas considérés comme inspecteur à temps plein.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE 9: NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2024-2025, EN VENTILANT PAR SECTEUR ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Région administrative	Nombre d'inspections par secteur	
	Mines	Territoire
(1) Bas St-Laurent	9	82
(2) Saguenay-Lac-St-Jean	3	67
(3) Capitale Nationale	12	16
(4) Mauricie	7	162
(5) Estrie	22	89
(6) Montréal	0	0
(7) Outaouais	32	182
(8) Abitibi-Témiscamingue	257	157
(9) Côte-Nord	33	99
(10) Nord-du-Québec	80	571
(11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	40	369
(12) Chaudières-Appalaches	19	347
(13) Laval	0	0
(14) Lanaudière	1	85
(15) Laurentides	8	60
(16) Montérégie	0	21
(17) Centre-du-Québec	0	0

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 10: ÉVOLUTION DES BUDGETS RÉGIONAUX OU DÉVOLUS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DU MINISTÈRE POUR 2024-2025 ET PROJECTIONS POUR 2025-2026, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Régions	**Budget (k$) 2024-2025**
Bas-Saint-Laurent (01)	45 624,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	85 884,8
Mauricie - Outaouais - Lanaudière - Laurentides - Centre-du-Québec (04, 07, 14, 15, 17)	115 319,9
Abitibi-Témiscamingue (08)	49 778,9
Côte-Nord (09)	24 028,9
Nord-du-Québec (10)	58 256,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	29 409,5
Estrie - Montréal - Chaudière-Appalaches - Laval - Montérégie (05, 06, 12, 13, 16)	23 974,2

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 35 : LA QUANTITÉ, LA VALEUR DU MINERAI AINSI QUE LES DROITS VERSÉS PAR LES SOCIÉTÉS MINIÈRES TITULAIRES DE BAUX MINIERS OU DE CONCESSIONS MINIÈRES AINSI QUE LES REDEVANCES PROVENANT DES SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE.
ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026

La plus récente publication porte sur les droits versés en 2023 et peuvent être consultés à l'adresse suivante :
https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/donnees-activite-miniere/.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 36 : CONCERNANT LES PHASES DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT MINIER, POUR CHACUNE DES PHASES : A) LE NOMBRE DE DEMANDES; B) LE DÉLAI DE TRAITEMENT MOYEN PAR PHASE; C) LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT POUR LE MINISTÈRE DE CHAQUE PHASE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les phases du processus de dévelopement minéral sont : 1) levés géoscientifiques, 2) exploration, 3) mise en valeur / construction, mise en service et rodage, 4) exploitation et 5) restauration.

A) LE NOMBRE DE DEMANDES
B) LE DÉLAI DE TRAITEMENT MOYEN PAR PHASE
C) LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT POUR LE MINISTÈRE DE CHAQUE PHASE

Phase 1 (levés géoscientifiques) : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne traite pas de demandes provenant de l'industrie minière.

Phase 2 (exploration) : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts octroie des droits exclusifs d'exploration et autorise l'échantillonnage en vrac. Il peut aussi approuver des plans de réaménagement et de restauration à l'étape de l'exploration.

En 2024-2025 (au 31 janvier 2025) :
- 19 165 droits exclusifs d'exploration ont été octroyés, dont certains au-delà des délais moyens figurant à la Déclaration de services à la clientèle[1].
- 287 demandes d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts.
- 4 plans de réaménagement et de restauration ont été analysés et approuvés selon les délais annoncés sur le site Web du Ministère[2].

Phase 3 (mise en valeur / construction, mise en service et rodage) et **phase 4 (exploitation) :** le ministère des Ressources naturelles et des Forêts octroie des baux miniers et des baux de substances minérales de surface (exclusifs et non exclusifs). Il peut aussi approuver des plans de restauration à la phase 3 (1er plan de restauration) et à la phase 4 (révision du plan aux 5 ans).
Phase 5 (restauration) : le Ministère peut octroyer, notamment des baux de substances minérales de surface (exclusifs et non exclusifs).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 36 : CONCERNANT LES PHASES DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT MINIER, POUR CHACUNE DES PHASES : A) LE NOMBRE DE DEMANDES; B) LE DÉLAI DE TRAITEMENT MOYEN PAR PHASE; C) LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT POUR LE MINISTÈRE DE CHAQUE PHASE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

En 2024-2025 (au 31 janvier 2025) :

- Aucun bail minier n'a été octroyé selon les délais annoncés sur le site Web du Ministère[3].
- 13 baux exclusifs de substances minérales de surface (BEX) ont été octroyés, dont certains au-delà des délais figurant à la Déclaration de services à la clientèle[1].
- 299 baux non exclusifs de substances minérales de surface (BNE) ont été octroyés.
- Aucun premier plan de réaménagement et de restauration n'a été reçu pour analyse.
- 12 plans de réaménagement et de restauration révisés ont été analysés, dont certains ont été approuvés selon un délai moyen conforme à celui annoncé sur le site Web du Ministère[2].

Les coûts associés au traitement de l'ensemble de ces demandes correspondent aux salaires de 12 ETC.

[1] https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/Declaration_services_clientele.pdf
[2] https://mrnf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Schema_Restauration.pdf.
[3] https://mrnf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Schema_bail-minier.pdf.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 37: LES REDEVANCES MINIÈRES VERSÉES PAR L'INDUSTRIE PAR MRC DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les redevances versées au cours de l'année 2024 ne sont pas disponibles actuellement puisque ces données, transmises par les sociétés, doivent être tirées de leur déclaration relative à l'impôt minier et la majorité des sociétés productrices visées ont jusqu'au
30 juin 2025 pour produire cette déclaration et la transmettre à l'Agence du revenu du Québec. Ces données seront toutefois diffusées au cours du premier trimestre de 2026.

Les montants totaux des redevances versées, ventilées par mine, sont rendus publics conformément aux articles 120 et 215 de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1), disponibles sur le site Internet du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

La plus récente publication porte sur les droits versés en 2023 et peuvent être consultés à l'adresse suivante :

https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/donnees-activite-miniere/

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 38: INVESTISSEMENTS MINIERS AU QUÉBEC.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les données sur les investissements dans le secteur minier sont comptabilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre des enquêtes sur les statistiques minières. Ces données sont publiées en mars pour l'avant-dernière année. Au 31 janvier 2025, les données disponibles les plus récentes portent sur l'année 2023. Elles peuvent être consultées au :
https://statistique.quebec.ca/fr/document/investissement-minier-quebec/publication/investissement-minier-quebec-2023.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 39 : CONCERNANT LE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027 : A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ORIENTATIONS; B) LES CIBLES PRÉVUES EN 2024-2025 ET CELLES RÉALISÉES; C) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023-2024 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2023-2024; D) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2024-2025; E) LE BUDGET RÉSERVÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ORIENTATIONS
B) LES CIBLES PRÉVUES EN 2024-2025 ET CELLES RÉALISÉES
La reddition de comptes liée à l'état d'avancement des orientations et de l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2023-2027 sera présentée dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

C) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023-2024 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2023-2024
D) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2024-2025
E) LE BUDGET RÉSERVÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027
Les actions prévues au Plan stratégique 2023-2027 sont financées à partir des budgets de rémunération et de fonctionnement disponibles au ministère des Ressources naturelles et des Forêts ainsi que d'enveloppes de transfert tel que le :
– Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier;
– Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier;
– Programme de soutien à la recherche et au développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques;
– Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier;
– Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier;
– Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques;
– Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques;
– Programme Innovation Bois;
– Programme d'innovation en construction bois;
– Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 40 : LE NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS LIÉS AU SECTEUR DE L'INDUSTRIE MINIÈRE PAR MRC, DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; A) LA MASSE SALARIALE, PAR MRC, DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts collige aucune donnée statistique concernant les emplois indirects et les besoins de main-d'œuvre.

Des données sur l'emploi dans le secteur de l'industrie minière peuvent être consultées sur le site de statistique Canada : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1610003201.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : CONCERNANT LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC : A) LE NOMBRE DE PROJETS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LE NOMBRE DE PROJETS EN ACTIVITÉ, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; C) LE NOMBRE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; D) LE NOMBRE DE PROJETS EN ARRÊT, QUI ONT REPRIS DES ACTIVITÉS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LE NOMBRE DE PROJETS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES
B) LE NOMBRE DE PROJETS EN ACTIVITÉ, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES
C) LE NOMBRE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES
D) LE NOMBRE DE PROJETS EN ARRÊT, QUI ONT REPRIS DES ACTIVITÉS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES

	A)	B) C) et D)		B)
MRC	**Nombre de mines actives**	**Nombre de projets en activité (en mise en valeur)**	**Nombre de projets en construction et rodage**	**Nombre de projets d'exploration[1]**
Abitibi	5	3		64
Abitibi-Ouest		1		33
Acton				1
Antoine-Labelle	1			28
Argenteuil		1		1
Arthabaska				1
Avignon				2
Beauce-Centre				4
Beauce-Sartigan				3
Bonaventure				4
Caniapiscau	4	3		41
Charlevoix				5

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : CONCERNANT LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC : A) LE NOMBRE DE PROJETS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LE NOMBRE DE PROJETS EN ACTIVITÉ, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; C) LE NOMBRE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; D) LE NOMBRE DE PROJETS EN ARRÊT, QUI ONT REPRIS DES ACTIVITÉS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	A)	B) C) et D)		B)
MRC	**Nombre de mines actives**	**Nombre de projets en activité (en mise en valeur)**	**Nombre de projets en construction et rodage**	**Nombre de projets d'exploration[1]**
Charlevoix-Est				2
Deux-Montagnes				2
Jamésie	2	21	1	582
Kamouraska				1
Kativik	3	5		78
La Côte-de-Beaupré				1
La Côte-de-Gaspé				3
La Haute-Côte-Nord				10
La Haute-Gaspésie				9
La Matanie				4
La Matapédia				4
La Mitis				3
La Rivière-du-Nord				1
La Tuque	1			18
La Vallée-de-la-Gatineau				10
La Vallée-de-l'Or	7	6		107

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : CONCERNANT LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC : A) LE NOMBRE DE PROJETS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LE NOMBRE DE PROJETS EN ACTIVITÉ, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; C) LE NOMBRE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; D) LE NOMBRE DE PROJETS EN ARRÊT, QUI ONT REPRIS DES ACTIVITÉS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	A)	B) C) et D)		B)
MRC	**Nombre de mines actives**	**Nombre de projets en activité (en mise en valeur)**	**Nombre de projets en construction et rodage**	**Nombre de projets d'exploration[1]**
Lac-Saint-Jean-Est				4
Le Domaine-du-Roy				18
Le Fjord-du-Saguenay	1	3		21
Le Golfe-du-Saint-Laurent				4
Le Granit				4
Le Haut-Saint-François				3
Le Rocher-Percé				1
Le Val-Saint-François				2
Les Appalaches				2
Les Collines-de-l'Outaouais				3
Les Etchemins				2
Les Îles-de-la-Madeleine	1			2
Les Laurentides				2
Manicouagan		2		24
Maria-Chapdelaine		1		20
Maskinongé				1

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : CONCERNANT LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC : A) LE NOMBRE DE PROJETS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LE NOMBRE DE PROJETS EN ACTIVITÉ, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; C) LE NOMBRE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; D) LE NOMBRE DE PROJETS EN ARRÊT, QUI ONT REPRIS DES ACTIVITÉS, PAR MRC DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	A)	B) C) et D)		B)
MRC	**Nombre de mines actives**	**Nombre de projets en activité (en mise en valeur)**	**Nombre de projets en construction et rodage**	**Nombre de projets d'exploration[1]**
Matawinie		1		5
Mékinac				2
Memphrémagog				1
Minganie	1	1		27
Montmagny				3
Papineau	1	1		4
Pontiac				1
Portneuf				1
Rivière-du-Loup				1
Rouyn-Noranda	1	4		80
Saguenay				3
Sept-Rivières		1		9
Témiscamingue				33

[1] Les propriétés compilées par le Ministère sont celles publiquement connues. Il s'agit typiquement de propriétés détenues par des sociétés d'exploration ou de développement minier qui font des déclarations en continu (ex. communiqués de presse), telles que des sociétés en bourse, et pour lesquels il est possible d'identifier les claims qui sont associés à ces propriétés. La compilation n'est donc pas exhaustive et elle n'est pas représentative de l'ensemble des claims actifs. Par exemple, pour les claims détenus par une société privée qui ne publie pas d'information sur ses campagnes d'exploration, les propriétés ne sont pas compilées par le ministère, mais les claims sont inscrits au registre public des droits miniers, réels et immobiliers. Considérant que la base de données de compilation des propriétés d'exploration a été lancée par le Ministère en mars 2024, il n'est pas possible de donner ces chiffres avant 2023.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : CONCERNANT LES DROITS MINIERS CONFÉRÉS AU MOYEN DES TITRES SUIVANTS: A) CLAIM; B) BAIL MINIER; C) CONCESSION MINIÈRE; D) BAIL D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE. VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES : E) LE NOMBRE, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR MRC, AINSI QUE LE NOMBRE TOTAL AU QUÉBEC; F) LE COÛT, PAR TAILLE, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR MRC; G) LE NOMBRE PAR MINÉRAUX; H) LE NOMBRE DE DEMANDES D'UN DROIT MINIER; I) LE NOMBRE DE REFUS D'UN DROIT MINIER, LES RAISONS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) CLAIM (DROIT EXCLUSIF D'EXPLORATION (DEE));
B) BAIL MINIER (BM);
C) CONCESSION MINIÈRE (CM);
D) BAIL EXCLUSIF D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE (BEX) ET BAIL NON EXCLUSIF D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE (BNE);
E) NOMBRE POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES, PAR MRC;
H) NOMBRE DE DEMANDES D'UN DROIT MINIER;
I) NOMBRE DE REFUS D'UN DROIT MINIER, LES RAISONS.

Ces données sont disponibles sur le site Web du Registre des droits miniers, réels et immobiliers du Québec (GESTIM) :
gestim.mines.gouv.qc.ca

	Nombre de titres actifs	Nombre de demandes	Nombre de refus	Raisons
	2024-2025			
DEE	344 752	25 477	6 481	Notamment : - terrain visé par une contrainte à l'activité minière - terrain a déjà été désigné par une autre personne
BM	118	2	0	
CM	100	N/A	N/A	
BEX	420	28	7	Demande sur un site : - où une suspension temporaire apposée - étant situé sur le claim d'un tiers - site où une soustraction à l'activité
BNE	3 630	312	8	- Demande incomplète - Demande dans une région où la gestion des sites a été déléguée aux MRC - Demande située sur le BEX d'un tiers - Substance était réservée pour pouvoir faire la restauration du site

A) CLAIM (DROIT EXCLUSIF D'EXPLORATION (DEE));
B) BAIL MINIER;
D) BAIL EXCLUSIF ET NON EXCLUSIF D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE;
F) LE COÛT, PAR TAILLE.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : CONCERNANT LES DROITS MINIERS CONFÉRÉS AU MOYEN DES TITRES SUIVANTS: A) CLAIM; B) BAIL MINIER; C) CONCESSION MINIÈRE; D) BAIL D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE. VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES : E) LE NOMBRE, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR MRC, AINSI QUE LE NOMBRE TOTAL AU QUÉBEC; F) LE COÛT, PAR TAILLE, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR MRC; G) LE NOMBRE PAR MINÉRAUX; H) LE NOMBRE DE DEMANDES D'UN DROIT MINIER; I) LE NOMBRE DE REFUS D'UN DROIT MINIER, LES RAISONS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

En vertu de l'article 83.3 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001), les tarifs sont indexés de plein droit, au 1er janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen des prix à la consommation pour le Québec.
Les informations sont disponibles sur le site web ministériel à l'adresse suivante :
https://mrnf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/LI_Indexation_Tarification_Exploitation.pdf

A) CLAIM (DROIT EXCLUSIF D'EXPLORATION (DEE));
G) NOMBRE DE DROITS CONFÉRÉS PAR MINÉRAUX.

Les données sur les substances minérales recherchées ne sont disponibles que pour les droits exclusifs d'exploration (anciennement claims).
Un droit exclusif d'exploration peut faire l'objet de recherche de plus d'une substance minérale.

SUBSTANCE MINÉRALE RECHERCHÉE	2024	SUBSTANCE MINÉRALE RECHERCHÉE	2024
Apatite	4 995	Molybdène	1 705
Argent	11 708	Nickel	33 391
Calcaire	71	Niobium	2 157
Chrome	119	Or	84 236
Cobalt	9 733	Palladium	5 956
Cuivre	53 182	Paragneiss	-
Diamant	258	Pegmatite (pour le lithium)	5 125
Dolomie	112	Pierre de construction	65
Éléments de terres rares	7 186	Platine	6 273
Étain	84	Plomb	1 152
Feldspath	33	Quartzite	175
Fer	7 676	Schiste	-
Fluorure	244	Sel	6
Gabbro	1	Silicium	223
Granite	1 815	Talc	-
Graphite	2 248	Titane	3 395
Grenat	27	Tourbe	-
Grès	3	Tungstène	237
Ilmenite	415	Uranium	1 056
Kaolinite	91	Vanadium	1 912
Lithium	59 521	Wollastonite	66
Magnésium	9	Yttrium	-
Marbre	124	Zinc	12 246
Mica	21		

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : CONCERNANT LA PLATEFORME GESTIM : A) LE NOMBRE DE COMPTES D'UTILISATEUR DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME; C) LES COÛTS D'ENTRETIEN DE LA PLATEFORME; D) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS TRAVAILLANT SUR LA PLATEFORME ET AU BON FONCTIONNEMENT; E) LE NOMBRE DE PANNES DURANT LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; F) LES COÛTS RELIÉS AUX PANNES PAR ANNÉES DURANT LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; G) LE NOMBRE DE VISITEURS DE LA PLATEFORME.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. Le nombre de comptes d'utilisateur depuis les 5 dernières années
620 comptes utilisateurs* ont été créés en 2024-2025**.
4 569 comptes utilisateurs* ont été créés entre 2020-2025**.

B. Les coûts de fonctionnement de la plateforme
Coûts de fonctionnement (entretien et amélioration) en 2024-2025** : 267,9 k$

C. Le coûts d'entretien de la plateforme;
Coûts d'entretien en 2024-2025** : 82,9 k$

D. Le nombre d'employés travaillant sur la plateforme et au bon fonctionnement
4 employés à temps complet dédiés à l'amélioration et à l'entretien de la plateforme GESTIM.

E. Le nombre de pannes durant les 5 dernières années
Deux pannes majeures*** ont eu lieu au cours des 5 dernières années.

F. Les coûts reliés aux pannes par années durant les 5 dernières années
Information non disponible.

G. Le nombre de visiteurs de la plateforme
14 847 utilisateurs ont initié au moins une session entre le 1er janvier 2024 et le 1er janvier 2025.

* Un compte utilisateur est défini comme une personne physique qui s'est inscrite dans ODM/GESTIM et qui peut agir en son nom, au nom d'une personne morale ou d'une entreprise individuelle.
** Donnée au 31 janvier 2025.
*** Une panne est considérée majeure lorsque le système GESTIM n'est plus disponible à la clientèle pendant plusieurs jours.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 44 : CONCERNANT LA POLITIQUE DE CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES PROPRE AU SECTEUR MINIER : A) LE NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR ANNÉE, DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; B) LE COÛT RELIÉ À CHAQUE CONSULTATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

La Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier (Politique) a été publiée le 22 octobre 2019.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/affaires-autochtones/PO-consultation-mines_MERN.pdf

La Politique vise à améliorer la coordination de l'action gouvernementale, à clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes et à créer des opportunités pour celles-ci. Elle a également pour but de renforcer les relations entre les communautés autochtones et le gouvernement et de promouvoir le dialogue entre le Québec, les communautés autochtones et les promoteurs miniers.

A) LE NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR ANNÉE, DEPUIS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES
Depuis la publication de la Politique, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a réalisé plusieurs consultations autochtones pour des permis, droits ou autorisations. Du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025, 127 consultations auprès des communautés autochtones ont été réalisées par le Ministère.

B) LE COÛT RELIÉ À CHAQUE CONSULTATION
Aucuns frais.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 45 : CONCERNANT LE PLAN QUÉBÉCOIS POUR LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES: A) L'ÉTAT DE SITUATION DE CHAQUE ORIENTATION ET MESURE; B) POUR CHAQUE ORIENTATION, VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES COÛTS; C) POUR CHAQUE ACTION, VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A - L'ÉTAT DE SITUATION DE CHAQUE ORIENTATION ET MESURE

La reddition de comptes du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 (PQVMCS) prévoit la publication d'un bilan annuel au 31 mars. Ce bilan porte plus spécifiquement sur les suivis des indicateurs et des cibles liés aux actions du PQVMCS. Le dernier bilan disponible est au 31 mars 2024 et se retrouve au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-action/BI_Plan_action_PQVMCS_31mars2024.pdf.

Près de 75 % des cibles reliées aux actions sont atteintes selon les échéanciers fixés (au 30 septembre 2024).

B - POUR CHAQUE ORIENTATION, VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES COÛTS

Au 31 janvier 2025, près de 58,8 M$ ont été dépensés pour mettre en œuvre le Plan (63,2 %) et 85,0 M$ engagés (91,3 %).

C - POUR CHAQUE ACTION, VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES COÛTS

En 2024-2025 (au 31 janvier 2025), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a dépensé plus de 13,6 M$ pour mettre en œuvre certaines actions du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 46 : ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT MINIER IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT : A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS ; B) LA DATE DES RENCONTRES ; C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS ; D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT ; E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ; F) LISTE DES ENTREPRISES QUI FONT DE LA 2E ET 3E TRANSFORMATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Aucune négociation de ce type n'a eu lieu en 2024-2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 47: QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2024-2025. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINERAI.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Présentation des établissements, situés au Québec, ayant un bail minier et les substances exploitées. Il indique également si la première transformation ou une partie de la première transformation du minerai est effectuée au Québec ainsi que le type de transformation.

Établissements situés au Québec ayant atteint la production commerciale au 31 janvier 2025

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées	Première transformation au Québec	Type de transformation
Beaufor[1]	Probe Gold inc.	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Casa Berardi	Hecla Québec inc.	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Complexe Goldex	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Complexe LaRonde	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent, cuivre, zinc	Oui en partie	Brique d'or non affinée au Québec, Concentré de cuivre transformé à la fonderie Horne à Rouyn-Noranda et concentré de zinc transformé hors Québec.
Complexe Lithium Amérique du Nord	Sayona Québec inc.	Lithium	Non	s.o.
DSO	Tata Steel Minerals Canada Ltd	Fer	Non	s.o.
Éléonore	Newmont Corporation	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Géant Dormant[1]	Mines Abcourt inc.	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Kiena	Mines d'Or Wesdome inc.	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Lac Bloom	Minerai de Fer Québec Inc.	Fer	Non	s.o.
Lac-des-Îles	Northen Graphite Corp.	Graphite	s. o.	Une partie de la production est sert à produire du graphite expansé dans une usine à Terrebonne
Lac Letondal [2]	Imerys Canada Inc.	Mica	s. o.	s.o.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 47: QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2024-2025. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINERAI.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées	Première transformation au Québec	Type de transformation
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane inc.	Ilménite	Oui	Scories de titane, fonte, acier, oxyde de scandium et poudre métallique au complexe métallurgique de RTFT (Sorel-Tracy) en Montérégie.
Lamaque	Eldorado Gold Québec	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Mines Seleine	Sel Windsor ltée	Sel	s. o.	s.o.
Mont-Wright et Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.	Fer	Oui en partie	Une petite partie de la production de l'usine de bouletage de Port-Cartier est transformée en acier à l'aciérie d'ArcelorMittal située à Contrecoeur en Montérégie.
Niobec	Magris Resources inc.	Niobium	Oui	Ferro-niobium (usine adjacente à la mine)
Nunavik nickel	Canadian Royalties Inc.	Nickel, cuivre, cobalt, EGP, palladium, or	Non	s.o.
Othmer[3]	Dentsply Canada Ltd.	Feldspath	Non	Le traitement du minerai et la transformation sont faits à l'usine de Puerto Rico pour la fabrication de céramique dentaire de haute qualité.
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre, EGP cobalt, or, argent	Non	s.o.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 47: QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2024-2025. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINERAI.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées	Première transformation au Québec	Type de transformation
Usine de traitement de la mine Renard[1]	Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	Diamant	Non	s.o.
Usine de traitement de Lac Bachelor[1]	Ressources Bonterra	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Westwood	IAMGOLD Corporation	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée

[1] Au 31 janvier 2025, mine fermée, mais ayant produit en 2024 ou en maintenance.

[2] Production aux quatre ans.

[3] Production aux deux ans.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) recense uniquement le tonnage extrait et non la quantité du minerai exploité et traité. La plupart des mines de minerais métalliques produisent un minerai contenant plusieurs métaux. Il n'est donc généralement pas possible de regrouper les quantités de minerais extraits au Québec par type de minerai.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES, DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS POUR 2024-2025 : A) AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE; B) L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE; C) LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts incluant les volets patrimoine minier et gestion de l'activité minière du Fonds des ressources naturelles	**2024-2025* (k$)**
A) L'aide à l'exploration minérale	
• Fonds miniers autochtones (Conseil cri sur l'exploration minérale et Fonds d'exploration minière du Nunavik)	550,0
B) L'assistance à l'industrie minérale	0,0
C) Les autres paiements de transfert	
• Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents (Propulsion Québec)[1]	346,0
• Rio Tinto Aluminium[1]	7 000,0
• Université du Québec à Chicoutimi[1]	7,5
• Université de Sherbrooke[1]	500,0
• Nouveau Monde Graphite inc.[2]	56,6
• Rio Tinto fer et titane inc.[2]	82,1
• 14764391 Canada inc.[3]	9,4
• Canadian Royalties inc.[3]	88,3
• Corporation Métaux Précieux du Québec[3]	50,0
• Doré Copper Mining Corp.[3]	27,3
• Glencore Canada Corporation[3]	60,0
• Graphite Nordique inc.[3]	60,0
• Green Mining Innovation inc.[3]	30,2
• Lithium Winsome Adina inc.[3]	99,5
• Niobec inc.[3]	11,3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES, DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS POUR 2024-2025 : A) AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE; B) L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE; C) LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts incluant les volets patrimoine minier et gestion de l'activité minière du Fonds des ressources naturelles	**2024-2025* (k$)**
• QI Énergétique Québec ltée[3]	25,2
• Renforth Resources inc.[3]	39,4
• MRC Maria-Chapdelaine[4]	30,6
• Exploration Midland inc.[5]	15,1
• Niobec inc.[5]	3,2
• Sables Olimag inc.[6]	3 694,0
TOTAL	**12 785,7**

* Données au 31 janvier 2025.

1. Subvention versée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.
2. Subvention versée dans le cadre du Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier.
3. Subvention versée dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024.
4. Subvention versée dans le cadre du Programme d'aide financière pour la remise en état de sablières et de gravières 2021-2023.
5. Subvention versée dans le cadre du Programme de soutien au développement durable du secteur minier.
6. Plan action - Amiante et résidus miniers amiantés au Québec : vers la transformation d'un passif en un actif durable

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 49: DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC EN 2023-2024, HORS CHANTIER ET EN CHANTIER, PAR RÉGION ET SELON LES MINÉRAUX RECHERCHÉS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les données sur les investissements miniers sont comptabilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre du Programme de statistiques minières. L'Institut de la statistique du Québec rend disponibles des données sur les investissements miniers à deux moments dans l'année. Les données provisoires de l'année qui vient de se terminer (2024) seront publiées au cours de l'hiver (2025) ainsi que les données sur les totaux concernant les intentions de dépenses pour l'année qui débute (2025). En novembre 2025, les données finales seront disponibles pour l'année 2024 ainsi que les données révisées sur les intentions de dépenses pour l'année 2025.

Il est possible d'obtenir les données publiques concernant les investissements sur le site de l'Institut de la statistique du Québec :
https://statistique.quebec.ca/fr/document/investissement-minier-quebec/publication/investissement-minier-quebec-2023#invest

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 50 : LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS. MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Nom	Date de signature	Partenaire	Montant total des travaux (M$)	Contribution du MRNF (M$)	Montant dépensé en 2024-2025* (M$)
Entente contractuelle - Projet Manitou-Goldex	28 mars 2008	Mines Agnico-Eagle ltée	130,7	Maximum de 108,9	6,5

* Au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 51 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION EN 2024-2025. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 31 MARS 2025. NOMBRE DE NOUVEAUX PERMIS DE PROSPECTION OCTROYÉS EN 2024-2025, VENTILÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

La Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif (2021, chapitre 35), entrée en vigueur le 9 décembre 2021, apporte des modifications, dont le retrait du permis de prospection de la Loi sur les mines. Ainsi, toute personne peut prospecter, conformément aux dispositions de la Loi sur les mines, un terrain susceptible de faire l'objet d'un droit exclusif d'exploration (anciennement « claim ») sans avoir à obtenir un permis de prospection.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 52 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS EN 2024-2025. DE PLUS, VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES INVESTISSEMENTS TOTAUX RÉALISÉS PAR LES SOCIÉTÉS AFIN DE DÉVELOPPER LEURS CLAIMS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Somme totale obtenue pour l'octroi de claims en 2024-2025 (en k$)
7 874,1

Les investissements totaux réalisés par les sociétés minières en exploration minière sont compilés annuellement par l'Institut de la statistique du Québec : https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/investissement-minier-quebec-2023

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 53 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS EN 2024-2025. VENTILER PAR OCTROI ET PAR RENOUVELLEMENT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Somme obtenue pour les baux miniers (en k$)		
	2024-2025	
	Nombre	Somme totale (en K$)
Octroi	0	890,2
Renouvellement	80	

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 54 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EN 2024-2025. VENTILER PAR OCTROI ET PAR RENOUVELLEMENT.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Somme totale obtenue pour les baux d'exploitation de substances minérales de surface (k$)		
	2024-2025	
	Nombre	**Somme totale (en k$)**
Octroi	312	317,9
Renouvellement	241	
Municipalités régionales de comté[1]	1932	280,8

[1] Les municipalités régionales de comté, ayant signé une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État, perçoivent les revenus liés aux activités déléguées à compter de la date de prise en charge des activités.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE #55 : LISTE DES AVIS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE SECTEUR MINE DU MINISTÈRE POUR 2024-2025. MONTANTS RÉCOLTÉS ET INFRACTIONS COMMISES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

En 2024-2025 (au 31 janvier 2025), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a transmis au Bureau des infractions et amendes (BIA) un rapport d'infraction général concernant des omissions de déclaration d'extraction pour la même période. Le BIA a jugé que les éléments de preuve au dossier ne permettaient pas de délivrer un constat d'infraction.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 56 : LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE OU DE RENOUVELLEMENT EN 2024-2025, VENTILÉE PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) Liste des droits exclusifs d'exploration (DEE), anciennement claims, n'ayant pas respecté les conditions de délivrance en 2024-2025

Il n'y a aucun DEE inscrit dans le Registre public des droits miniers réels et immobiliers qui ne respecte pas les conditions de délivrance.

B) Liste des droits exclusifs d'exploration (DEE), anciennement claims, n'ayant pas respecté les conditions de renouvellement en 2024-2025

Il n'y a aucun DEE actif dans le Registre public des droits miniers réels et immobiliers qui n'a pas respecté les conditions de renouvellement.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 57 : COPIE DES PLANS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT QUE LE MINISTÈRE A EN SA POSSESSION. MONTANT DE LA GARANTIE ÉTABLIE POUR CHACUN DE CES PLANS ET MONTANT RÉEL VERSÉ POUR CETTE GARANTIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les plans de restauration déposés et approuvés après le 10 décembre 2013 sont rendus publics, conformément à l'article 215 de la Loi sur les mines. Ceux-ci, de même que les modalités de versement du montant total de la garantie financière à verser, sont accessibles dans le système de gestion des titres miniers GESTIM, sous l'onglet Site minier : https://gestim.mines.gouv.qc.ca/.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Abbeville	1	En cours de planification	41,0	1,1
Abcourt, Halde	1	En cours de planification	3 854,0	1,3
Abitibi-Asbestos	1	En cours de planification	41,0	0,3
Adanac	1	En cours de planification	40,5	1,1
Akasaba	1	En cours de planification	30,1	5,2
Albert	1	En cours de planification	35,4	4,6
Aldermac	1	Suivi et entretien postrestauration	733,0	184,7
Anglo-Rouyn	1	Acquisition de données	36,4	6,1
Ansil	1	Acquisition de données	38,6	8,3
Arntfield	1	Acquisition de données	6 575,5	9,1
Arrowhead	1	En cours de planification	41,0	1,1
Asbestos Hill	1	Acquisition de données	210 416,6	57,2
Asbury Graphite	1	En cours de planification	36,7	12,2
Asselin	1	En cours de planification	35,6	5,1
Aubelle	1	En cours de planification	40,9	1,1
Back, Lac Smith	1	En cours de planification	154,7	7,6
Barvue	1	Suivi et entretien postrestauration	2 374,3	20,7
Beaudry	1	En cours de planification	333,2	1,1
Beattie, parc	1	En cours de planification	69 268,2	8,0
Belleterre (infrastructures)	1	En cours de planification	41,0	1,2
Bertrand	1	En cours de planification	36,5	5,1
Bevcon	1	En cours de planification	16,7	3,6
Black Cliff	1	En cours de planification	41,0	0,3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Blairdon	1	En cours de planification	39,3	0,8
Blondeau Nickel	1	En cours de planification	41,0	1,1
Bouscadillac	1	Acquisition de données	38,6	2,0
Buffadison	1	En cours de planification	40,7	1,3
Candego	1	Suivi et entretien postrestauration	652,6	35,5
Cartwright	1	En cours de planification	41,0	0,3
Cedar Bay	1	En cours de planification	1 240,2	4,1
Certac	1	En cours de planification	716,7	4,2
Chesbar	1	En cours de planification	40,9	0,3
Chimo	1	En cours de planification	6,9	9,6
Claremont	1	En cours de planification	40,9	1,1
Claverny	1	Acquisition de données	39,6	5,7
Clinton	1	En cours de planification	37,9	4,9
Continental	1	En cours de planification	40,9	6,9
Copper Cliff	1	En cours de planification	36,2	4,0
Copper Rand (parc)	1	En cours de planification	66 386,1	7,4
Cournor	1	Acquisition de données	3 897,6	5,2
Cupra	1	En cours de planification	37,9	5,1
Darius (O'Brien)	1	Acquisition de données	11 546,9	56,5
Delbridge	1	En cours de planification	1 498,4	1,1
Denain	1	En cours de planification	40,8	1,1
Donalda	1	Acquisition de données	36,4	7,2
Dorval Beacon (parc)	1	Acquisition de données	819,8	1,1

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Duvan Copper	1	En cours de planification	84,2	1,1
East-Sullivan	1	Suivi et entretien postrestauration	4 192,0	52,9
East-Waite	1	Acquisition de données	38,6	1,7
Eustis	1	Suivi et entretien postrestauration	1 820,0	20,0
Fédéral 22B16	1	En cours de planification	38,7	7,5
Fisher	1	En cours de planification	41,0	-
Flordin	1	Acquisition de données	37,2	7,9
Fontana	1	En cours de planification	9,8	1,8
Garney	1	En cours de planification	41,0	1,1
Granada, ancien parc	1	En cours de planification	6 819,7	1,1
Grandroy	1	En cours de planification	3 826,5	3,9
Guinard	1	Acquisition de données	38,6	1,1
High Water	1	En cours de planification	37,9	4,7
Icon Sullivan	1	En cours de planification	4 354,7	10,1
Inmont Copper	1	En cours de planification	276,0	1,1
Jaculet	1	En cours de planification	698,0	5,5
Joe Mann, parc	1	En cours de planification	2 926,5	7,5
Joutel Copper	1	En cours de planification	3 389,5	1,3
Kewagama	1	Acquisition de données	38,6	1,7
Kokko Creek	1	En cours de planification	38,1	7,8
Lac Fortune Ouest	1	En cours de planification	40,9	-
Lac Garon	1	Acquisition de données	38,2	5,9
Lac Jake	1	En cours de planification	37,3	6,8

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Lac Jeannine	1	En cours de planification	67 697,3	21,6
Lac Renzy	1	Réalisation de travaux de restauration	5 631,6	715,6
Lac Rose	1	En cours de planification	347,1	1,3
Lacoma	1	En cours de planification	34,1	5,0
Lapa Zulapa	1	Acquisition de données	17 776,6	10,6
Lapaska	1	En cours de planification	41,0	0,3
Lemoine	1	En cours de planification	36,7	7,1
Lorraine	1	Suivi et entretien postrestauration	683,7	25,2
Lucien Béliveau	1	En cours de planification	22,2	6,6
Manitou	1	Réalisation de travaux de restauration	92 997,8	6 813,2
Marcoux	1	En cours de planification	36,6	5,0
McWatters	1	Acquisition de données	35,3	8,2
Mine Principale	1	Réalisation de travaux de restauration	227 593,9	479,3
Mines Madeleine	1	Suivi et entretien postrestauration	589,8	40,6
Molybdenite Corporation	1	En cours de planification	42 398,0	5,9
Montréal (Coleraine)	1	En cours de planification	38,0	4,8
Moulton Hill	1	En cours de planification	36,7	4,7
New Bidlamaque	1	En cours de planification	37,1	1,7
New Calumet	1	Suivi et entretien postrestauration	756,5	44,5
New Hosco	1	En cours de planification	40,9	0,3
New Marlon	1	En cours de planification	41,0	0,1
Normétal	1	Suivi et entretien postrestauration	668,7	116,0
Normetmar	1	En cours de planification	797,1	8,1

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Nortrac	1	Acquisition de données	40,4	12,2
Opémiska	1	Suivi et entretien postrestauration	200,9	18,0
Pandora	1	Acquisition de données	4 759,9	8,0
Perron	1	En cours de planification	37,3	1,7
Phelps Dodge	1	En cours de planification	41,0	-
Pierre Beauchemin	1	Acquisition de données	39,4	1,1
Powell, Rouyn	1	Acquisition de données	39,3	5,7
Preissac	1	Suivi et entretien postrestauration	655,6	68,5
Preissac Molybdenite	1	Réalisation de travaux de restauration	64 706,5	17 601,2
Québec Explorers	1	En cours de planification	37,5	3,2
Québec Lithium (ancien parc)	1	En cours de planification	53,7	2,5
Québec-Chibougamau	1	En cours de planification	37,9	4,1
Quésabé	1	Acquisition de données	37,5	6,2
Radiore	1	En cours de planification	41,0	0,3
Randall	1	En cours de planification	41,0	-
Reed-Bélanger	1	En cours de planification	2 182,5	4,9
Regcourt	1	En cours de planification	22,7	4,3
Resenore	1	En cours de planification	37,0	1,7
Rollmac	1	Acquisition de données	36,4	15,4
Sablière 12K05-001	1	Suivi et entretien postrestauration	52,5	-
Sablière 32C04-014	1	En cours de planification	140,0	-
Sablière 33F13-003	1	En cours de planification	45,0	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Schefferville	11	En cours de planification	6 800,6	31,7
Schefferville, Dépôt pétrolier	1	En cours de planification	13 472,5	-
Silidor	1	En cours de planification	37,2	7,0
Simon Ouest	1	Acquisition de données	31,2	1,3
Siscoe	1	En cours de planification	1 463,2	18,1
Sites d'exploration sur le territoire Eeyou Istchee - Baie-James	192	En cours de planification	10 113,1	-
Somex	1	Suivi et entretien postrestauration	656,4	15,1
South Tiblemont	1	En cours de planification	41,0	-
Stabell	1	En cours de planification	41,0	0,3
Stadacona	1	Suivi et entretien postrestauration	615,7	20,1
Standard Gold Mines	1	En cours de planification	41,0	0,3
St-Lawrence Columbium	1	Scénarios et plans de restauration	12 641,8	297,7
St-Robert-Metals	1	En cours de planification	37,8	8,1
Suffield	1	Suivi et entretien postrestauration	670,1	14,0
Sullipek	1	En cours de planification	38,5	6,7
Sullivan	1	En cours de planification	37,0	1,7
Swanson	1	Acquisition de données	38,1	6,1
Terrains Aurifères	1	Suivi et entretien postrestauration	614,0	148,2
Thompson Cadillac	1	Acquisition de données	3 332,5	23,5
Uniquartz	1	En cours de planification	40,5	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Identification du site minier	Nombre de sites	État de situation	Coûts totaux estimés au 31 mars 2024 (k$)	Montant dépensé en 2024-2025 (k$) [1]
Van Reet	1	En cours de planification	38,7	8,0
Vauze	1	En cours de planification	21 934,0	12,1
Venus	1	En cours de planification	41,0	0,3
Vianor	1	En cours de planification	41,0	-
Waite Ackerman	1	Acquisition de données	37,2	3,6
Waite-Amulet	1	Acquisition de données	85 879,3	10,1
Weedon	1	En cours de planification	38,6	4,9
Wendell	1	Acquisition de données	40,5	5,8
West Malartic	1	Acquisition de données	4 549,8	7,4
Wood Cadillac	1	Suivi et entretien postrestauration	437,0	26,7
Wrightbar	1	En cours de planification	36,9	1,4
Autres sites (4) [2]	0	Responsabilité incertaine, mais probable (>70 %)	- [3]	3,5
		TOTAL	**1 105 900,9**	**27 432,8**

[1] En date du 31 janvier 2025.

[2] Les coûts encourus associés à ces sites auraient dû être imputés dans un autre budget, un ajustement comptable est prévu être effectué d'ici le 31 mars 2025.

[3] Les coûts totaux estimés des sites en responsabilité incertaine, mais probable (>70 %) sont indiqués à 0 $ puisqu'ils ne sont pas inscrit en responsabilité réelle au PTSC.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 59 : CONCERNANT LA FILIÈRE LITHIUM AU QUÉBEC, FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION, LES INVESTISSEMENTS OCTROYÉS PAR LE GOUVERNEMENT, LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'ANALYSE DES PROJETS PAR LE GOUVERNEMENT ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À LEURS ANALYSE (ETC), LE NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS EN JEU, DES PROJETS SUIVANTS : A) NEMASKA LITHIUM; B) NORTH AMERICAN LITHIUM INC.; C) PROJET AUTHIER DE SAYONA MINING; D) FOURNIR LA LISTE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT AU QUÉBEC.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) NEMASKA LITHIUM

B) NORTH AMERICAN LITHIUM INC.

C) PROJET AUTHIER DE SAYONA MINING

Les informations concernant les investissements octroyés par le gouvernement pour la filière du lithium relèvent du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

D) FOURNIR LA LISTE DES PROJETS EN MISE EN VALEUR AU QUÉBEC

La liste des projets en cours au Québec ainsi que leur localisation peuvent être consultés sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/ProjetsMiniers.pdf.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 60 : NOMBRE DE NOUVEAUX CLAIMS ENREGISTRÉS EN 2023-2024, 2024-2025 ET CEUX PRÉVUS DANS LA PLANIFICATION POUR 2025-2026 POUR CHACUN DES MINÉRAUX SUIVANTS : A) GRAPHITE; B) LITHIUM; C) NIOBIUM; D) YTTRIUM; E) LANTHANE; F) NÉODYMIUM; G) DYSPROSIUM; H) TERBIUM; I)VANADIUM; J) SAMARIUM; K) NICKEL; L) URANIUM.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	Nombre de droits exclusifs d'exploration délivrés en 2024-2025	
	Octroi	**Renouvellement**
Graphite[1]	383	566
Lithium[1]	6 469	4 911
Nickel[1]	3 555	11 321
Éléments de terres rares[2]	570	1 557
Niobium[1]	390	537
Uranium	159	31
Vanadium[1]	0	137

[1] Minéraux stratégiques pour le Québec (liés aux politiques publiques et aux énergies renouvelables).

[2] Les substances suivantes font partie d'un groupe de substances minérales recherchées nommé « éléments des terres rares » : dysprosium, lanthane, néodymium, samarium, terbium, yttrium.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 61 : CONCERNANT LA FILIÈRE BATTERIE LITHIUM ION AU QUÉBEC, FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION, LES INVESTISSEMENTS OCTROYÉS PAR LE MINISTÈRE, LE NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS EN JEU ET LES RETOMBÉES PRÉVUES DES PROJETS DE GRAPHITE SUIVANTS, POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 : A) MATAWINIE; B) LAC GUÉRET; C) LAC DES ÎLES; D) LAC KNIFE; E) LA LOUTRE; F) MILLER; G) BELL GRAPHITE; H) MOUSSEAU WEST; I) LAC RAINY NORD; J) LAC GUÉRET SUD; K) FOURNIR LA LISTE DES AUTRES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT AU QUÉBEC. DANS TOUS LES CAS, SPÉCIFIER LA PROXIMITÉ DES GISEMENTS AVEC UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE, UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE OU UNE MUNICIPALITÉ
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 62 : CONCERNANT LA FILIÈRE BATTERIE LITHIUM ION AU QUÉBEC, FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION, LES INVESTISSEMENTS OCTROYÉS PAR LE MINISTÈRE, LE NOMBRE D'EMPLOIS POTENTIELS EN JEU ET LES RETOMBÉES PRÉVUES DES PROJETS DE COBALT SUIVANTS : A) RAGLAN; B) NUNAVIK NICKEL; C) DUMONT NICKEL; D) BRAVO; E) HAWK RIDGE; F) LAC MÉNARIK; G) LAC ROCHER; H) NISK-I; I) GRASSET; J) FOURNIR LA LISTE DES AUTRES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT AYANT UN POTENTIEL POUR L'EXTRACTION DE COBALT. DANS TOUS LES CAS, SPÉCIFIER LA PROXIMITÉ DES GISEMENTS AVEC UNE INDUSTRIE TOURISTIQUE, UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE OU UNE MUNICIPALITÉ
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 63 : LE NOMBRE DE MUNICIPALITÉS OU DE MRC QUI ONT DÉPOSÉ, EN 2024-2025, DES DEMANDES VISANT À DÉCRÉTER DES PORTIONS DE LEUR TERRITOIRE INCOMPATIBLES AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Entre le 1er avril 2024 et le 31 janvier 2025, quatre municipalités régionales de comté (MRC) ont déposé un total de cinq demandes d'avis relativement à la conformité aux orientations gouvernementales de projets ou de règlements qui incluaient la délimitation de territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) par la modification ou la révision de leur schéma d'aménagement et de développement.

Une liste des MRC et municipalités ayant un TIAM en vigueur ainsi que les proportions territoriales correspondantes est disponible sur le site Web du MRNF : https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/orientation-gouvernementale-en-matiere-damenagement-du-territoire-ogat/.

A) DÉLAIS DE MISE EN SERVICE ENTRE LES PREMIÈRES DÉMARCHES AVEC LE MINISTÈRE ET LE DÉBUT DES TRAVAUX :

Certains délais de traitement pour la délivrance de permis sont connus et diffusés sur le site du ministère des Ressources naturelles et des Forêts : https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/processus-delais-traitement/, soit les délais relatifs à la délivrance :

- d'un bail exclusif d'exploitation de substances minérales de surface;
- d'un bail minier;
- de l'évaluation et l'approbation du plan de réaménagement et de restauration.

B) NOMBRE DE PROJETS DEPUIS 2024 :

Une ouverture de mine satellite reliée à un complexe minier en exploitation : la mine souterraine Odyssey Nord et Sud associée au complexe Canadian Malartic.

En 2024-2025, ouveture du complexe minier Lithium Amérique du Nord de sayona Québec.

En 2024, Nemaska Lithium a relancé les travaux de l'usine hydrométallurgique en vue de commencer l'exploitation en 2026.

En 2024, les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ont eu lieu en octobre 2024 pour le projet minier Horne 5 de Ressources Falco ltée.

Enfin, quatre projets miniers ont atteint, en 2024-2025, l'étape de la mise en valeur selon le processus de développement minéral défini par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Ceux-ci ont déposé des rapports technico-économiques (évaluation économique préliminaire) sur le site SEDAR + : Adina (Winsome Resources), Bégin-Lamarche (Corporation First Phosphate), Perron (Amex Exploration) et Shaakichiuwaanaan (Patriot Battey Metals).

C) MINERAI VISÉ;

D) DATE PRÉVUE DE FIN DE L'EXPLOITATION;

E) COÛT TOTAL DU PROJET;

Nom du projet	Promoteur	Minerai visé	Nombre d'années d'exploitation*	Coût de construction (CAPEX)
Adina	Winsome Resources Ltd.	Lithium	23,0	350,0 M$
Bégin-Lamarche	First Phosphate Corp.	Apatite Fer	23,0	675,0 M$
Complexe Lithium Amérique du Nord	Sayona Québec inc.	Lithium	20,0	Non applicable Réouverture de la mine
Horne 5	Ressources Falco ltée	Or Zinc Cuivre Argent	15,0	1 080,0 M$
Odyssey Nord et Sud - Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle ltée	Or	16,0	1 700,0 M$
Perron	Amex Exploration	Or	10,0	229,0 M$
Shaakichiuwaanaan	Patriot Battery Metals Inc.	Lithium	24,0	1 373,5 M$
Whabouchi	Nemaska Lithium inc.	Lithium	33,0	2 100,0 M$

* Prévu par le promoteur.

F) MONTANTS VERSÉS PAR LES ENTREPRISES AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES.

Les ententes entre les promoteurs miniers et les communautés autochtones étant de nature privée, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne dispose pas d'information sur les montants versés aux communautés autochtones en vertu de ces ententes.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 65 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT, POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES OU TOUT AUTRE PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ, REÇUES EN 2024-2025.
LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour le volet implantation d'éoliennes, voir la réponse à la question 37 du troisième groupe d'opposition. Pour le volet tout autre projet de production d'électricité, veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 66 : L'ENSEMBLE DES SOMMES VERSÉES PAR LE MINISTÈRE AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, PAR MUNICIPALITÉ, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

LISTES DES SOMMES VERSÉES PAR LE MINISTÈRE AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Municipalités	2024-2025 (k$)
Énercycle[1]	0,3
Localité de Valcanton	0,2
Municipalité de Blanc-Sablon	12,1
Municipalité de Chartierville	35,0
Municipalité de Ferland-et-Boilleau	85,1
Municipalité de Grande-Vallée	0,1
Municipalité de la paroisse de Saint-Camille-de-Lellis	1,1
Municipalité de Montebello	0,1
Municipalité de Normétal	1,0
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus	0,6
Municipalité de Preissac	0,3
Municipalité de Sainte-Thècle	93,7
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1,5
Municipalité de Saint-Modeste	0,9
Municipalité de Saint-Ubalde	2,6
Municipalité de Taschereau	5,9
Municipalité de Val-Saint-Gilles	0,2
Municipalité du Village de Baie-Trinité	0,6
Municipalité régionale de comté Antoine-Labelle	52,3
Municipalité régionale de comté d'Acton	14,0
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	46,7

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 66 : L'ENSEMBLE DES SOMMES VERSÉES PAR LE MINISTÈRE AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, PAR MUNICIPALITÉ, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Municipalité régionale de comté de Charlevoix Est	154,1
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	15,3
Municipalité régionale de comté de La Matanie	498,5
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	0,8
Municipalité régionale de comté de Lac Saint-Jean Est	76,7
Municipalité régionale de comté de l'Érable	9,0
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	67,5
Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine (MRC)	124,8
Municipalité régionale de comté de Matawinie	38,3
Municipalité régionale de comté de Mékinac	0,6
Municipalité régionale de comté de Montmagny	276,4
Municipalité régionale de comté de Portneuf	464,9
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	881,7
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	6,2
Municipalité régionale de comté des Laurentides	127,6
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François (MRC)	28,2
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	153,8
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	40,2
Régie Intermunicipale d'Enfouissement Sanitaire de Charlevoix Est	0,1
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	0,3
Ville de Belleterre	1,4
Ville de Chapais	2,5

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 66 : L'ENSEMBLE DES SOMMES VERSÉES PAR LE MINISTÈRE AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, PAR MUNICIPALITÉ, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ville de Chibougamau	1,9
Ville de La Tuque	183,7
Ville de Lac-Mégantic	0,1
Ville de Lebel-Sur-Quévillon	1,5
Ville de Murdochville	0,2
Ville de Normandin	0,1
Ville de Québec	25,0
Ville de Rouyn-Noranda	0,5
Ville de Saint-Antonin	0,1
Ville de Val-d'Or	51,2

[1] Anciennement la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 67 : L'ENSEMBLE DES SOMMES ACCORDÉES À LA MESURE OU LA PROMOTION DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT MINIER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts accorde une importance à mettre en place un environnement d'affaire qui intègre et promeut les bonnes pratiques en matière d'acceptabilité sociale des activités minières et s'engage à mettre en place les conditions favorables, dans le respect de sa mission, pour assurer le développement des ressources naturelles et du territoire public de manière durable et responsable. L'ensemble des mesures mises en place se réalisent à même les ressources en place. Donc, aucune somme n'est accordée spécifiquement à l'acceptabilité sociale des projets de développement minier.

Des modifications à la Loi sur les mines ont été adoptées par l'Assemblée nationale en novembre 2024 et visaient, notamment à favoriser une meilleure acceptabilité sociale des projets miniers, entre autres, en renforçant le dialogue entre les parties prenantes du secteur minier et les communautés d'accueil des activités minières.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a élaboré une Feuille de route 2024-2025 : Pour un développement harmonieux et responsable de l'activité minière qui inclus des actions favorisant la prévisibilité de l'activité minière, les retombées locales et régionales et la protection de l'environnement, qui répondent aux préoccupations des collectivités locales et autochtones et qui tiennent compte des engagements du gouvernement du Québec en matière de développement responsable de ses ressources minérales.

CONCERNANT LA MINE RENARD :

A) LES SOMMES INVESTIES DANS CE PROJET MINIER;

Aucune somme n'a été investie dans ce projet en 2024-2025.

B) LES SOMMES PERDUES;

Aucune somme n'a été perdue en 2024-2025.

C) LE TOTAL DES MINERAIS EXTRAITS;
D) LES SOMMES DES REDEVANCES DE LA MINE.

Les données sont publiées annuellement sur le site du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/donnees-activite-miniere/).

Les droits versés au cours de l'année 2024, pour la mine Renard, ne sont pas disponibles actuellement puisque cette donnée, transmise par la société, doit être tirée de sa déclaration relative à l'impôt minier et la société visée a jusqu'au 30 juin 2025 pour produire cette déclaration et la transmettre à l'Agence du revenu du Québec, s'il y a lieu.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE 69 : DÉTAILLER L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS POUR 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 PAR MINERAI.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les données sur les investissements dans le secteur minier sont comptabilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre des enquêtes sur les statistiques minières. Au 31 janvier 2025, les données disponibles les plus récentes portent sur l'année 2023. Elles peuvent être consultées au : https://statistique.quebec.ca/fr/document/investissement-minier-quebec/publication/investissement-minier-quebec-2023.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 70 : DÉTAILLER L'ENSEMBLE DES REDEVANCES POUR 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 PAR MINERAI.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Depuis le 1er septembre 2015, l'administration de la Loi sur l'impôt minier a été prise en charge par l'Agence du revenu du Québec. Toutefois, selon les articles 120 et 215 de la Loi sur les mines, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) diffuse les redevances versées, ventilées par mine : https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/publications/donnees-activite-miniere/. La plus récente publication porte sur les droits versés en 2023 et, comme pour les années précédentes, elle est en fonction des exercices financiers des sociétés et non de l'exercice financier gouvernemental.

Les redevances versées au cours de l'année 2024 ne sont pas disponibles actuellement puisque ces données, transmises par les sociétés, doivent être tirées de leur déclaration relative à l'impôt minier et la majorité des sociétés productrices visées ont jusqu'au 30 juin 2025 pour produire cette déclaration et la transmettre à l'Agence du revenu du Québec. Ces données seront toutefois diffusées au cours du premier trimestre de 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 71 : LES SOMMES INVESTIES DANS LA RESTAURATION DE SITES MINIERS AU QUÉBEC POUR 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS DU 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Il n'y a pas d'obligation dans la Loi sur les mines (LM), pour le volet restauration des sites miniers actifs, concernant la divulgation des sommes investies par les sociétés minières pour des travaux de restauration minière réalisés sur les sites miniers exploités. Toutefois, les plans déposés auprès du ministère des Ressources naturelles et Forêts (MRNF) par les sociétés minières pour le réménagement et la restauration des terrains impactés par les activités minières ainsi que la lettre d'approbation et le calendrier de versement associés sont accessibles dans le système de gestion des titres miniers GESTIM, sous l'onglet Site minier : https://gestim.mines.gouv.qc.ca/.

Pour les sites miniers abandonnés sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, un montant de 27,4 M$ a été dépensé en 2024-2025[1] afin de réaliser le réménagement et la restauration des terrains qui ont été impactés par des activités minières passées.

[1] Au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 72 : CONCERNANT LES INSPECTIONS ET LES SANCTIONS DES SITES MINIERS QUÉBÉCOIS
A) LE NOMBRE D'INSPECTIONS FAITES EN 2023-2024 ET 2024-2025 PAR SITE MINIER; B) LE NOMBRE DE SANCTIONS EN 2023-2024 ET 2024-2025, PAR SITE MINIER; C) LE TOTAL DES AMENDES PAR SITE MINIER EN 2023-2024 ET 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LE NOMBRE D'INSPECTIONS FAITES EN 2023-2024 ET 2024-2025 PAR SITE MINIER;

En 2024-2025[1], 523 inspections ont été réalisées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

B) LE NOMBRE DE SANCTIONS EN 2023-2024 ET 2024-2025, PAR SITE MINIER;

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts prépare des rapports d'infraction généraux qui sont transmis au Bureau des infractions et amendes (BIA) du ministère de la Justice. Les constats d'infraction sont délivrés par le BIA à partir des rapports d'infractions généraux. Le BIA a le mandat de déterminer si des poursuites doivent être intentées ou non et de délivrer un constat d'infraction, le cas échéant.

En 2024-2025[1], le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a transmis au BIA un rapport d'infraction général concernant des omissions de déclaration d'extraction pour la même période. Le BIA a jugé que les éléments de preuve au dossier ne permettaient pas de délivrer un constat d'infraction.

C) LE TOTAL DES AMENDES PAR SITE MINIER EN 2023-2024 ET 2024-2025.

Les amendes sont perçues par le BIA, et non par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

[1] Du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 73 : L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS PROVENANT DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN, INCLUANT CEUX DU DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE DES ÉTATS-UNIS, DANS LES PROJETS MINIERS, VENTILÉ PAR PROJET MINIER POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le gouvernement américiain n'investit pas dans les projets à proprement parler (détention d'actions d'une entreprise).

Cependant, le gouvernement américain est intervenu à une seule reprise dans un projet minier au Québec sous la forme d'une contribution non remboursable (subvention) en 2024-2025 :

- Projet La Loutre, société Lomiko, contribution au développement d'un procédé de transformation du graphite, 8,35 M$US du Département de la défense des États-Unis via le programme « Defense Production Act, Title III » (DPA title III).

En date du 14 mars 2025, un décret du président Trump a suspendu tout nouveau financement par ce programme (DPA Title III), et ce, jusqu'à nouvel ordre.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 74 : LES EXPORTATIONS DE CHAQUE MINERAI QUÉBÉCOIS VERS LES ÉTATS-UNIS PAR MINÉRAUX POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les données sur les exportations du minerai du Québec vers les États-Unis sont diffusées par l'Institut de la statistique du Québec : https://statistique.quebec.ca/commerce-international/hkc-2018.php?cacheTime=1743621932772&lang=36&productType=HS6&reportType=TE&timePeriod=5|Complete%20Years&periodString=&naArea=P24&countryList[]=9&currency=CDN&searchType=BL&hSelectedCodes=2502|2504|2510|2511|2519|2524|2525|2528|2529|2530|2601|2602|2603|2604|2605|2606|2607|2608|2609|2610|2611|2612|2613|2614|2615|2616|2617&grouped=INDIVIDUAL&runReport.x=Produire%20rapport&toFromCountry=CDN.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 75 : L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS PROVENANT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LES PROJETS MINIERS AU QUÉBEC PAR PROJET MINIER POUR LES ANNÉES 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le gouvernement fédéral n'investit pas dans les projets miniers à proprement parler (détention d'actions d'une entreprise). Toutefois, certaines interventions financières, sous forme de contributions non remboursables (subventions), peuvent être réalisées pour les appuyer dans leur développement.

Lors de l'exercice financier 2024-2025[1], le gouvernement fédéral a annoncé des investissements dans six projets miniers québécois pouvant atteindre 39,8 M$ dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques (FIMC) qui a été mis en place en 2024.

Dans le cadre du Programme de recherche, développement et démonstration pour les minéraux critiques, aucun appel de propositions n'a eu lieu en 2024-2025.

[1] Au 31 janvier 2025.

Les investissements dans les projets miniers par le gouvernement du Québec sont gérés par Investissement Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 77 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT DE 32 020 800 $ ANNONCÉ POUR LA RÉFECTION DES CHAUSSÉES AÉROPORTUAIRES POUR 2024-2025 ET LES FONDS;

Le gouvernement du Québec investit 32 020 800 $ pour la réhabilitation des chaussées aéroportuaires et la mise à jour du système de drainage et d'autres travaux connexes à l'aéroport de La Grande-Rivière.

- Le tableau ci-dessous présente les prévisions de dépenses établies pour l'année 2024 :

Désignation	2024-2025
Gérance de projet	45 000 $
Étude et avant-projet	249 594 $
Conception-Plans et devis- Accompagnement	- $
Travaux Préparatoires (gestion sol contaminés Volet1)	200 000 $
Travaux	- $
Surveillance	- $
Contrôle qualité	- $
Supervision Gestion Aérotech	3 000 $
Contingence (10%)	
Frais d'administration (5%)	22 630 $

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 77 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

B) LA MISE À JOUR DU SYSTÈME DE DRAINAGE ET LES AUTRES TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT DE LA GRANDE-RIVIÈRE, EN PRÉCISANT LES SOURCES DE FINANCEMENT, L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Année financière	Activités	Échéancier	Sources de financement	Avancement
2024-2025	¨ **Travaux de construction – Phase 1** - Excavation des fossés latéraux (Côté sud de la piste) - Installation des drains de raccordement - Remplacement des systèmes électrotechniques et de balisage de la piste et des voies de circulation - Installation d'un nouveau groupe électrogène	Août 2024 – Mars 2025	Gouvernement du Canada (PAIA)	100 %
	¨ **Études et conception – Phase 2** - Relevés terrain - Étude géotechnique et caractérisation des sols et matières résiduelles - Conception et préparation des plans et devis préliminaires	Novembre 2024 – Mars 2025	Gouvernement du Québec (PQI)	90 %
2025-2026	¨ **Plans et devis – Phase 2** - Préparation des plans et devis pour soumission et construction (Travaux 2025) - Préparation des plans et devis pour soumission et construction (Travaux 2026 et 2027)	Avril – Octobre 2025	Gouvernement du Québec (PQI)	5 %
	¨ **Travaux de construction prévus en 2025 – Phase 2** - Excavation des fossés latéraux (Côté nord de la piste) - Installation des drains de fondation, des regards aéroportuaires et des conduites de raccordement - Mise en place de 3 ponceaux de drainage - Réparations ponctuelles de l'enrobé de la piste	Juillet – Octobre 2025	Gouvernement du Québec (PQI)	0 %

C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET POUR L'ANNÉE 2024-2025, INCLUANT LES ÉTAPES COMPLÉTÉES, CELLES EN COURS ET LES ÉCHÉANCES PRÉVUES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Voir la réponse B

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 77 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

D) LES IMPACTS DE CES TRAVAUX SUR LA SÉCURITÉ ET LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE L'AÉROPORT, NOTAMMENT EN LIEN AVEC LES NORMES DE TRANSPORTS CANADA ET LA DEMANDE CROISSANTE EN BIENS ET SERVICES POUR LES COMMUNAUTÉS ET ENTREPRISES DU NUNAVIK;

Dans le cadre de la phase 1 du projet, financée par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaire (PAIA) au coût de 10,3 M$, la mise à niveau des systèmes électrotechniques ainsi que l'installation du nouveau groupe électrogène ont contribué à renforcer la fiabilité des équipements électriques, diminuant ainsi les risques de fermeture de la piste en raison de défaillances techniques.

Dans le cadre de la phase 2 du projet, financée par le gouvernement du Québec et inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) au coût de 32 M$, la réhabilitation des chaussées, incluant la finalisation de la réfection du système de drainage, vise à optimiser la qualité et à prolonger la durabilité des infrastructures.

De plus, tous les équipements électrotechniques, ainsi que la signalisation proposée (marquage de la chaussée et panneaux), sont mis en conformité à la norme TP-312, 5e édition.

L'aéroport demeure opérationnel tout au long des travaux. Afin de limiter l'impact sur les vols réguliers, les travaux sont réalisés durant la nuit. Ainsi, la piste demeure accessible pour les évacuations médicales et les vols non programmés. Avant le début des travaux, un plan d'exploitation pendant la construction (PEC) est soumis à Transports Canada pour approbation. Toutes les mesures nécessaires en matière de sécurité, de conformité avec la norme TP-312, et concernant les diverses phases de la construction, seront respectées, afin de garantir le bon déroulement des opérations pendant les travaux. Parallèlement, des communications sont tenues avec NAV Canada pour la gestion des équipements d'aide à la navigation et la revue des approches durant les travaux.

Par ailleurs, une réduction temporaire de la largeur de la piste, passant de 45 m à 39 m, est envisagée durant la phase de construction. Cette largeur sera rétablie à 45 m lors des travaux de réhabilitation de la piste, prévus pour 2026. Il est à noter que cette réduction de largeur n'entrave pas les opérations habituelles des vols.

E) LES MESURES PRÉVUES POUR RENFORCER CETTE CAPACITÉ À L'AVENIR, NOTAMMENT EN CONTEXTE DE FEUX DE FORÊT, POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Les travaux de réhabilitation visent non seulement à maintenir la capacité actuelle des opérations de l'aéroport, mais également à en améliorer la fiabilité. Ils favoriseront une plus grande résilience face à des événements imprévus, tels que les feux de forêt, en renforçant la capacité des infrastructures, des systèmes électrotechniques et de la signalisation.

F) LE NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE PROJET EN 2024-2025, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026

La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) ne réalise pas directement les travaux en régie, mais procède plutôt par l'attribution de contrats à des entreprises spécialisées possédant les compétences nécessaires.

En conséquence, la SDBJ ne mesure pas spécifiquement le nombre d'emplois générés par les projets, ni la répartition entre les travailleurs locaux, les travailleurs étrangers et les employés issus des Premières Nations et des Inuit. De ce fait, la SDBJ n'a pas de prévision pour 2025-2026.

Cela dit, la SDBJ demeure fermement engagée à maximiser les retombées économiques au niveau régional. À cette fin, elle privilégie les entreprises du territoire de la Baie-James pour ses acquisitions de biens et services, tout en veillant à une saine concurrence.

De plus, les contrats de travaux à venir, comme ceux en cours, incluent des clauses spécifiques conditionnant le paiement à la présentation de justificatifs des retombées économiques régionales. Des pénalités sont appliquées en cas de non-respect de ces engagements.

L'objectif de la SDBJ est de renforcer l'économie locale en veillant à ce que les bénéfices des projets profitent principalement aux communautés qui vivent et œuvrent sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 78 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES DÉTAILS DE L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET CONSTRUCTION ÉCONORD INC., INCLUANT LES SOMMES INVESTIES, LES ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES ET LES OBJECTIFS VISÉS; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CINQ PHASES DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE DE LA MINE PRINCIPALE, EN PRÉCISANT LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS, LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES À CE JOUR ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR CHAQUE PHASE; C) LES RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DU PROJET; D) LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRIES ET JAMÉSIENNES IMPLIQUÉES DANS CHAQUE PHASE, AINSI QUE LEUR RÔLE RESPECTIF; E) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ENGAGÉS POUR CHAQUE PHASE DES TRAVAUX, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS; F) LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES, INCLUANT LE NOMBRE DE PROPOSITIONS REÇUES, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS RETENUS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES DÉTAILS DE L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET CONSTRUCTION ÉCONORD INC., INCLUANT LES SOMMES INVESTIES, LES ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES ET LES OBJECTIFS VISÉS

Les détails de l'entente conclue entre le gouvernement du Québec et Construction Éconord inc.

Le décret numéro 679-2024, daté du 27 mars 2024, autorise la ministre des Ressources naturelles et des Forêts à conclure un contrat selon des conditions différentes de celles qui sont applicables en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (appel d'offres public ou régionalisé), soit un contrat de gré à gré avec Construction Éconord inc. (Éconord) pour la réalisation des travaux de construction visant la poursuite de la restauration du site minier abandonné de la Mine Principale.

Le contrat entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et Éconord a été signé le 23 janvier 2025. Celui-ci comprend les composantes administratives usuelles associées à ce type de travaux. Le contrat prévoit la réalisation des travaux en 5 phases qui seront négociés en gré à gré sous forme de demande d'intervention en fonction de l'avancement du projet.

Les sommes investies

En 2024-2025, aucune somme n'a été investie.

Les engagements des parties prenantes

Les engagements des parties prenantes sont intégrés au contrat et comprennent, entre autres, les délais des travaux, le prix, les modalités de paiement et les clauses usuelles d'un contrat pour des travaux de construction, incluant notamment la description des besoins, les conditions générales et complémentaires, le cautionnement d'exécution, etc.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 78 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES DÉTAILS DE L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET CONSTRUCTION ÉCONORD INC., INCLUANT LES SOMMES INVESTIES, LES ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES ET LES OBJECTIFS VISÉS; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CINQ PHASES DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE DE LA MINE PRINCIPALE, EN PRÉCISANT LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS, LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES À CE JOUR ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR CHAQUE PHASE; C) LES RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DU PROJET; D) LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRIES ET JAMÉSIENNES IMPLIQUÉES DANS CHAQUE PHASE, AINSI QUE LEUR RÔLE RESPECTIF; E) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ENGAGÉS POUR CHAQUE PHASE DES TRAVAUX, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS; F) LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES, INCLUANT LE NOMBRE DE PROPOSITIONS REÇUES, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS RETENUS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les objectifs visés

Le contrat vise la poursuite des travaux de restauration du site minier abandonné de la Mine Principale qui incluent, notamment la restauration des trois aires d'accumulation de résidus miniers et de la zone d'opération industrielle, ainsi que la sécurisation et la renaturalisation du site.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CINQ PHASES DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE DE LA MINE PRINCIPALE, EN PRÉCISANT LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS, LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES À CE JOUR ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR CHAQUE PHASE

Les travaux n'ont pas débuté en 2024-2025.

C) LES RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DU PROJET

Un des objectifs du contrat est que les travaux à réaliser profitent à des entreprises locales et autochtones, et que les retombées économiques, dont celles découlant des emplois, bénéficieront à la fois à la communauté crie d'Oujé-Bougoumou et aux Jamésiens.

D) LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRIES ET JAMÉSIENNES IMPLIQUÉES DANS CHAQUE PHASE, AINSI QUE LEUR RÔLE RESPECTIF

Cette information n'est actuellement pas disponible puisque les travaux n'ont pas débuté.

E) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ENGAGÉS POUR CHAQUE PHASE DES TRAVAUX, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS

Cette information n'est actuellement pas disponible puisque les travaux n'ont pas débuté.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 78 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 AVRIL 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES DÉTAILS DE L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET CONSTRUCTION ÉCONORD INC., INCLUANT LES SOMMES INVESTIES, LES ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES ET LES OBJECTIFS VISÉS; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CINQ PHASES DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE DE LA MINE PRINCIPALE, EN PRÉCISANT LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS, LES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES À CE JOUR ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR CHAQUE PHASE; C) LES RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DU PROJET; D) LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRIES ET JAMÉSIENNES IMPLIQUÉES DANS CHAQUE PHASE, AINSI QUE LEUR RÔLE RESPECTIF; E) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ENGAGÉS POUR CHAQUE PHASE DES TRAVAUX, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES TRAVAILLEURS LOCAUX, LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET LES EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS; F) LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES, INCLUANT LE NOMBRE DE PROPOSITIONS REÇUES, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS RETENUS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

F) LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES, INCLUANT LE NOMBRE DE PROPOSITIONS REÇUES, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS RETENUS

Aucun appel d'offres n'a été fait puisque la ministre des Ressources naturelles et des Forêts a été autorisée (décret numéro 679-2024) à conclure un contrat selon des conditions différentes de celles qui sont applicables en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (appel d'offres public ou régionalisé), soit un contrat de gré à gré avec Construction Éconord inc.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 79 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 6 MAI 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES SOMMES TOTALES INVESTIES POUR LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE AUTORISATION POUR TRAVAUX D'EXPLORATION À IMPACTS (ATI), INCLUANT LES COÛTS LIÉS À L'ÉLABORATION ET À L'IMPLANTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE, AUX RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES ET AUX OUTILS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE. B) LA VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION ET À L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2024-2025 AINSI QUE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026. C) LES COÛTS LIÉS AUX CONSULTATIONS ET AUX DÉMARCHES EFFECTUÉES AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUTOCHTONES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION. D) LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ATTRIBUÉES PAR LE MINISTÈRE POUR ASSURER LE SUIVI ET L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION, AINSI QUE TOUTE SOMME PRÉVUE POUR LA FORMATION DES PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES DANS SON APPLICATION. E) L'IMPACT ATTENDU DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS D'EXPLORATION MINIÈRE, AINSI QUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA COMMUNICATION ENTRE LES PROMOTEURS ET LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES. F) LE NOMBRE D'INSPECTIONS ET DE SUIVIS RÉALISÉS EN 2024-2025 POUR S'ASSURER DU RESPECT DES CONDITIONS IMPOSÉES DANS LE CADRE DES ATI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES SOMMES TOTALES INVESTIES POUR LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE AUTORISATION POUR TRAVAUX D'EXPLORATION À IMPACTS (ATI), INCLUANT LES COÛTS LIÉS À L'ÉLABORATION ET À L'IMPLANTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE, AUX RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES ET AUX OUTILS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE.

Les travaux d'élaboration et d'implantation de l'autorisation pour travaux d'exploration à impacts (ATI) ont été effectués avant la mise en œuvre de l'ATI (6 mai 2024), donc en 2023-2024 principalement. Au 31 janvier 2025, 173,1 k$ ont été investies pour la mise en place de l'ATI. Correspond essentiellement aux salaires des employées du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

B) LA VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION ET À L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2024-2025 AINSI QUE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026.

La gestion et l'application de l'ATI se fait par les employés du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. En 2024-2025[1], les dépenses de 330,4 k$ correspondantes aux salaires des employés qui ont traité les demandes d'ATI.

C) LES COÛTS LIÉS AUX CONSULTATIONS ET AUX DÉMARCHES EFFECTUÉES AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUTOCHTONES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION.

En 2024-2025[1], les dépenses associées aux démarches de consultations auprès des communautés locales (municipalités) et autochtones sont de 49 665 $.

[1] Au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 79 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 6 MAI 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES SOMMES TOTALES INVESTIES POUR LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE AUTORISATION POUR TRAVAUX D'EXPLORATION À IMPACTS (ATI), INCLUANT LES COÛTS LIÉS À L'ÉLABORATION ET À L'IMPLANTATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE, AUX RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES ET AUX OUTILS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE. B) LA VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION ET À L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2024-2025 AINSI QUE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026. C) LES COÛTS LIÉS AUX CONSULTATIONS ET AUX DÉMARCHES EFFECTUÉES AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUTOCHTONES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION. D) LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ATTRIBUÉES PAR LE MINISTÈRE POUR ASSURER LE SUIVI ET L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION, AINSI QUE TOUTE SOMME PRÉVUE POUR LA FORMATION DES PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES DANS SON APPLICATION. E) L'IMPACT ATTENDU DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS D'EXPLORATION MINIÈRE, AINSI QUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA COMMUNICATION ENTRE LES PROMOTEURS ET LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES. F) LE NOMBRE D'INSPECTIONS ET DE SUIVIS RÉALISÉS EN 2024-2025 POUR S'ASSURER DU RESPECT DES CONDITIONS IMPOSÉES DANS LE CADRE DES ATI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

D) LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ATTRIBUÉES PAR LE MINISTÈRE POUR ASSURER LE SUIVI ET L'APPLICATION DE CETTE AUTORISATION, AINSI QUE TOUTE SOMME PRÉVUE POUR LA FORMATION DES PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES DANS SON APPLICATION.

En 2024-2025[1], l'équivalent de 4 équivalent temps complet (ETC) est associé au suivi et à l'application des demande d'ATI, représentant des dépenses en rémunération de 330,4 k$. Ce montant inclut la rémunération du personnel qui a tenu des séances de formation avec les promoteurs miniers.

[1] Au 31 janvier 2025.

E) L'IMPACT ATTENDU DE CETTE NOUVELLE AUTORISATION SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS D'EXPLORATION MINIÈRE, AINSI QUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA COMMUNICATION ENTRE LES PROMOTEURS ET LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES.

L'ATI permet de prendre en considération les préoccupations du milieux d'accueil, et ce, avant le début des travaux d'exploration. Ainsi, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts peut subordonner l'ATI à des conditions d'exercices pour la réalisation des travaux afin de favoriser l'acceptabilité sociale des projets d'exploration. L'impact attendue est une amélioration progressive de l'acceptabilité sociale des projets d'exploration et une amélioration de la prévisibilité pour les exploitants.

F) LE NOMBRE D'INSPECTIONS ET DE SUIVIS RÉALISÉS EN 2024-2025 POUR S'ASSURER DU RESPECT DES CONDITIONS IMPOSÉES DANS LE CADRE DES ATI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

En 2024-2025[1] : 8 inspections en lien avec les ATI ont été réalisées afin de s'assurer du respect des conditions imposées.

[1] Au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 80 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 346 554 $ ACCORDÉE À MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MICROSCOPE OPTIQUE AUTOMATISÉ ASSISTÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) LA LISTE DES SIX PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, EN PRÉCISANT LE MONTANT ACCORDÉ À CHACUN ET LEURS OBJECTIFS RESPECTIFS; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ANNONCÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; E) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; F) LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CE PROGRAMME EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES DÉTAILS DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 346 554 $ ACCORDÉE À MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MICROSCOPE OPTIQUE AUTOMATISÉ ASSISTÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES;

Ce projet s'inscrit dans la poursuite de travaux de recherche antérieurs en s'appliquant au contexte industriel d'études minéralogiques opérationnelles basées sur une technologie de microscopie optique automatisée assisté par intelligence artificielle. Ces avancées ont pour objectifs de :

1) caractériser la minéralogie du nickel-cobalt et du carbone graphitique des gisements d'or réfractaire dans un délai inférieur à 24 heures;
2) optimiser la valorisation de ces mêmes éléments.

Le projet mobilisera des chercheurs et étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'Université de Liège en Belgique et de l'entreprise Clemex Technologies, qui allieront leurs expertises en microscopie optique et en apprentissage machine et qui pourront profiter des retombées scientifiques et commerciales.

En cas de succès, cette technologie permettra à la ceinture aurifère de l'Abitibi-Témiscamingue de pourvoir les minéraux critiques et stratégiques (MCS) nécessaires à la filière batterie locale et d'améliorer la capacité de prédiction géométallurgique permettant ainsi de réduire l'empreinte environnementale associée aux opérations minières liées aux MCS.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 80 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 346 554 $ ACCORDÉE À MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MICROSCOPE OPTIQUE AUTOMATISÉ ASSISTÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) LA LISTE DES SIX PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, EN PRÉCISANT LE MONTANT ACCORDÉ À CHACUN ET LEURS OBJECTIFS RESPECTIFS; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ANNONCÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; E) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; F) LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CE PROGRAMME EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

B) LA LISTE DES SIX PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, EN PRÉCISANT LE MONTANT ACCORDÉ À CHACUN ET LEURS OBJECTIFS RESPECTIFS;

La liste des projets financés dans le cadre du 1er et 2e appel de propositions du Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des MCS (Programme) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts[1] est diffusé : Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques 2022-2025.

C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ANNONCÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Les six projets financés dans le cadre du 2e appel de propositions du Programme ont tous débuté lors de l'exercice financier 2024-2025.

D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES;

L'évaluation des projets ayant passé l'étape de l'admissibilité est réalisée par un comité d'experts compétent et indépendant selon les critères suivants :

1) Pertinence du projet (30 %)
   - L'adéquation de la demande avec les objectifs de l'appel de propositions;
   - L'adéquation du projet avec les besoins de collaboration des partenaires et des milieux preneurs;

[1] La gestion du Programme est déléguée au Regroupement sectoriel en transformation métallique.

- L'offre de services en extraction, transformation et recyclage des MCS dans le cadre du mandat du requérant;
- La pertinence du projet par rapport à la mission reconnue et au modèle d'affaires du requérant;
- Le nombre d'entreprises ou d'organismes engagés dans le projet et leur capacité organisationnelle;
- La diversité des sources de financement;
- La complémentarité des participants affiliés au projet.

2) Qualité du projet (40 %)

- Une description claire et réaliste du plan d'affaire du projet, des résultats attendus et de l'échéancier;
- La démonstration des ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet, y compris de leur expertise;
- La structure de financement;
- La complémentarité des centres regroupés à l'égard du projet déposé.

3) Retombées économiques, sociales ou technologiques (30 %)

- Les effets durables sur les activités du requérant;
- La capacité du projet à susciter l'adhésion, la synergie et la participation du milieu preneur et des partenaires (démontrée dans les lettres d'appui);
- Les retombées économiques potentielles sur le plan local, régional et national.

Pour déterminer la recommandation de financement d'un projet, le comité de sélection attribue une note de passage, laquelle peut être établie en fonction du nombre de demandes reçues, du budget disponible et de l'historique antérieur de notation des projets.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 80 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 346 554 $ ACCORDÉE À MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MICROSCOPE OPTIQUE AUTOMATISÉ ASSISTÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) LA LISTE DES SIX PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, EN PRÉCISANT LE MONTANT ACCORDÉ À CHACUN ET LEURS OBJECTIFS RESPECTIFS; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ANNONCÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; E) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; F) LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CE PROGRAMME EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

E) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;

Seize demandes d'aide financière ont été soumises dans le cadre du 2e appel de propositions du Programme. Six projets ont été acceptés et dix ont été refusés. Considérant le nombre élevé de projets soumis et le budget résiduel limité du Programme, la note de passage avait été fixée à 90%. Ainsi, les projets refusés sont les projets qui n'ont pas atteint la note de passage.

F) LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CE PROGRAMME EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT.

Le Programme a comme objectif d'augmenter l'innovation et l'acquisition des connaissances sur les MCS à partir de l'extraction minière jusqu'à la production et la transformation de ces minéraux en passant par le recyclage et la valorisation des résidus miniers. Plus spécifiquement, le Programme vise à développer :

1) des connaissances pratiques et d'intérêt pour le développement des chaînes de valeur des MCS du Québec, notamment pour l'extraction, la transformation et le recyclage des MCS;
2) des collaborations mutuellement bénéfiques entre la communauté scientifique et les secteurs d'activités relatifs aux chaînes de valeur des MCS du Québec;
3) le partenariat et la collaboration entre plusieurs entreprises ou acteurs clés et qui aura des retombées éventuelles à large portée pour les chaînes de valeur des MCS du Québec.

Les indicateurs prévus pour mesurer l'impact de ces 3 objectifs sont les suivants :

- Nombre d'emplois (en ETC) créés chez les partenaires avant et après les projets soutenus (personnel hautement qualifié, diplômés postsecondaires);

QUESTION PARTICULIÈRE # 80 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 346 554 $ ACCORDÉE À MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MICROSCOPE OPTIQUE AUTOMATISÉ ASSISTÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) LA LISTE DES SIX PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, EN PRÉCISANT LE MONTANT ACCORDÉ À CHACUN ET LEURS OBJECTIFS RESPECTIFS; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ANNONCÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; E) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; F) LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CE PROGRAMME EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

- Nombre d'innovations résultant des projets soutenus (innovation technologique de produits et de procédé);
- Nombre de brevets et autres mécanismes de protection de la propriété intellectuelle;
- Nombre de produits, solutions ou procédés, nouveaux ou améliorés, développés par projet;
- Nombre d'étudiants formés par projet;
- Nombre de projets de collaboration entre la communauté scientifique et les acteurs des MSC du Québec;
- Nombre de projets de collaboration entre les entreprises ou acteurs clés liés aux chaînes de valeur des MSC du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 81 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 20 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE LA SUBVENTION DE 2 248 975 $ ACCORDÉE À SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE QUÉBEC (STIQ) POUR LE PROGRAMME PODIUM MINES, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ET LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LES FOURNISSEURS MINIERS QUÉBÉCOIS ; B) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME EN 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC ; C) L'IMPACT ATTENDU DU PROGRAMME SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS MINIERS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET L'OPTIMISATION DES PROCESSUS ; D) LE MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FOURNISSEURS MINIERS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 ; E) LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DANS LE FINANCEMENT DU VOLET NORDIQUE DU PROGRAMME, EN PRÉCISANT L'UTILISATION DES 327 575 $ INVESTIS ET LES ENTREPRISES CIBLÉES PAR CE SOUTIEN FINANCIER ; F) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME PODIUM MINES, AINSI QUE LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES FOURNISSEURS MINIERS ET LES SOCIÉTÉS MINIÈRES QUÉBÉCOISES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES DÉTAILS DE LA SUBVENTION DE 2 248 975 $ ACCORDÉE À SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE QUÉBEC (STIQ) POUR LE PROGRAMME PODIUM MINES, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ET LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LES FOURNISSEURS MINIERS QUÉBÉCOIS ;

Le montant total de la subvention accordée à Sous-Traitance Industrielle Québec (STIQ) pour le Programme Podium Mines (Programme) est de 2 873 750 $, dont 2 248 975 $ par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) dans le cadre du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.

Le Programme a pour objectif de rehausser la compétitivité de 30 fournisseurs miniers québécois en intégrant dans leur processus d'affaires des technologies numériques afin qu'ils puissent s'adapter aux besoins évolutifs des sociétés minières et mieux les positionner à l'échelle régionale et internationale, et ce, pour faire face à la concurrence étrangère

Retombées attendues pour les fournisseurs miniers québécois :

Pendant trois ans, un accompagnement pour un maximum de 30 fournisseurs miniers, dont 10 en territoire nordique, sera mise en place afin de diagnostiquer leurs processus organisationnels et de gestion et de réaliser des projets d'amélioration et d'optimisation de leurs processus.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 81 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 20 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE LA SUBVENTION DE 2 248 975 $ ACCORDÉE À SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE QUÉBEC (STIQ) POUR LE PROGRAMME PODIUM MINES, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ET LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LES FOURNISSEURS MINIERS QUÉBÉCOIS ; B) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME EN 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC ; C) L'IMPACT ATTENDU DU PROGRAMME SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS MINIERS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET L'OPTIMISATION DES PROCESSUS ; D) LE MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FOURNISSEURS MINIERS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 ; E) LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DANS LE FINANCEMENT DU VOLET NORDIQUE DU PROGRAMME, EN PRÉCISANT L'UTILISATION DES 327 575 $ INVESTIS ET LES ENTREPRISES CIBLÉES PAR CE SOUTIEN FINANCIER ; F) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME PODIUM MINES, AINSI QUE LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES FOURNISSEURS MINIERS ET LES SOCIÉTÉS MINIÈRES QUÉBÉCOISES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

B) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME EN 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC;

En 2024-2025, 16 fournisseurs miniers ont débuté le Programme.

C) L'IMPACT ATTENDU DU PROGRAMME SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS MINIERS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET L'OPTIMISATION DES PROCESSUS ;

Les fournisseurs miniers participants bénéficient d'un diagnostic numérique des processus organisationnels et de gestion, d'un plan d'amélioration numérique et d'optimisation des processus ainsi qu'un accompagnement pour la réalisation d'un projet d'amélioration et d'optimisation de leurs processus, le tout en mettant l'emphase sur l'intégration des technologies numériques

D) LE MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FOURNISSEURS MINIERS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Le relevé des dépenses assumées par les fournisseurs miniers, en 2024-2025, sera déposé par STIQ au MRNF d'ici le 31 mai 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 81 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 20 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DE LA SUBVENTION DE 2 248 975 $ ACCORDÉE À SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE QUÉBEC (STIQ) POUR LE PROGRAMME PODIUM MINES, INCLUANT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ET LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LES FOURNISSEURS MINIERS QUÉBÉCOIS ; B) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME EN 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT LA RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC ; C) L'IMPACT ATTENDU DU PROGRAMME SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS MINIERS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET L'OPTIMISATION DES PROCESSUS ; D) LE MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES FOURNISSEURS MINIERS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 ; E) LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DANS LE FINANCEMENT DU VOLET NORDIQUE DU PROGRAMME, EN PRÉCISANT L'UTILISATION DES 327 575 $ INVESTIS ET LES ENTREPRISES CIBLÉES PAR CE SOUTIEN FINANCIER ; F) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME PODIUM MINES, AINSI QUE LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES FOURNISSEURS MINIERS ET LES SOCIÉTÉS MINIÈRES QUÉBÉCOISES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

E) LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DANS LE FINANCEMENT DU VOLET NORDIQUE DU PROGRAMME, EN PRÉCISANT L'UTILISATION DES 327 575 $ INVESTIS ET LES ENTREPRISES CIBLÉES PAR CE SOUTIEN FINANCIER ;

Essentiellement, le rôle de la SPN est de contribuer financièrement au coût de participation de 10 fournisseurs miniers situés en territoire nordique et de leur permettre de bénéficier de 30 heures de suivi post-diagnostic.

F) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME PODIUM MINES, AINSI QUE LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES FOURNISSEURS MINIERS ET LES SOCIÉTÉS MINIÈRES QUÉBÉCOISES.

Un comité de gouvernance du Programme et un comité de suivi, regroupant des intervenants du MRNF, de la SPN et de STIQ ont été mis en place.

Les indicateurs de la performance visent l'atteinte des objectifs suivants :

- La référence de fournisseurs miniers par les sociétés minières actives au Québec, permettant le renforcement des liens entre les fournisseurs miniers et les sociétés minières actives au Québec.
- La participation de 30 fournisseurs miniers, dont 10 en territoire nordique, qui complètent leurs diagnostics et qui réalisent un ou des projets d'amélioration et d'optimisation de leurs processus.
- La participation au volet numérique de 8 des 30 fournisseurs miniers, dont 3 en territoire nordique, qui complètent leurs diagnostics numériques et qui réalisent un ou des projets d'amélioration numérique.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 82 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 21 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DES SIX PROJETS FINANCÉS PAR L'OCTROI DE 2,85 M$, INCLUANT LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CE DEUXIÈME APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DES PROJETS FINANCÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC; F) LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR ENTREPRISE ET PAR PROJET POUR 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES DÉTAILS DES SIX PROJETS FINANCÉS PAR L'OCTROI DE 2,85 M$, INCLUANT LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES;

La liste des projets financés dans le cadre du 1er et 2e appel de propositions du Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des MCS (Programme) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts est diffusé : Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques 2022-2025.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Les six projets financés dans le cadre du 2e appel de propositions du Programme ont tous débuté lors de l'exercice financier 2024-2025.

C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES;

L'évaluation des projets ayant passé l'étape de l'admissibilité est réalisée par un comité d'experts compétent et indépendant selon les critères suivants :

1) Pertinence du projet (30 %)
   - L'adéquation de la demande avec les objectifs de l'appel de propositions;
   - L'adéquation du projet avec les besoins de collaboration des partenaires et des milieux preneurs;
   - L'offre de services en extraction, transformation et recyclage des MCS dans le cadre du mandat du requérant;
   - La pertinence du projet par rapport à la mission reconnue et au modèle d'affaires du requérant;
   - Le nombre d'entreprises ou d'organismes engagés dans le projet et leur capacité organisationnelle;
   - La diversité des sources de financement;
   - La complémentarité des participants affiliés au projet.

2) Qualité du projet (40 %)

- Une description claire et réaliste du plan d'affaire du projet, des résultats attendus et de l'échéancier;
- La démonstration des ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet, y compris de leur expertise;
- La structure de financement;
- La complémentarité des centres regroupés à l'égard du projet déposé.

3) Retombées économiques, sociales ou technologiques (30 %)

- Les effets durables sur les activités du requérant;
- La capacité du projet à susciter l'adhésion, la synergie et la participation du milieu preneur et des partenaires (démontrée dans les lettres d'appui);
- Les retombées économiques potentielles sur le plan local, régional et national.

Pour déterminer la recommandation de financement d'un projet, le comité de sélection attribue une note de passage, laquelle peut être établie en fonction du nombre de demandes reçues, du budget disponible et de l'historique antérieur de notation des projets.

QUESTION PARTICULIÈRE # 82 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 21 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DES SIX PROJETS FINANCÉS PAR L'OCTROI DE 2,85 M$, INCLUANT LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CE DEUXIÈME APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DES PROJETS FINANCÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC; F) LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR ENTREPRISE ET PAR PROJET POUR 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CE DEUXIÈME APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;

Seize demandes d'aide financière ont été soumises dans le cadre du 2e appel de propositions du Programme. Six projets ont été acceptés et dix ont été refusés. Considérant le nombre élevé de projets soumis et le budget résiduel limité du Programme, la note de passage avait été fixée à 90%. Ainsi, les projets refusés sont les projets qui n'ont pas atteint la note de passage.

E) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DES PROJETS FINANCÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC;

Les indicateurs prévus pour mesurer l'impact des objectifs du Programme sont les suivants :

- Nombre d'emplois (en ETC) créés chez les partenaires avant et après les projets soutenus (personnel hautement qualifié, diplômés postsecondaires);
- Nombre d'innovations résultant des projets soutenus (innovation technologique de produits et de procédé);
- Nombre de brevets et autres mécanismes de protection de la propriété intellectuelle;
- Nombre de produits, solutions ou procédés, nouveaux ou améliorés, développés par projet;
- Nombre d'étudiants formés par projet;
- Nombre de projets de collaboration entre la communauté scientifique et les acteurs des MSC du Québec;
- Nombre de projets de collaboration entre les entreprises ou acteurs clés liés aux chaînes de valeur des MSC du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 82 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 21 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DES SIX PROJETS FINANCÉS PAR L'OCTROI DE 2,85 M$, INCLUANT LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'EXTRACTION, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CE DEUXIÈME APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE SUIVI ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DES PROJETS FINANCÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC; F) LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR ENTREPRISE ET PAR PROJET POUR 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

F) LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR ENTREPRISE ET PAR PROJET POUR 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

Les montants investis par les entreprises n'est pas une donnée publique.

Le montant investi par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts par projet subventionné dans le cadre du 1er et 2e appel de propositions du Programme est diffusé sur le site Web du Ministère : Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques 2022-2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 83 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU QUATRIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, INCLUANT LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES, LES SOMMES DÉDIÉES À CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DES QUATRE APPELS DE PROJETS DU PROGRAMME DEPUIS SON LANCEMENT, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU QUATRIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, INCLUANT LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES, LES SOMMES DÉDIÉES À CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES;

La liste des projets financés dans le cadre du 1er, 2e et 4e appels de projets dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques (Programme) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) est diffusé au : Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Quatre des onze projets financés en 2024-2025[1] sont terminés et leurs objectifs ont été atteints. Il s'agit des projets des entreprises : Canadian Royalties inc., Lithium Winsome Adina inc., Doré Copper Mining et 14764391 Canada inc.

Les sept autres projets sont toujours en cours. Les prévisions pour 2025-2026 seront connues au moment du dépôt des rapports de fin de projet, prévu au cours de l'année 2025-2026.

[1] Au 31 janvier 2025.

C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;

Les critères d'évaluation figurent au paragraphe 5.3 du cadre normatif du Programme qui peut être consulté au : Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 83 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU QUATRIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, INCLUANT LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES, LES SOMMES DÉDIÉES À CHAQUE PROJET ET LES RETOMBÉES ATTENDUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DES QUATRE APPELS DE PROJETS DU PROGRAMME DEPUIS SON LANCEMENT, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

D) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DES QUATRE APPELS DE PROJETS DU PROGRAMME DEPUIS SON LANCEMENT, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

La ventilation des montants investis par projet et par entreprise par le MRNF pour le 4e appel à projets en 2024-2025[1] est présentée au : Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Le montant maximal de l'aide financière versée par le MRNF correspond à 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 400 000 $. Le montant minimal de l'aide financière versée par le MRNF est de 50 000 $.

Depuis le lancement du Programme en 2021-2022, des aides financières de près de 3,8 M$ ont été accordées par le MRNF, dont 2 302 202 $ en 2024-2025[1].

Le Programme s'est terminé au 31 mars 2025. Il est en cours de renouvellement.

[1] Au 31 janvier 2025.

E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

Des rapports d'étape et final sont demandés au bénéficiaire de la subvention afin d'assurer le suivi des projets.
Le rapport d'étape doit comprendre :

- un relevé de l'état d'avancement du projet, les résultats associés à chacun des livrables ainsi qu'une évaluation indiquant dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints à ce jour;
- un relevé des dépenses encourues et des prévisions budgétaires pour finaliser le projet;

- le nombre d'employés qualifiés associés au projet à ce jour et d'ici la fin du projet;
- tout changement intervenu ou à venir au projet initial;
- un énoncé des défis à venir d'ici la fin du projet.

Le rapport final doit comprendre :

- un relevé des résultats du projet ainsi qu'une évaluation indiquant dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints;
- un relevé des dépenses encourues en comparaison des dépenses prévues;
- le nombre d'employés qualifiés associés au projet;
- tout changement intervenu par rapport au projet initial;
- un énoncé des défis rencontrés au cours du projet;
- l'impact du projet, s'il y a lieu, sur la valorisation des minéraux critiques et stratégiques (MCS) primaires ou secondaires du projet, la caractérisation dans les domaines géométallurgique et géoenvironnemental de la minéralisation, l'évaluation de la qualité de la minéralisation et la progression du projet vers les étapes plus avancées d'exploration et de mise en valeur;
- les prochaines étapes faisant suite au projet.

Les indicateurs de performance en lien avec les objectifs du Programme figurent en annexe du cadre normatif qui peut être consulté au : Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 84 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES HUIT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES HUIT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES;

La liste des projets financés dans le cadre du 1er et 2e appel de propositions du Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières de minéraux critiques et stratégiques (Programme) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts est diffusée : Liste des projets financés - Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des MCS.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Les huit projets financés dans le cadre du 2e appel de propositions du Programme ont tous débuté lors de l'exercice financier 2024-2025.

C) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026

Les montants investis par les entreprises n'est pas une donnée publique.

Le montant investi par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts par projet subventionné dans le cadre du 1er et 2e appel de propositions du Programme est diffusé sur le site Web du Ministère : Liste des projets financés - Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des MCS. Le taux maximal de l'aide financière est de 70 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 500 000 $ par projet.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 84 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 19 JUIN 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES HUIT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU DEUXIÈME APPEL DE PROJETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHACUN DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

D) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES FILIÈRES DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC

Le suivi des indicateurs de performance pour 2024-2025 sera connu à la suite du dépôt du rapport annuel d'activités du délégataire de gestion prévu d'ici le 30 juin 2025. Les indicateurs prévus pour mesurer l'impact des objectifs du Programme sont les suivants :

- Nombre d'emplois (en ETC) créés chez les partenaires avant et après les projets soutenus (personnel hautement qualifié, diplômés postsecondaires);
- Nombre d'innovations résultant des projets soutenus (innovation technologique de produits et de procédé)
- Nombre de brevets et autres mécanismes de protection de la propriété intellectuelle;
- Nombre de produits, solutions ou procédés, nouveaux ou améliorés, développés par projet;
- Nombre d'étudiants formés par projet;
- Nombre de projets de collaboration entre la communauté scientifique et les acteurs des MSC du Québec;
- Nombre de projets de collaboration entre les entreprises ou acteurs clés liés aux chaînes de valeur des MSC du Québec.;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 85 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES SEPT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION DU DOMAINE MINIER (PARIDM), INCLUANT LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARIDM, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F)LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'OPTIMISATION DES PROCÉDÉS MINIERS ET LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES SEPT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION DU DOMAINE MINIER (PARIDM), INCLUANT LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS;

L'annonce du 26 août 2024 se rapportait à sept projets de recherche du secteur minier axés sur le développement durable financés dans le cadre du Programme d'appui à la recherche et à l'Innovation du domaine minier (PARIDM), dont l'entente de subvention a été signée entre décembre 2022 et mai 2024. La liste de ces projets peut être consultée au : 2,2 M$ pour des projets de recherche répondant aux principes du développement durable dans le domaine minier Gouvernement du Québec.

En 2024-2025[1], dans le cadre du PARIDM, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a signé une entente de subvention pour cinq projets de recherche et développement technologiques, sociétaux et environnementaux, afin qu'elles trouvent et appliquent les nouvelles technologies dans la conduite de leurs opérations.

[1] Du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Ces projets ont tous débuté au cours de l'exercice financier 2024-2025. L'état d'avancement des projets ainsi que les prévisions pour 2025-2026 seront connus à la suite du dépôt du rapport d'étape ou final, prévu en 2025-2026.

C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;

Les critères d'évaluation figurent au paragraphe 4.3 du cadre normatif du PARIDM qui peut être consulté au : Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 85 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES SEPT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION DU DOMAINE MINIER (PARIDM), INCLUANT LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARIDM, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F)LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'OPTIMISATION DES PROCÉDÉS MINIERS ET LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;

Dans le cadre de ce programme, les demandes sont reçues en continu. Il n'y a donc pas d'appel de projets. En 2024-2025[1], sept demandes ont été soumises, cinq ont été acceptées et deux n'ont pas été retenues.

[1] Du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025.

E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARIDM, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Depuis le lancement du PARIDM en 2018, des aides financières de près de 7,6 M$ ont été accordées, dont 1 555 385 $ en 2024-2025[1] :

- Nouveau Monde Graphite : 292 839 $
- Métaux Torngat ltée : 455 200 $
- Splendor Titane inc. : 453 200 $
- Agnico Eagle Ltée : 311 586 $
- Lithium Amérique du Nord : 42 560 $.

[1] Au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 85 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 26 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES RETOMBÉES ATTENDUES DES SEPT PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION DU DOMAINE MINIER (PARIDM), INCLUANT LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS; B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARIDM, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F)LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'OPTIMISATION DES PROCÉDÉS MINIERS ET LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'OPTIMISATION DES PROCÉDÉS MINIERS ET LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR.

Une reddition de comptes est demandée à chaque bénéficiaire d'une aide financière après douze mois d'exécution des travaux. Les éléments suivants sont demandés dans les rapports afin d'assurer le suivi des projets financés et de mesurer leur impact :

- Une description des tâches accomplies et à accomplir en indiquant : la méthodologie utilisée, le degré d'avancement en pourcentage pour chacun, les résultats obtenus, les défis technologiques à venir ou rencontrés durant le projet, ainsi que les changements intervenus ou à venir au projet initial;
- Le niveau de maturité technologique atteint et sa justification;
- Un relevé des dépenses encourues, incluant les factures et les preuves de paiement, des aides financières obtenues ainsi que les prévisions budgétaires pour le reste du projet, selon le cas;
- Les ententes et addenda signés avec les centres de recherche, les consultants, les entrepreneurs et les fournisseurs de services;
- Le nombre d'employés associés au projet et leurs qualifications, indiquer s'il y a eu des changements;
- Une description des bénéfices liés à l'implantation des résultats du projet, s'il y a lieu, sur les dimensions économique (description et montant), environnementale (description) et sociale (description);
- L'impact de la subvention sur la réalisation du projet;
- Une conclusion et les recommandations concernant les suites au projet.

Les indicateurs de performance en lien avec les objectifs du PARIDM figurent en annexe du cadre normatif du PARIDM qui peut être consulté au : Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT : LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE; LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT :

- **LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;**
- **LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE;**
- **LES OBJECTIFS DU PROJET;**
- **LES RETOMBÉES ATTENDUES.**

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Le parcours Vortex est une démarche initiée par le Groupe MISA qui se déroule en deux étapes : le volet Ascension et le volet Essor. Dans le cadre du volet Essor, un accompagnement est fait auprès des entreprises innovantes, de l'idée jusqu'à la mise en marché. Il se déroule en six phases qui sont : phase 1 : rencontre de démarrage, phase 2 : ingénierie, phase 3 : prototypage, phase 4 : essais en milieu contrôlé, phase 5 : essais en milieu réel et phase 6 : pilotage.

L'aide financière du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a été accordée au Groupe MISA pour le financement des dépenses associées aux phases 5 et 6 du parcours Essor (3 540 000 $ sur trois ans (2023-2026)). En 2024-2025, le Groupe MISA a déposé au MRNF un rapport préliminaire qui présente l'état d'avancement des projets.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT : LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE; LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Entreprises	Objectifs et retombées attendues du projet	État d'avancement 2024-2025
Abitibi Géophysique	Réinventer la méthode d'exploration par polarisation provoquée en développant un nouveau dispositif qui autonomisera le processus de collecte de données de terrain à travers des récepteurs autonomes, capables de répondre à une injection électrique indépendante sur un terrain, en interprétant la donnée reçue, afin de fournir des éléments plus précis sur les minéraux nécessitant des méthodes de détection plus poussées pour les métaux critiques.	Phase 5 : test en milieu réel
ARTIK Technologies	Introduire un robot mobile modulaire au cœur des opérations minières souterraines pour en augmenter l'efficacité.	Phase 4 : essais en milieu contrôlé
ELEMISSION	Implanter ECORE, analyseur de carottes de forage, qui combine les applications géochimiques du numériseur par ablation laser et l'automatisation, et ce, afin d'augmenter les débits d'analyse des échantillons provenant de sites miniers.	Phase 5 : test en milieu réel

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT : LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE; LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Entreprises	Objectifs et retombées attendues du projet	État d'avancement 2024-2025
Geothentic	Implanter le système ORCA qui permet d'accompagner les gestionnaires afin d'optimiser la gestion du parc d'actifs mobiles, et le suivi et les conditions mécaniques et physiques des véhicules. Permettra de réduire les risques en santé et sécurité ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, tout en ayant une implantation « clé en main » et une utilisation simplifiée.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé
LithologiQ	Concevoir un outil logiciel de traitement numérique et d'analyse de carotte de forage. Il sera alimenté par les données minières venant d'une plateforme d'acquisition de scan de carotte de forage. Permettra de produire les données minéralogiques d'une lecture hyperspectrale requises pour alimenter des algorithmes et offrir la valeur ajoutée aux analyses.	Phase 5 : Test en milieu réel
Métal Marquis	Développer une innovation technologique ayant pour objectif de permettre aux minières de se conformer aux réglementations de façon systématique à travers la conception d'un moniteur programmé en fonction des normes standards requises pour chaque opération de maintenance nécessitant une opération de soudure.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT : LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE; LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Entreprises	Objectifs et retombées attendues du projet	État d'avancement 2024-2025
Point Laz	Automatiser les inspections de puits grâce à la numérisation 3D des parois rendue possible par les lecteurs numériques et à la retransmission de données en temps réel. Gain en performance opérationnelle (gestion optimale de la sécurité) par la réduction du temps d'arrêt des opérations, grâce à une réduction du temps requis total de l'inspection obligatoire, et à la rapidité et la précision du dispositif.	Phase 5 : Test en milieu réel
Technosub	Gérer les eaux de manière efficiente par les sociétés minières et valoriser les données recueillies à travers l'usage de pompes connectée dans le processus de maintenance et d'amélioration des procédés de pompage des eaux.	Phase 5 : Test en milieu réel
ARA Robotique	Déployer la solution d'analyse des actifs miniers par drone permettant d'améliorer la fréquence des analyses de volumétrie des tas de minerai et élargir ses applications pour répondre aux demandes des sociétés minières.	Phase 5 : Test en milieu contrôlé
Cadence consultants/Deepsight	Numériser le savoir-faire et codifier les connaissances pour automatiser l'apprentissage technique. 75 % des travailleurs sont formés par compagnonnage, ce qui entraîne une perte du savoir organisationnel, un temps consommé élevé pour la formation et un manque de fiabilité.	Phase 2 : Ingénierie

QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT : LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE; LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.

Entreprises	Objectifs et retombées attendues du projet	État d'avancement 2024-2025
G4 R-D inc.	Automatiser les opérations minières en remplaçant le rôle de l'aide-foreur par un bras robotisé (système autonome équipé de technologies telles que la vision numérique pour la localisation précise de la foreuse et des tiges de forage, ainsi que la capacité d'analyser l'environnement pour éviter les collisions). Permettra de résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre et de réduire les risques liés à la manipulation manuelle des tiges de forage.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé
Geophysics GPR International inc.	Développer un algorithme d'intelligence artificielle (IA) associé à un système de géophones « Internet of Things » (IoT) intégrant l'IA.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé
Hyperflo	Développer une solution de ventilation minière connectée permettant le suivi des performances et la maintenance prédictive de la flotte de ventilateurs secondaires.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé
Jumine	Développer une technologie qui permet de détecter des intrus sur les convoyeurs grâce à la vision numérique. Cette technologie s'appuie sur les images capturées par les caméras déjà présentes, la plupart du temps, sur les convoyeurs dans les mines.	Phase 5 : Test en milieu réel
Entreprises	**Objectifs et retombées attendues du projet**	**État d'avancement 2024-2025**
Norda Stelo	Offrir une plateforme numérique pour optimiser la gestion et la performance des actifs.	Phase 3 : Prototypage

Latence Tech	Développer une solution logicielle dédiée à la gestion du réseau. Cette solution de surveillance en temps réel des réseaux sans fil (WIFI, LTE/4G/5G) vient répondre à plusieurs problématiques rencontrées dans les réseaux des mines : fiabilité et débit du réseau, augmentation des équipements et objets connectés, et risques en santé et sécurité.	Phase 2 : Ingénierie
RMDS	Proposer une solution adaptée du modem Manowar aux particularités des opérations minières. Il s'agit d'un système de communication qui permet de connecter des appareils et des équipements via le courant porteur dans différentes industries.	Phase 2 : Ingénierie
Lichens	Développer une solution multicapteurs automatisant la prise de mesure de l'épaisseur des différents revêtements. Ces capteurs comprennent un capteur optique, un capteur statique et un capteur ultrason, capables d'offrir des indications multiples à différents coûts sur la fatigue d'un revêtement. La donnée transférée à distance directement dans les systèmes de contrôle du client sera traitée pour offrir les valeurs et les alertes voulues.	Phase 2 : Ingénierie

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 28 AOÛT 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES 20 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX DU GROUPE MISA, INCLUANT : LE NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE; LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Entreprises	Objectifs et retombées attendues du projet	État d'avancement 2024-2025
Linersense	Intégrer deux technologies brevetées dans le domaine des ultrasons, ainsi que d'autres comme les vibrations et la température, testées avec la technologie sans fil. Ces technologies utilisent des protocoles radiofréquence pour transmettre les données sans fil. Permettra d'avoir des données pour analyser l'état des équipements et ainsi, améliorer la planification de la maintenance et du coût en matériel.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé
Arkys	Développer un dispositif qui constituera un point central de l'écosystème IoT qui permettra d'établir le transport, la sécurité, la traçabilité, le monitorage, l'accès, le partage et le traitement des données grâce aux liens qu'il maintient entre les équipements et leur environnement.	Phase 4 : Essais en milieu contrôlé

C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PARCOURS VORTEX;

Les critères de sélection des entreprises innovantes et des entreprises associées aux technologies numériques sont les suivants :

- Équipementiers - intégrateurs :
  - Avoir un potentiel projet d'innovation pouvant inclure l'« Internet of Things » (IoT);
  - Être prêt à développer le projet dans les 30 prochains mois (initiation du projet);
  - Intérêt démontré ou marqué pour l'industrie minière.

- Experts en technologies de l'information :
  - Expertise marquée pour les technologies numériques;
  - Volonté de travailler en mode collaboratif avec des équipementiers pour développer des solutions d'affaires;
  - Intérêt démontré ou marqué pour l'industrie minière.

D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;

Le Groupe MISA a mis en place des activités de communication et de promotion à travers différents événements et réseaux sociaux pour recruter les entreprises susceptibles de participer au projet Vortex. Vingt entreprises rencontrants les critères de sélection ont été choisies.

E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DU PARCOURS VORTEX, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

L'aide financière du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a été accordée au Groupe MISA pour le financement des dépenses associées aux phases 5 et 6 du parcours Essor (3 540 000 $ sur trois ans (2023-2026)) et non directement aux entreprises sélectionnées.

F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS.

Afin d'assurer le suivi du parcours Vortex et mesurer son impact sur l'intégration des technologies numériques dans le secteur minier québécois, un rapport d'étape décrivant l'avancement du projet est déposé trimestriellement au Ministère. Celui-ci doit inclure les éléments suivants :

- Une description sommaire du projet (origine du projet, description, objectifs, résultats attendus);
- Description des activités réalisées (formations, webinaires, événements, autres);
- Nombre d'entreprises accompagnées - Volet Ascension par rapport à la cible initiale;
- Nombre d'entreprises accompagnées - Volet Essor-MISA par rapport à la cible initiale;
- Liste des entreprises participantes pour chaque volet du parcours (livrable et état d'avancement);

- Secteurs d'activités des entreprises accompagnées;
- Un rapport détaillant les dépenses engagées et acquittées par le Groupe MISA à l'égard du trimestre visé;
- Les activités de communication du projet;
- Les problématiques rencontrées et les solutions mises en place ou envisagées, le cas échéant;
- Les contributions des partenaires en termes de réalisations et en terme financier;
- Description sommaire des prochaines étapes du projet et dates prévues de réalisation.

Le rapport final doit inclure également les éléments suivants :

- Une description des résultats attendus du projet, notamment :
  - la transformation numérique de vingt entreprises par l'offre de fonctionnalité adressée à l'industrie minière;
  - l'adoption de ces technologies par les compagnies minières québécoises;
  - le déploiement commercial national et international de ces solutions numériques;
- L'impact de la subvention sur la réalisation du projet;
- Une conclusion et les recommandations concernant les suites au projet.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 87 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 NOVEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU SOUTIEN RENFORCÉ À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC, INCLUANT : - LE NOM DES ENTREPRISES OU ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; - LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; - LES OBJECTIFS DE CHAQUE PROJET; - LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DE CE PROGRAMME, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU SOUTIEN RENFORCÉ À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC, INCLUANT :

- **LE NOM DES ENTREPRISES OU ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;**
- **LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE;**
- **LES OBJECTIFS DE CHAQUE PROJET;**
- **LES RETOMBÉES ATTENDUES.**

À l'automne 2024, le Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques (Programme) a été renouvelé pour la période 2024-2025. Les requérants admissibles au Programme devaient déposer leur demande de financement avant le 31 janvier 2025. Six demandes ont été reçues.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Les projets qui seront financés devraient débuter en 2025-2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 87 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 NOVEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU SOUTIEN RENFORCÉ À L'EXPLORATION MINIÈRE POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC, INCLUANT : - LE NOM DES ENTREPRISES OU ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; - LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; - LES OBJECTIFS DE CHAQUE PROJET; - LES RETOMBÉES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS; E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DE CE PROGRAMME, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

C) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME;

Les critères d'évaluation figurent au paragraphe 5.3 du cadre normatif du Programme qui peut être consulté au : Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

D) LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES SOUMISES DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS, AINSI QUE LES MOTIFS DE REFUS;

Six demandes ont été soumises dans le cadre de cette initiative. Au 31 janvier 2025, elles étaient en analyse par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

E) LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DEPUIS LE LANCEMENT DE CE PROGRAMME, AINSI QUE LA VENTILATION DES MONTANTS INVESTIS PAR PROJET ET PAR ENTREPRISE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Au 31 janvier 2025, le montant total des aides financières accordées depuis le lancement du Programme en 2021-2022 est de près de 3,8 M$. La ventilation des montants investis par projet et par entreprise pour les projets déposées en 2024-2025 dans le cadre du Programme renouvelé n'est pas disponible au 31 janvier 2025.

F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES PROJETS FINANCÉS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER LEUR IMPACT SUR L'EXPLORATION ET LA VALORISATION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

Des rapports d'étape et final sont demandés au bénéficiaire de la subvention afin d'assurer le suivi des projets.
Le rapport d'étape doit comprendre :

- un relevé de l'état d'avancement du projet, les résultats associés à chacun des livrables ainsi qu'une évaluation indiquant dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints à ce jour;

- un relevé des dépenses encourues et des prévisions budgétaires pour finaliser le projet;
- le nombre d'employés qualifiés associés au projet à ce jour et d'ici la fin du projet;
- tout changement intervenu ou à venir au projet initial;
- un énoncé des défis à venir d'ici la fin du projet.

Le rapport final doit comprendre :

- un relevé des résultats du projet ainsi qu'une évaluation indiquant dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints;
- un relevé des dépenses encourues en comparaison des dépenses prévues;
- le nombre d'employés qualifiés associés au projet;
- tout changement intervenu par rapport au projet initial;
- un énoncé des défis rencontrés au cours du projet;
- l'impact du projet, s'il y a lieu, sur la valorisation des minéraux critiques et stratégiques (MCS) primaires ou secondaires du projet, la caractérisation dans les domaines géométallurgique et géoenvironnemental de la minéralisation, l'évaluation de la qualité de la minéralisation et la progression du projet vers les étapes plus avancées d'exploration et de mise en valeur;
- les prochaines étapes faisant suite au projet.

Les indicateurs de performance en lien avec les objectifs du Programme figurent en annexe du cadre normatif qui peut être consulté au : Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 88 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 18 NOVEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DU FINANCEMENT DE PLUS DE 2 M$ ACCORDÉ À COREM POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR MINIER, INCLUANT : LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET; LES RETOMBÉES ATTENDUES POUR LE SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS; LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026. C) LA LISTE DÉTAILLÉE DU MATÉRIEL FINANCÉ DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE, INCLUANT : LA DESCRIPTION DE CHAQUE ÉQUIPEMENT; SON COÛT; SON UTILISATION PRÉVUE DANS LE CADRE DU PROJET. D) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET FINANCÉ ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR MINIER QUÉBÉCOIS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette question, veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 89 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 DÉCEMBRE 2024, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A) LES DÉTAILS DU FINANCEMENT DE 7 M$ ACCORDÉ À RIO TINTO POUR SON PROJET DE PRODUCTION DE GALLIUM À SAGUENAY, INCLUANT :

- **LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET;**
- **LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES POUR LA RÉGION DU SAGUENAY;**
- **LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.**

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

C) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET FINANCÉ ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT SUR L'INDUSTRIE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES DÉTAILS DU FINANCEMENT DE 7 M$ ACCORDÉ À RIO TINTO POUR SON PROJET DE PRODUCTION DE GALLIUM À SAGUENAY, INCLUANT :

- **LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET;**

L'objectif du projet est de développer un procédé d'extraction de gallium primaire à partir de la liqueur Bayer de l'usine Vaudreuil et d'implanter une usine de démonstration industrielle qui permettrait d'extraire 3,5 tonnes métriques par année de gallium primaire à partir de 2026. L'usine de démonstration devra permettre de diminuer au maximum les risques technologiques et opérationnels qui seront rencontrés lors de la pleine opération de l'usine.

- **LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES POUR LA RÉGION DU SAGUENAY;**

Le projet aura des impacts positifs tant au niveau local (création d'emplois et développement d'expertise) que provincial et nord-américain. Il permettra de qualifier le gallium pour approvisionner, notamment la zone d'innovation en technologies numériques à Bromont, mais également diverses industries nord-américaines comme celles œuvrant dans le créneau des énergies renouvelables (panneaux solaires et aimants permanents). Advenant un succès pour la phase de démonstration, une exploitation commerciale d'une capacité pouvant aller jusqu'à 40 tonnes par année sera construite à la Ville de Saguenay, ce qui positionnerait le Québec comme un producteur majeur de gallium à l'échelle internationale.

De plus, le projet permet une valeur ajoutée au processus de traitement des matières premières et réduit les résidus miniers.

- **LES ÉCHÉANCIERS PRÉVUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.**

Le projet a débuté en septembre 2024 et devrait se terminer au plus tard le 31 décembre 2026.

B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026

Jusqu'à présent, les étapes suivantes ont été réalisées ou en finalisation : choix de la firme d'ingénérie, ingénierie préliminaire, choix de localisation de l'usine de démonstration. L'ingénierie détaillée, la préparation du site de l'usine de démonstration, la commande des équipements, la construction et l'installation des

équipements, l'embauche et la formation des nouveaux employés, le démarrage et la mise en opération de l'usine de démonstration débuteront au printemps 2025 et devraient se terminer en décembre 2026.

C) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET FINANCÉ ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER SON IMPACT SUR L'INDUSTRIE DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC.

Selon l'entente de subvention signée avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) en janvier 2025, Rio Tinto Aluminium devra transmettre :

- 90 jours après la signature de l'entente : les rapports techniques décrivant les essais déjà réalisés à l'échelle du laboratoire et à l'échelle pilote, les études technicoéconomiques (préfaisabilité et faisabilité), les vidéos et photos des essais, les bons de commande, les devis de services et le bail de location ou le contrat de vente immobilière nécessitant un acompte qui sont en lien avec la réalisation du projet.
- Au plus tard le 31 août 2025 : Les bons de commande, les devis de services, le bail de location, le contrat de vente immobilière nécessitant un acompte et les contrats de construction qui sont en lien avec la réalisation du projet.
- Au 31 janvier 2026 : Un rapport de suivi décrivant l'utilisation de la subvention.
- Au plus tard le 31 janvier 2027 : Un rapport final.

De plus, au plus tard 30 jours après la remise du rapport final, un rapport financier devra être transmis au MRNF. Enfin, des rapports annuels de suivi post-projet devront être transmis au MRNF au plus tard le 31 janvier 2028, le 31 janvier 2029 et le 31 janvier 2030.
Mentionnons que des rencontres de suivi entre les experts du MRNF et Rio Tinto Aluminium sont prévues tout au long de la réalisation du projet.

Comme il s'agit d'un projet d'usine de démonstration, soit le dernier niveau de maturité d'un procédé, il n'y a pas d'indicateur de performance prévu pour mesurer son impact sur l'industrie des minéraux critiques et stratégiques. Le projet sert d'abord et avant tout à démontrer que le procédé est fonctionnel dans un environnement opérationnel et dont le produit fabriqué sera qualifié auprès de futurs acheteurs. Si le projet est un succès, le promoteur construira fort probablement une usine commerciale.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 90 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 JANVIER 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET PILOTE VISANT À MAXIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES LIÉES AUX PROJETS MINIERS, INCLUANT LES MESURES PRÉVUES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES ET LA MAIN-D'ŒUVRE RÉGIONALE; B) LA LISTE DES RÉGIONS ET DES PROJETS MINIERS CIBLÉS PAR CE PROJET PILOTE; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS MINIERS ET LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE INITIATIVE; E) LE MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX DÉDIÉS À CE PROJET PILOTE, AINSI QUE LA VENTILATION DES SOMMES ALLOUÉES PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE PARTICIPANTE; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DU PROJET PILOTE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET PILOTE VISANT À MAXIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES LIÉES AUX PROJETS MINIERS, INCLUANT LES MESURES PRÉVUES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES ET LA MAIN-D'ŒUVRE RÉGIONALE;

Le 13 janvier 2025, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a lancé un projet pilote visant la création d'un comité de maximisation des retombées économiques pour soutenir le projet Mines Gaspé de l'entreprise Métaux Osisko.

Le comité de maximisation, mis sur pied, visera à renforcer l'intégration du projet Mines Gaspé dans l'économie régionale des municipalités régionales de comté (MRC) d'accueil en poursuivant, entre autres, les objectifs suivants :

- Aider Métaux Osisko à identifier les entreprises locales capables de répondre à ses besoins;
- Indiquer aux entreprises locales et régionales quels contrats sont disponibles et les conseiller dans leur obtention;
- Identifier les besoins en main-d'œuvre de la mine afin d'aiguiller les partenaires du marché de l'emploi et du monde de la formation à y répondre.

B) LA LISTE DES RÉGIONS ET DES PROJETS MINIERS CIBLÉS PAR CE PROJET PILOTE;

MRC Haute-Gaspésie et MRC Côte-de-Gaspé pour le projet Mines Gaspé de Métaux Osisko.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 90 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 13 JANVIER 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET PILOTE VISANT À MAXIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES LIÉES AUX PROJETS MINIERS, INCLUANT LES MESURES PRÉVUES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES ET LA MAIN-D'ŒUVRE RÉGIONALE; B) LA LISTE DES RÉGIONS ET DES PROJETS MINIERS CIBLÉS PAR CE PROJET PILOTE; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS MINIERS ET LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE INITIATIVE; E) LE MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX DÉDIÉS À CE PROJET PILOTE, AINSI QUE LA VENTILATION DES SOMMES ALLOUÉES PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE PARTICIPANTE; F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DU PROJET PILOTE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;

Jalons complétés en 2024-2025[1] :

- Prise de contact avec le donneur d'ordre ciblé et les possibles parties prenantes du projet minier;
- Visite initiale de la région d'accueil, du site minier et des parties prenantes;
- Première rencontre du comité de maximisation et suivi de celui-ci.

[1] Au 31 janvier 2025.

D) LES CRITÈRES D'ÉVALUATION UTILISÉS POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS MINIERS ET LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE INITIATIVE;

Le projet pilote de comité de maximisation a été sélectionné selon un ensemble de conditions, notamment :

- Être situé hors du territoire de la Société du Plan Nord, qui a comme mission, entre autres, de participer à la maximisation des retombées des contrats publics et privés au nord du 49e parallèle;
- En être à l'étape de l'exploration préliminaire avant l'étude économique et en phase de planification ou de réalisation de forage (pour permettre la participation de la population locale à un projet dès les premières phases de développement, tout en créant un effet de levier supplémentaire à la concrétisation du projet);
- Être de préférence axé sur les minéraux critiques et stratégiques (MCS) (en cohérence avec le Plan québécois pour la valorisation des MCS);
- Se situer dans une communauté d'accueil dont l'environnement économique permet une maximisation des bénéfices à l'échelle locale et régionale.

E) LE MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX DÉDIÉS À CE PROJET PILOTE, AINSI QUE LA VENTILATION DES SOMMES ALLOUÉES PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE PARTICIPANTE;

Le montant total des investissements gouvernementaux prévus dans le cadre de ce projet pilote est de 25 000 $. Une somme de 2 201,84 $ a été dépensée en 2024-2025 (au 31 janvier 2025) pour soutenir la coordination et la diffusion du projet.

Aucun financement direct n'a été accordé aux entreprises participantes, ni réparti par région. Le soutien qui leur est offert étant principalement de nature stratégique et logistique.

F) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DU PROJET PILOTE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.

Afin de mesurer les retombées économiques locales du projet pilote, un mécanisme de suivi sera mis en place en collaboration avec Métaux Osisko.

Indicateurs prévus :

- Nombre de contrats octroyés à des entreprises locales et régionales;
- Valeur totale de ces contrats;
- Proportion des dépenses totales du projet réalisées localement;
- Nombre d'emplois créés ou maintenus localement, le cas échéant.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 91 : VEUILLEZ FOURNIR LA VENTILATION DES MONTANTS ALLOUÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT : A) LE MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ AU FONDS; B) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR PROGRAMME OU INITIATIVE FINANCÉE; C) LA VENTILATION DES MONTANTS PAR SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LE MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ AU FONDS

Résultats probables 2024-2025 du Fonds des ressources naturelles		**2024-2025 (k$)**
Revenus	Volet aménagement durable du territoire forestier	738 697,3
	Volet patrimoine minier	47 950,0
	Volet gestion de l'activité minière	14 090,5
	Total Revenus	**800 737,8**
Dépenses	Volet aménagement durable du territoire forestier	745 731,4
	Volet patrimoine minier	56 147,8
	Volet gestion de l'activité minière	17 283,5
	Total Dépenses	**819 162,7**
Surplus (Déficit)		(18 424,9)

B) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR PROGRAMME OU INITIATIVE FINANCÉE &
C) LA VENTILATION DES MONTANTS PAR SECTEUR

Programmes du Fonds des ressources naturelles		**Budget alloué 2024-2025 (k$)**
Volet aménagement durable du territoire forestier	Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	58 717,5
	Programme de participation autochtone à l'aménagement durable des forêts	4 800,0
	Programme de maintien des activités d'approvisionnement forestier sur le territoire d'application des ententes concernant les normes d'aménagement forestier entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec	7 371,9

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 91 : VEUILLEZ FOURNIR LA VENTILATION DES MONTANTS ALLOUÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT : A) LE MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ AU FONDS; B) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR PROGRAMME OU INITIATIVE FINANCÉE; C) LA VENTILATION DES MONTANTS PAR SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Programmes du Fonds des ressources naturelles		**Budget alloué 2024-2025 (k$)**
Volet aménagement durable du territoire forestier	Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique	14 000,0
	Programme Innovation Bois	25 000,0
	Programme d'aménagement durable des forêts	9 100,0
	Programme de financement forestier	425,0
	Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages[1]	15 000,0
	Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts[2]	24 817,1
	Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides	10 000,0
	Programme de modernisation des opérations forestières	3 007,5
	Autres programmes ou subventions	15 531,5
Volet patrimoine minier	Fonds miniers autochtones	700,0
	Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier	1 500,0
	Programme de soutien dédié à la mise à l'échelle des procédés minéralurgiques ou de première transformation pour les minéraux critiques et stratégiques (MCS)	5 000,0
	Programme de soutien à l’exploration minière pour les MCS	1 134,9

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 91 : VEUILLEZ FOURNIR LA VENTILATION DES MONTANTS ALLOUÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PRÉCISANT : A) LE MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ AU FONDS; B) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR PROGRAMME OU INITIATIVE FINANCÉE; C) LA VENTILATION DES MONTANTS PAR SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Programmes du Fonds des ressources naturelles		**Budget alloué 2024-2025 (k$)**
Volet patrimoine minier	Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des MCS	2 850,0
	Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des MCS	1 350,0
	Programme de soutien aux projets du Réseau de recherche scientifique propre aux MCS	5 000,0
	Autres programmes ou subventions	11 247,5
Volet gestion de l'activité minière	Projet pilote de restauration d'un ancien site minier d'amiante – volet caractérisation (Appel de projet)	3 050,0
	Autres programmes ou subventions	150,0
Total		**219 752,9**

[1] Ce programme a pris fin le 31 mars 2024, mais des engagements financiers envers les bénéficiaires restent à honorer.
[2] Ce programme intègre, à l'intérieur du volet 1, l'ancien Programme d'investissement dans les forêts traitées en coupes partielles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 92 : LISTE DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES EN 2024-2025, INCLUANT : A) LE NOM DES PROJETS ET LEUR DESCRIPTION; B) LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE À CHAQUE PROJET; C) L'EMPLACEMENT DES PROJETS, EN PRÉCISANT LA RÉGION ADMINISTRATIVE ET, SI POSSIBLE, LA MUNICIPALITÉ OU LA COMMUNAUTÉ CONCERNÉE; D) LES OBJECTIFS ET RETOMBÉES ATTENDUES DE CES PROJETS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 4 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 93 : CONCERNANT LE FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE, VEUILLEZ FOURNIR : A) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU FONDS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; B) LA RÉPARTITION DES SOMMES INVESTIES PAR TYPE D'INFORMATION COLLECTÉE (GÉOLOGIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIOÉCONOMIQUE, ETC.); C) LA LISTE DES PROJETS ET INITIATIVES FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE FONDS EN 2024-2025, INCLUANT : LE NOM DU PROJET; L'ORGANISME OU L'ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE; L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ); LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU FONDS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026

	2024-2025 (k$)	
Budget	590 133,1	[1-2]

[1] Source: Budget de dépenses 2025-2026 - Prévisions des résultats 2024-2025

[2] Comme annoncé dans le budget de dépenses 2024-2025, un versement additionnel de 400 M$ a été effectué au Fonds des générations, ce montant provenant d'une partie du surplus cumulé du Fonds d'information sur le territoire du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

B) LA RÉPARTITION DES SOMMES INVESTIES PAR TYPE D'INFORMATION COLLECTÉE (GÉOLOGIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIOÉCONOMIQUE, ETC.)

	Budget 2024-2025 (k$)
Registre foncier	44 808,5
Arpentage et cadastre	60 100,9
Territoire public et registre du domaine de l'État	49 991,1
Information géospatiale	35 232,6
Transfert au Fonds des générations	400 000,0
	590 133,1

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 93 : CONCERNANT LE FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE, VEUILLEZ FOURNIR : A) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU FONDS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; B) LA RÉPARTITION DES SOMMES INVESTIES PAR TYPE D'INFORMATION COLLECTÉE (GÉOLOGIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIOÉCONOMIQUE, ETC.); C) LA LISTE DES PROJETS ET INITIATIVES FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE FONDS EN 2024-2025, INCLUANT : LE NOM DU PROJET; L'ORGANISME OU L'ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE; L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ); LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

C) LA LISTE DES PROJETS ET INITIATIVES FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE FONDS EN 2024-2025, INCLUANT :

- **LE NOM DU PROJET;**
- **L’ORGANISME OU L'ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE;**
- **L’EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ);**
- **LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE.**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 4 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 94 : CONCERNANT LE FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES;
A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISION DE 2025-2026;
B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS; C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS; D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET; E) LE NOMBRE DE PROJETS REÇUS POUR L'ESSOR DES COMMUNAUTÉS, LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE NORDIQUE ET LES SOLUTIONS ISSUES DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE; F) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 95 : PROGRAMME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NORDIQUE : A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024, 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS DE 2025-2026; B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS; C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS; D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET; E) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 96 : PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN MILIEU NORDIQUE;
A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024 ET 2024-2025; B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS; C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS; D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET; E) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 97 : ENVELOPPE D'OPPORTUNITÉ. A) LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, POUR L'ANNÉE 2023-2024 ET 2024-2025; B) LE NOMBRE DE PROJETS RETENUS; C) LE NOMBRE DE PROJETS REFUSÉS AINSI QUE LES RAISONS; D) LES COÛTS D'INVESTISSEMENT DU MINISTÈRE POUR CHAQUE PROJET; E) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES FINANCÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 98 : PLAN D'ACTION NORDIQUE 2023-2028, A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ORIENTATIONS ET DES THÉMATIQUES; B) LES CIBLES PRÉVUES EN 2024-2025 ET CELLES RÉALISÉES; C) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES SOMMES RÉELLES POUR 2024-2025; D) LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2025-2026; E) LE BUDGET RÉSERVÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2023-2028; F) LE BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 99 : VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE ALLOUÉ AU DÉVELOPPEMENT DU NORD EN 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 100 : DÉTAILS DES SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD EN 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026, INCLUANT : A) LE MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS REÇUES, VENTILÉ PAR MINISTÈRE CONTRIBUTEUR; B) L'OBJECTIF DE CHAQUE SUBVENTION ET LES PROGRAMMES OU INITIATIVES FINANCÉS; C) LA RÉPARTITION DES FONDS PAR RÉGION ET PAR TYPE DE PROJET

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 101 : VEUILLEZ FOURNIR L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS À LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, EN PRÉCISANT : A) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, VENTILÉ SELON LES CATÉGORIES SUIVANTES : EMPLOYÉS PERMANENTS À TEMPS PLEIN; EMPLOYÉS PERMANENTS À TEMPS PARTIEL; EMPLOYÉS OCCASIONNELS; EMPLOYÉS TEMPORAIRES. B) LE NOMBRE D'EMBAUCHES, DE DÉPARTS ET DE TRANSFERTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD EN 2024-2025. C) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ISSUS DES PREMIÈRES NATIONS ET DE LA NATION INUITE. D) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉSIDANT EN RÉGION; E) LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EMPLOYÉS PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 102 : COMPENSATIONS VERSÉES AUX PREMIÈRES NATIONS OU À LA NATION INUIT, À DES MUNICIPALITÉS, DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ, DES ORGANISMES OU À D'AUTRES ORGANISATIONS POUR LEUR PARTICIPATION À DES RENCONTRES CONCERNANT LE PLAN NORD EN 2023-2024. PRÉVISIONS POUR 2024-2025. VENTILATION PAR ANNÉE ET PAR BÉNÉFICIAIRE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 103 : VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES TENUES EN 2023-2024 ET EN 2024-2025 AVEC LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, INCLUANT LE LIEU, LA DATE, LA LISTE DES PARTICIPANTS, LES COÛTS ASSUMÉS PAR LE MINISTÈRE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 104 : VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE DES TABLES ET COMITÉS, AVEC DES PARTENAIRES AUTOCHTONES CONCERNANT LE PLAN NORD AINSI QUE LA LISTE DES MEMBRES DE CHAQUE TABLE ET COMITÉ
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 105 : LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS AUX RENCONTRES DES PARTENAIRES DU PLAN NORD EN 2024-2025 ET CALENDRIER DES RENCONTRES POUR 2025-2026
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 106 : LE DÉTAIL VENTILÉ PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES ET SELON LES ANNÉES DES SOMMES RENDUES DISPONIBLES AU FONDS DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 107 : CONCERNANT LA RELANCE DU PLAN NORD, PRÉCISER LES SOMMES DÉPENSÉES À CET EFFET, AINSI QUE NOUS FOURNIR LES ÉTUDES, ANALYSES OU AUTRES DOCUMENTS. PRÉCISER AUSSI LES OBJECTIFS AINSI QUE LES GRANDS AXES AINSI QUE L'ÉCHÉANCIER QUI Y SONT RATTACHÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 108 : CONCERNANT L'OBJECTIF DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD DE CONSACRER, D'ICI 2035, 50 % DU TERRITOIRE NORDIQUE DU QUÉBEC À DES FINS AUTRES QU'INDUSTRIELLES, À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ, VEUILLEZ FOURNIR : A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CET OBJECTIF EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; B) LA LISTE DES TERRITOIRES DÉJÀ PROTÉGÉS OU EN PROCESSUS DE PROTECTION, EN PRÉCISANT LEUR SUPERFICIE ET LEUR LOCALISATION; C) LES MÉCANISMES MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE CETTE CIBLE, INCLUANT LES CONSULTATIONS MENÉES ET LES COLLABORATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES; D) LE BUDGET ALLOUÉ À CETTE INITIATIVE EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026; E) LES PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CET ENGAGEMENT ET LES SOLUTIONS ENVISAGÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 109 : CONCERNANT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE SERRES COMMUNAUTAIRES, VEUILLEZ FOURNIR : A) LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS EN 2024-2025, EN PRÉCISANT : LE NOM DU PROJET; L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ); LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET. B) LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'ATTRIBUTION DES FONDS DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME; C) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; D) LES RETOMBÉES ATTENDUES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS NORDIQUES; E) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU PROGRAMME POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 110 : CONCERNANT LE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, VEUILLEZ FOURNIR : A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES MESURES PRÉVUES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026. B) LA LISTE DES PROJETS ET INITIATIVES FINANCÉS DANS LE CADRE DE CE PLAN, INCLUANT : LE NOM DU PROJET; L'EMPLACEMENT (RÉGION ADMINISTRATIVE ET MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ); LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE; LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET. C) LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER L'IMPACT DU PLAN; D) LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 111 : CONCERNANT LA GESTION DU BUREAU DE COMMERCIALISATION PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, VEUILLEZ FOURNIR : A) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS MENÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; B) LA LISTE DES INITIATIVES MISES EN PLACE POUR FAIRE CONNAÎTRE AUX ENTREPRISES LOCALES, RÉGIONALES ET QUÉBÉCOISES LES BESOINS EN BIENS ET EN SERVICES DES DONNEURS D'ORDRES SUR LE TERRITOIRE NORDIQUE; C) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DU BUREAU DE COMMERCIALISATION EN 2024-2025, EN PRÉCISANT LEUR RÉPARTITION RÉGIONALE; D) LE BUDGET ALLOUÉ À CE BUREAU POUR 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Cette question relève de la Société du Plan Nord.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 112 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 5 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A. LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT ANNONCÉ POUR LE PROJET INNOVANT EN GRAPHITE, INCLUANT :
- **I. LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT,**
- **II. LES SOURCES DE FINANCEMENT (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PARTENAIRES PRIVÉS, AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT),**
- **III. LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET,**
- **IV. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES.**

B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET LES IMPACTS PRÉVUS SUR LA COMMUNAUTÉ LOCALE.

D. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER SON IMPACT.

E. LA LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS CE PROJET, Y COMPRIS LES ENTREPRISES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT ANNONCÉ POUR LE PROJET INNOVANT EN GRAPHITE, INCLUANT :

I. LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT;

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a octroyé dans le cadre du Programme d'appui à la recherche à l'innovation du domaine minier, en 2024-2025, une subvention de 600 000 $ à Lac Rainy Graphite pour un projet d'amélioration et de démonstration du procédé de concentration du graphite à l'échelle pilote à partir du gisement du projet minier Carheil situé près de Fermont au Québec.

II. LES SOURCES DE FINANCEMENT (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PARTENAIRES PRIVÉS, AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT);

Dans le cadre ce programme, le taux maximal de l'aide financière ministère des Ressources naturelles et des Forêts est de 40 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 600 000 $ par projet.

Le coût total du projet est de 2 026 196 $. L'entreprise finance la différence, soit 1 426 196 $.

III. LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET;

L'objectif de ce projet est d'améliorer le procédé pour produire le concentré de graphite avec des techniques alternatives de concentration. Cela permettra ainsi d'améliorer ou de mettre au point des procédés de traitement des minerais pour réduire leur empreinte environnementale, diminuer leurs coûts de production et augmenter leur productivité.

QUESTION PARTICULIÈRE # 112 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 5 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A. LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT ANNONCÉ POUR LE PROJET INNOVANT EN GRAPHITE, INCLUANT :
- **I. LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT,**
- **II. LES SOURCES DE FINANCEMENT (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PARTENAIRES PRIVÉS, AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT),**
- **III. LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET,**
- **IV. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES.**

B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET LES IMPACTS PRÉVUS SUR LA COMMUNAUTÉ LOCALE.

D. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER SON IMPACT.

E. LA LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS CE PROJET, Y COMPRIS LES ENTREPRISES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

IV. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES.

Le projet vise à mettre au point des techniques de concentration de remplacement pour réduire la quantité d'énergie et de produits chimiques requise pour produire le concentré de graphite du projet Carheil. Le produit pourrait potentiellement s'intégrer dans la chaîne d'approvisionnement québécoise des batteries pour véhicules électriques.

B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

Le projet a débuté en février 2025 et devrait se terminer en juillet 2027.

C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET LES IMPACTS PRÉVUS SUR LA COMMUNAUTÉ LOCALE.

Le projet de recherche sera réalisé dans les laboratoires de SGS Canada Inc. Néanmoins, si les travaux sont concluants, cela pourrait ultimement déboucher sur une future usine de démonstration de concentré de graphite sur le site du projet minier Carheil, situé près de Fermont.

D. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER SON IMPACT.

Dans le cadre de ce projet, deux rapports d'étape sont attendus, soit en février 2026 et 2027, ainsi qu'un rapport final en octobre 2027. Les éléments suivants devront être documentés dans les rapports d'étape afin d'assurer le suivi du projet et de mesurer les indicateurs de performance prévus pour évaluer son efficacité :

- Une description des tâches accomplies et à accomplir en indiquant : la méthodologie utilisée, le degré d'avancement en pourcentage pour chacun, les résultats obtenus, les défis technologiques à venir ou rencontrés durant le projet, ainsi que les changements intervenus ou à venir au projet initial;
- Le niveau de maturité technologique atteint et sa justification;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 112 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 5 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR :

A. LES DÉTAILS DE L'INVESTISSEMENT ANNONCÉ POUR LE PROJET INNOVANT EN GRAPHITE, INCLUANT :
  I. LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT,
  II. LES SOURCES DE FINANCEMENT (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PARTENAIRES PRIVÉS, AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT),
  III. LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET,
  IV. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES ATTENDUES.

B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET LES IMPACTS PRÉVUS SUR LA COMMUNAUTÉ LOCALE.

D. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE UTILISÉS POUR MESURER SON IMPACT.

E. LA LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS CE PROJET, Y COMPRIS LES ENTREPRISES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

- Un relevé des dépenses encourues, incluant les factures et les preuves de paiement, des aides financières obtenues ainsi que les prévisions budgétaires pour le reste du projet, selon le cas;
- Les ententes et addenda signés avec les centres de recherche, les consultants, les entrepreneurs et les fournisseurs de services;
- Le nombre d'employés associés au projet et leurs qualifications, indiquer s'il y a eu des changements.
- Une description des bénéfices liés à l'implantation des résultats du projet, s'il y a lieu, sur les dimensions économique (description et montant), environnementale (description) et sociale (description);
- L'impact de la subvention sur la réalisation du projet;
- Une conclusion et les recommandations concernant les suites au projet.

E. LA LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS CE PROJET, Y COMPRIS LES ENTREPRISES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX.

Les travaux seront réalisés en partenariat avec l'entreprise SGS Canada Inc. et Metpro Management Inc., une entreprise qui offre des services conseils en métallurgie et en développement de projets.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 113 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 11 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DU SOUTIEN FINANCIER DE 600 000 $ ACCORDÉ POUR LE PROJET D'INNOVATION FAVORISANT LA VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS, INCLUANT : I. L'OBJECTIF; PRINCIPAL DU PROJET, II. LES TECHNOLOGIES OU PROCÉDÉS UTILISÉS POUR LA VALORISATION DES RÉSIDUS; III. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) L'EMPLACEMENT DU PROJET ET SON IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES; D) LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉALISATION DU PROJET, INCLUANT LES ENTREPRISES, LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES CENTRES DE RECHERCHE; E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER SON EFFICACITÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LES DÉTAILS DU SOUTIEN FINANCIER DE 600 000 $ ACCORDÉ POUR LE PROJET D'INNOVATION FAVORISANT LA VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS, INCLUANT :

I. L'OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET,

Le projet de Exterra Solutions Carbone a pour objectif principal d'optimiser et de valider, en usine pilote, les performances d'un procédé d'extraction du nickel et du cobalt, qui sont des minéraux critiques et stratégiques (MCS), à partir des résidus miniers et amiantés provenant des anciens sites miniers de Thetford Mines et de Val-des-Sources.

II. LES TECHNOLOGIES OU PROCÉDÉS UTILISÉS POUR LA VALORISATION DES RÉSIDUS,

De façon plus précise, l'entreprise vise à ajouter un procédé permettant d'extraire le nickel et le cobalt à son procédé actuel de carbonatation de résidus miniers amiantés. Le nickel et le cobalt extraits seront ensuite transformés en un précipité mixte d'hydroxydes (MHP) pouvant être utilisé dans l'industrie des batteries. Cette technique permettra à l'entreprise de se rapprocher de son objectif de valorisation complète des résidus miniers traités par son procédé de carbonatation.

III. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ATTENDUES.

Le projet se distingue par sa capacité à réduire les émissions de CO_2 tout en valorisant les résidus miniers pour en extraire des matériaux critiques et stratégiques. De plus, le projet aura des impacts positifs au niveau local (création d'emplois et développement d'expertise), permettra de diversifier l'économie, de participer au nouveau marché des crédits carbone et à la transition énergétique en contribuant au secteur des véhicules électriques.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 113 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 11 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DU SOUTIEN FINANCIER DE 600 000 $ ACCORDÉ POUR LE PROJET D'INNOVATION FAVORISANT LA VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS, INCLUANT : I. L'OBJECTIF; PRINCIPAL DU PROJET, II. LES TECHNOLOGIES OU PROCÉDÉS UTILISÉS POUR LA VALORISATION DES RÉSIDUS; III. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) L'EMPLACEMENT DU PROJET ET SON IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES; D) LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉALISATION DU PROJET, INCLUANT LES ENTREPRISES, LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES CENTRES DE RECHERCHE; E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER SON EFFICACITÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

B. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.

Le projet n'est pas encore commencé, il débutera en avril 2025.

C. L'EMPLACEMENT DU PROJET ET SON IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES.

Le projet de recherche sera réalisé dans les laboratoires de SGS Canada Inc. à Québec. Toutefois, l'entreprise développe actuellement une usine précommerciale à Val-des-Sources qui pourra, à terme, exploiter le potentiel des 800 millions de tonnes de résidus miniers amiantés au Québec. Le projet aura des retombées sociales significatives, notamment en stimulant l'emploi local et en favorisant la revitalisation de communautés minières, particulièrement dans des villes comme Thetford Mines et Val-des-Sources. En transformant les résidus d'amiante en hydroxydes mixtes de nickel et de cobalt, des éléments essentiels pour la production de batteries électriques, le projet contribuera à la transition énergétique tout en créant des opportunités économiques pour les travailleurs locaux. De plus, la réhabilitation des sites miniers amiantés réduit les risques liés à la pollution, améliorant ainsi la qualité de vie des communautés environnantes.

D. LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉALISATION DU PROJET, INCLUANT LES ENTREPRISES, LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES CENTRES DE RECHERCHE.

Le seul partenaire impliqué dans le projet est le centre de recherche de la compagnie SGS Canada Inc.

E. LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER SON EFFICACITÉ.

Dans le cadre de ce projet, un rapport d'étape est attendu en avril 2026, ainsi qu'un rapport final en octobre 2026. Les éléments suivants sont demandés dans les rapports afin d'assurer le suivi du projet et de mesurer les indicateurs de performance prévus pour évaluer son efficacité :

- Une description des tâches accomplies et à accomplir en indiquant : la méthodologie utilisée, le degré d'avancement en pourcentage pour chacun, les résultats obtenus, les défis technologiques à venir ou rencontrés durant le projet, ainsi que les changements intervenus ou à venir au projet initial;
- Le niveau de maturité technologique atteint et sa justification;

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 113 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 11 MARS 2025, VEUILLEZ NOUS FOURNIR : A) LES DÉTAILS DU SOUTIEN FINANCIER DE 600 000 $ ACCORDÉ POUR LE PROJET D'INNOVATION FAVORISANT LA VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS, INCLUANT : I. L'OBJECTIF; PRINCIPAL DU PROJET, II. LES TECHNOLOGIES OU PROCÉDÉS UTILISÉS POUR LA VALORISATION DES RÉSIDUS; III. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES ATTENDUES. B) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026; C) L'EMPLACEMENT DU PROJET ET SON IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES; D) LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉALISATION DU PROJET, INCLUANT LES ENTREPRISES, LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES CENTRES DE RECHERCHE; E) LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LE SUIVI DU PROJET ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE PRÉVUS POUR ÉVALUER SON EFFICACITÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

- Un relevé des dépenses encourues, incluant les factures et les preuves de paiement, des aides financières obtenues ainsi que les prévisions budgétaires pour le reste du projet, selon le cas;
- Les ententes et addenda signés avec les centres de recherche, les consultants, les entrepreneurs et les fournisseurs de services;
- Le nombre d'employés associés au projet et leurs qualifications, indiquer s'il y a eu des changements;
- Une description des bénéfices liés à l'implantation des résultats du projet, s'il y a lieu, sur les dimensions économique (description et montant), environnementale (description) et sociale (description);
- L'impact de la subvention sur la réalisation du projet;
- Une conclusion et les recommandations concernant les suites au projet.

– Opposition officielle –
Section Forêts

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 : POUR CHAQUE PROGRAMME VISANT À SOUTENIR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LE SECTEUR FORESTIER, LA LISTE ET LE DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT OU CRÉDIT ACCORDÉ, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME, LE BUT DU PROJET ET S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Programme	**Budget alloué 2024-2025 (k$)**	**Administration**	**Nombre de nouveaux projets soumis en 2024-2025**	**État des projets 2024-2025**
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	58 717,5	Maximum 15 % de l'enveloppe totale	Programme dont la gestion est déléguée aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées	Programme dont la gestion est déléguée aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées
Programme de participation autochtone à l'aménagement durable des forêts	4 800,0	0 %	Non applicable[1]	Non applicable[1]
Programme de maintien des activités d'approvisionnement forestier sur le territoire d'application des ententes concernant les normes d'aménagement forestier entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec	7 371,9	0 %	Non applicable[1]	Non applicable[1]
Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique	14 000,0	0 %	Non applicable[1]	Non applicable[1]
Programme Innovation Bois [2]	25 000,0	0 %	15	23 acceptés et 1 en analyse
Programme d'aménagement durable des forêts	9 100,0	Programme dont la gestion est déléguée aux municipalités régionales de comté	Programme dont la gestion est déléguée aux municipalités régionales de comté	Programme dont la gestion est déléguée aux municipalités régionales de comté
Programme de financement forestier	425,0	Programme administré par la Financière agricole du Québec	Programme administré par la Financière agricole du Québec	Programme administré par la Financière agricole du Québec
Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages [3]	15 000,0	0%	Non applicable[1]	Non applicable[1]
Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts [4]	24 817,1	0 %	Non applicable[1]	Non applicable[1]
Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides	10 000,0	0 %	42	34 acceptés et 8 en cours d'analyse
Programme de modernisation des opérations forestières	3 007,5	0%	0	105 approuvés, 48 refusés ou abandonnés, 7 en cours d'analyse
Autres programmes ou subventions	15 531,5	0%	Non applicable[1]	Non applicable[1]
Total	**187 770,5**			

[1] Ces programmes ne sont pas associés à des appels de projets.

[2] Les demandes de financement soumises en 2024-2025 ne sont pas en adéquation avec les projets acceptés et en cours d'analyse puisque les projets acceptés en 2024-2025 peuvent avoir été déposés dans une année antérieure.

[3] Ce programme a pris fin le 31 mars 2024, mais des engagements financiers envers les bénéficiaires restent à honorer.

[4] Ce programme intègre, à l'intérieur du volet 1, l'ancien Programme d'investissement dans les forêts traitées en coupes.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 2 : POUR CHAQUE PROGRAMME VISANT À SOUTENIR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LE SECTEUR FORESTIER, LE NOMBRE DE PROJETS SOUMIS, LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS, LA RÉPARTITION, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, DES AIDES OCTROYÉES POUR L'ANNÉE 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 1 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 3 : CONCERNANT L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA CHARTE DU BOIS : […].
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

La Politique d'intégration du bois dans la construction annoncée en 2020 ainsi que son Plan de mise en œuvre 2021-2026 annoncé en février 2022 remplacent la Charte du bois.

A - TOUTES LES RECOMMANDATIONS, RENCONTRES, LE NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À CELLES-CI, L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ AVISEUR SUR LA CHARTE DU BOIS COPRÉSIDÉ PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC ET LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS POUR 2024-2025

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

B - TOUTES LES RECOMMANDATIONS, RENCONTRES, LE NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À CELLES-CI, L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA CHARTE DU BOIS, POUR 2024-2025

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

C - VEUILLEZ DÉTAILLER LE PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

D - DÉTAIL DE TOUS LES NOUVEAUX ÉDIFICES FINANCÉS EN TOUT OU EN PARTIE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE PLUS DE TROIS ÉTAGES OU LES ÉCOLES QUI UTILISENT LE BOIS COMME MATÉRIAU STRUCTUREL EN 2024-2025 ET PRÉVISION POUR 2025-2026

Les résultats de reddition de comptes sur l'exemplarité gouvernementale en construction bois ne sont pas encore disponibles, La rencontre du comité interministériel de haut niveau sur l'exemplarité gouvernementale en construction bois (CIMHN) est prévue pour le 23 avril 2025. Cette rencontre sera suivie par le lancement officiel de l'exercice de reddition de compte 2024-2025. Les résultats de cet exercice et le rapport annuel de reddition de comptes seront disponibles en décembre 2025.

E - DÉTAILLER LES DÉPENSES LIÉES À LA PROMOTION DE L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Au cours de l'année 2024-2025, le Plan de mise en oeuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction a poursuivi son déploiement. Il est à noter que des partenaires du Ministère font aussi régulièrement la promotion de l'utilisation du bois dans la construction lors des événements auxquels ils participent et dans leurs communications. Dans le cadre d'activités organisées par les partenaires (formations, séminaires, rencontres annuelles, etc.), le Ministère réalise également beaucoup de promotion sans frais à l'égard de l'utilisation du bois dans la construction.

F - DÉTAIL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE CHEZ CECOBOIS ET LE RÉSEAU CECOBOIS, ET LISTE DE TOUS LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ PAR CES INVESTISSEMENTS EN 2024-2025

Le Ministère a versé une somme de 450 k$ en 2024-2025 à Cecobois pour bonifier le Gestimat en vue d'élargir la portée de cet outil afin de mieux soutenir la mise en œuvre des initiatives gouvernementales en matière de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments.

Les mesures financées par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) ne sont pas considérées dans cette réponse.

G - DÉTAIL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE CHEZ FPINNOVATIONS, ET LISTE DE TOUS LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ DE CES INVESTISSEMENTS EN 2024-2025

Le Ministère a versé à FPInnovations, pour le soutien d'initiatives en 2024-2025, une somme de 1 M$ en recherche et développement sur les produits forestiers dont une partie pour la construction en bois - ainsi qu'une somme de 150 k$ pour des initiatives spécifiques à la construction en bois.

Les mesures financées par le FECC ne sont pas considérées dans cette réponse.

H - TOUS LES PROJETS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME INNOVATION BOIS POUR DÉVELOPPER LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LES CONNAISSANCES SUR L'INTELLIGENCE DE MARCHÉ, ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS, PROCÉDÉS, TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES INNOVANTS ET SOUTENIR LA DÉMONSTRATION ET L'IMPLANTATION EN USINE DE TECHNOLOGIES ET DE PRODUITS INNOVANTS POUR 2024-2025

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 110 du troisième groupe d'opposition.

I - ÉTAT D'AVANCEMENT POUR QUE LES UNIVERSITÉS INTÈGRENT DES FORMATIONS OBLIGATOIRES SUR LE MATÉRIAU BOIS POUR CES FUTURS PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

Université Laval :

- Depuis 2016: embauche de deux professeurs spécialisés en construction bois par le programme de Chaire de leadership en enseignement;

- Depuis 2020 : la Faculté de foresterie, de géographe et de géomatique offre un nouveau microprogramme de 2e cycle en construction intégrée en bois disponible à distance;

- Depuis 2020 : la Faculté de génie civil et de génie des eaux offre un nouveau cours optionnel pour le 1er cycle et un autre pour les 2e et 3e cycles.

Université du Québec à Chicoutimi :

- Depuis 2012: cours de 1er cycle obligatoires sur le bois dans le programme de génie civil;

- Depuis 2015: développe et offre du programme court de 2e cycle sur l'utilisation du bois dans la construction unique au Québec.

Cecobois :

- Depuis 2023: Mise en ligne de la plateforme de diffusion Moodle « Enseigner le bois » fournissant du matériel pédagogique gratuit pour les enseignants d'établissements de niveau collégial et universitaire dans le but d'améliorer et d'élargir leur offre de formation sur la construction bois.
https://enseignerlebois.ca/

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : CONSOMMATION TOTALE DE BOIS DANS LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES AU QUÉBEC POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Une étude de marché sur la construction bois est réalisée annuellement par FPInnovations selon une approche de dénombrement à partir de bases de données pour déterminer le pourcentage d'utilisation du bois dans la construction résidentielle et non résidentielle en bois de quatre étages et moins.

La dernière étude réalisée par FPInnovations en 2024 indiquait que, pour l'année 2022-2023, la proportion de bâtiments résidentiels ayant une structure principale en bois de quatre étages et moins s'élevait à 90 % comparativement à 81 % en 2019.

La dernière étude réalisée par FPInnovations en 2024 indiquait que, pour l'année 2022-2023, la proportion de bâtiments non résidentiels ayant une structure principale en bois de quatre étages et moins s'élevait à 38 % comparativement à 15 % en 2006.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : LE DÉTAIL DES ACTIONS POSÉES PAR LE BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS ET LA VENTILATION DÉTAILLÉE DES COÛTS RELATIFS À L'IMPLANTATION DE CE BUREAU.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le Bureau de msie en marché des bois a été créé en 2011 à la suite de l'adoption de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier en 2010.

Les principales actions posées par le Bureau de mise en marché des bois en 2024-2025 sont les suivantes :

- Près de 6,35 millions de mètres cubes de bois ont été offerts à l'enchère en date du 31 janvier 2025. Ce volume atteindra 7,59 millions de mètres cubes avec l'affichage se terminant le 27 février 2025;
- Établissement de la valeur marchande des bois sur pied à partir des résultats des enchères;
- Établissement des aides financières pour la récupération des forêts affectées par des perturbations naturelles telles que les épidémies d'insectes et les feux de forêt;
- Établissement de la valeur des activités d’aménagement (grilles de taux) pour les travaux commerciaux et non commerciaux en forêts publiques et privées;
- Établissement de la valeur des activités d’aménagement visées par certains programmes d'aides financières sous la responsabilité du Ministère;
- Établissement des règles relatives au mesurage des bois et facturation de ces bois;
- Poursuite des rencontres du comité consultatif sur la tarification forestière;
- Réalisation de différentes analyses financières et économiques permettant de bien cibler les investissements en forêt;
- Implication dans les différentes enquêtes commerciales sur les produits forestiers (bois d'œuvre, papier non couché mécanique et papier surcalandré) menées par le Département du Commerce des États-Unis;
- Poursuite des analyses d'impacts ou de rentabilité économique ainsi que des analyses financières pour les entreprises forestières.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 6 : LE NOMBRE ET LE DÉTAIL D'ETC TRAVAILLANT AU BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, POUR L'ANNÉE 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

En 2024-2025**,** 73,27 ETC travaillaient au Bureau de mise en marché des bois. Au 31 janvier 2025, la masse salariale atteint 6 484,7 k$, incluant les contributions d'employeur.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 7 : LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, TOTALE ET VENTILÉE PAR RÉGION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 45 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 8 : LISTE DES VOLUMES DE BOIS COUPÉS, EN VENTILANT PAR RÉGION. POURCENTAGE DE BOIS COUPÉ PAR RAPPORT À LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE TOTALE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Veuillez vous référer aux questions 44 et 45 du troisième groupe d’opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : LISTE DES VOLUMES DE BOIS AUTORISÉS POUR L'EXPORTATION DU QUÉBEC ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Année	Volume autorisé	Unité	Essence
Copeaux			
2024 [1]	300 000	Tonnes métriques anhydres	Résineux
	150 000	Tonnes métriques anhydres	Feuillus
2025 [2]	150 000	Tonnes métriques anhydres	Résineux
	50 000	Tonnes métriques anhydres	Feuillus
[1]Le décret 1480-2021 autorisant l'expédition de copeaux hors Québec était en vigueur du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024. [2]Le décret 1855-2024 autorisant l'expédition de copeaux hors Québec est en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2025.			
Bois ronds			
2024 [3]	30 000	Mètres cubes	Pins
	30 000	Mètres cubes	Pruche
	94 000	Mètres cubes	Thuya
	210 000	Mètres cubes	Feuillus durs
	40 000	Mètres cubes	Peupliers
	20 000	Mètres cubes	Bouleaux à papier

[3] Le décret 554-2023 a été renouvellé le 22 mars 2023 et est en vigueur jusqu'au 31 mars 2028.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : MONTANT DES REDEVANCES FORESTIÈRES PERÇUES PAR L'ÉTAT EN VENTILANT PAR RÉGION ET PAR ANNÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

REVENUS DE VENTE DE BOIS

Région		2024-2025 (en k$)
(01)	Bas-Saint-Laurent	10 386,3
(02)	Saguenay-Lac-Saint-Jean	61 775,8
(03)	Capitale-Nationale	2 053,5
(04)	Mauricie	29 344,8
(05)	Estrie	222,3
(07)	Outaouais	3 107,8
(08)	Abitibi-Témiscamingue	10 775,7
(09)	Côte-Nord	5 335,5
(10)	Nord-du-Québec	19 578,5
(11)	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6 074,8
(12)	Chaudière-Appalaches	2 126,4
(14)	Lanaudière	3 406,5
(15)	Laurentides	4 273,9

NOTE: Redevances des bois récoltés facturées entre le 1er avril 2024 et le 31 janvier 2025 toutes saisons de mesurage confondues.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 11 : POUR CHAQUE PROGRAMME VISANT LES SEMENCES ET LES PLANTS, LA LISTE ET LE DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES. LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT OU CRÉDIT ACCORDÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Programme de modernisation des infrastructures en pépinières forestières privées - 2024-2025

Fournisseur	Projets	Montant par projet ($)
Le programme a pris fin le 31 mars 2024,il n'y a donc aucun programme à déclarer pour l'année 2024-2025		

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 12: ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES PÉPINIÈRES PRIVÉES ET PUBLIQUES POUR 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026. VENTILATION DES SOMMES INVESTIES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR 2024-2025. LES MONTANTS DÉPENSÉS EN VENTILANT PAR PROJET ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

État de situation dans chacune des pépinières privées en 2024-2025			
Pépinières	**Capacité de production (m²)**	**Superficie ensemencée (m²)**	**Plants ensemencés (k)**
Pépinière Baie-des-Chaleurs inc.	15 663	12 470	3 007
Bechedor inc.	24 007	20 673	6 195
Pépinière Boucher Division Plants forestiers inc.	32 235	25 672	9 162
Centre Sylvicole Forestville inc.	28 573	23 984	12 142
Coopérative Serres et Pépinière Girardville	20 541	17 693	7 630
Les Serres coopératives de Guyenne	47 227	36 004	21 606
Pépinière de Harrington inc.	19 796	16 619	10 808
Pépinière Laterrière inc.	19 857	16 667	6 148
Planfor inc.	14 280	11 369	2 768
Reboisement Mauricie inc.	22 350	19 248	6 561
Sargim - Coopérative de travailleurs en production de plants	10 101	8 043	1 839
Somival inc.	27 964	23 472	5 747
Total	**282 594**	**231 914**	**93 613**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 12: ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES PÉPINIÈRES PRIVÉES ET PUBLIQUES POUR 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026. VENTILATION DES SOMMES INVESTIES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR 2024-2025. LES MONTANTS DÉPENSÉS EN VENTILANT PAR PROJET ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

État de situation dans chacune des pépinières publiques en 2024-2025			
Pépinières	**Capacité de production**	**Ensemencements**	
	Récipients en mètres carrés	**Récipients en mètres carrés**	**Nombre de plants ensemencés**
	Résineux - Feuillus	**Résineux - Feuillus**	**Résineux - Feuillus - Peupliers**
	(m^2)	**(m^2)**	**(k)**
Sainte-Luce	6 704	6 704	3 140
Saint-Modeste	33 681	28 973	8 369
Normandin	26 250	22 409	15 985
Grandes-Piles	20 471	14 350	5 631
Berthier	23 861	18 011	3 776
Trécesson	23 176	17 367	9 150
Total	**134 143**	**107 814**	**46 051**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 12: ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES PÉPINIÈRES PRIVÉES ET PUBLIQUES POUR 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026. VENTILATION DES SOMMES INVESTIES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR 2024-2025. LES MONTANTS DÉPENSÉS EN VENTILANT PAR PROJET ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ventilation des sommes investies pour la production de plants pour 2024-2025	
Région administrative	**Sommes investies pour la production de plants pour 2024-2025[1] (k$)**
Bas-Saint-Laurent (1)	14 866
Saguenay–Lac-Saint-Jean (2)	19 939
Capitale-Nationale (3)	1 648
Mauricie (4)	9 689
Estrie (5)	2 215
Montréal (6)	144
Outaouais (7)	4 602
Abitibi-Témiscamingue (8)	11 802
Côte-Nord (9)	3 027
Nord-du-Québec (10)	8 045
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	9 151
Chaudière-Appalaches (12)	4 414
Laval (13)	-
Lanaudière (14)	1 030
Laurentides (15)	3 477
Montérégie (16)	90
Centre-du-Québec (17)	857
Total	**94 996**

[1]Données préliminaires

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : VENTILATION ANNUELLE DES DÉPENSES AUX FINS DE REBOISEMENT ET DES VOLUMES DE PLANTS MIS EN TERRE EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES, ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 16 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LES MONTANTS DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SYLVICOLES, AINSI QUE LA VALEUR RÉELLE DES TRAVAUX SYLVICOLES EFFECTUÉS, EN VENTILANT PAR TYPE DE TRAVAUX SYLVICOLES. PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	2024-2025 (k$)[3]						
	Forêt publique						Forêt privée
Région administrative	**Travaux sylvicoles non commerciaux**	**Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts**	**Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique[1]**	**Programme de maintien des activités d'approvisionnement forestier sur le territoire des ententes concernant les normes d'aménagement forestier entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec**	**Autres travaux (exemples : martelage, promotion et sensibilisation, recherche et développement)**	**Total**	**Travaux sylvicoles**
Bas-Saint-Laurent (01)	13 457,7	6 527,9	7 000,0	-	1 592,0	**28 577,6**	12 110,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	65 615,0	1 401,0	3 450,0	1 000,0	-	**71 466,0**	5 005,4
Capitale-Nationale (03) et Chaudière-Appalaches (12)	7 360,2	1 395,5	1 050,0	-	204,3	**10 010,0**	13 493,7
Mauricie (04)	27 029,9	4 180,0	200,0	-	320,0	**31 729,9**	3 014,4
Estrie (05)	435,9	281,0	-	-	60,0	**776,9**	5 922,2
Outaouais (07)	15 732,4	2 100,0	-	-	1 575,0	**19 407,4**	2 600,2
Abitibi-Témiscamingue (08)	33 924,7	1 060,0	550,0	400,0	180,0	**36 114,7**	5 237,3
Côte-Nord (09)	15 096,5	560,0	-	-	-	**15 656,5**	568,9
Nord-du-Québec (10)	41 407,7	1 538,6	250,0	5 971,9	-	**49 168,3**	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	18 206,1	1 873,8	1 500,0	-	295,9	**21 875,9**	2 998,3
Lanaudière (14) et Laurentides (15)	13 470,4	5 000,0	-	-	1 535,0	**20 005,4**	2 955,4
Montérégie (16)	-	-	-	-	-	**-**	1 593,7

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LES MONTANTS DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SYLVICOLES, AINSI QUE LA VALEUR RÉELLE DES TRAVAUX SYLVICOLES EFFECTUÉS, EN VENTILANT PAR TYPE DE TRAVAUX SYLVICOLES. PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

	2024-2025 (k$)[3]						
	Forêt publique						Forêt privée
Région administrative	**Travaux sylvicoles non commerciaux**	**Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts**	**Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique[1]**	**Programme de maintien des activités d'approvisionnement forestier sur le territoire des ententes concernant les normes d'aménagement forestier entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec**	**Autres travaux (exemples : martelage, promotion et sensibilisation, recherche et développement)**	**Total**	**Travaux sylvicoles**
Centre-du-Québec (17)	-	-	-	-	-	-	3 476,6
Autres[2]	-	-	-	-	-	-	100,0
Sous-total	**251 736,6**	**25 917,9**	**14 000,0**	**7 371,9**	**5 762,2**	**304 788,6**	**59 076,4**
Frais de supervision technique et d'administration Rexforêt et autres	-	-	-	-	16 865,0	**16 865,0**	-
TOTAL	**251 736,6**	**25 917,9**	**14 000,0**	**7 371,9**	**22 627,2**	**321 653,6**	**59 076,4**

[1] Le budget du programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique inclut un budget spécifique pour-soutenir la récolte des bois en forêt publique affectés par les chablis dans la région du Bas-Saint-Laurent (discours sur le budget mars 2024).

[2] Ce budget finance des projets ponctuels suprarégionaux dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées.

[3] Le budget total des travaux sylvicoles inclut les montants de la mesure " Accroître la contribution de l'industrie forestière à la lutte contre les changements climatiques" (discours sur le budget mars 2020), du volet hâtif du Programme 2 milliards d'arbres du gouvernement du Canada (2021-2022), de la mesure de 200 M$ "Accélérer le reboisement en réponse aux feux de forêt" (mise à jour économique novembre 2023) et du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC) allouée aux forêts privées.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 15 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, DANS LE CADRE DES PLANS DE REBOISEMENT EN VENTILANT PAR ESPÈCE PLANTÉE. FOURNIR LA RÉPARTITION DES PLANTS ENTRE FORÊT PRIVÉE ET PUBLIQUE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Régions administratives		Catégorie[1]	Nombre de plants livrés en 2024-2025 Quantité (milliers de plants)	
			Forêts publiques	Forêts privées
1	Bas-Saint-Laurent	Résineux	6 056	3 490
		Feuillus	86	75
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Résineux	32 332	2 293
		Feuillus	4	48
3	Capitale-Nationale	Résineux	1 159	986
		Feuillus	-	35
4	Mauricie	Résineux	12 229	993
		Feuillus	-	58
5	Estrie	Résineux	134	703
		Feuillus	-	333
6	Montréal	Résineux	-	38
		Feuillus	-	56
7	Outaouais	Résineux	3 942	535
		Feuillus	49	53
8	Abitibi-Témiscamingue	Résineux	19 134	2 714
		Feuillus	115	46
9	Côte-Nord	Résineux	6 611	756
		Feuillus	-	4
10	Nord-du-Québec	Résineux	24 597	0
		Feuillus	-	-
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Résineux	6 280	1 549
		Feuillus	-	64

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 15 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, DANS LE CADRE DES PLANS DE REBOISEMENT EN VENTILANT PAR ESPÈCE PLANTÉE. FOURNIR LA RÉPARTITION DES PLANTS ENTRE FORÊT PRIVÉE ET PUBLIQUE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Régions administratives		Catégorie[1]	Nombre de plants livrés en 2024-2025 Quantité (milliers de plants)	
			Forêts publiques	Forêts privées
12	Chaudière-Appalaches	Résineux	225	2 943
		Feuillus	-	328
13	Laval	Résineux	-	-
		Feuillus	-	-
14	Lanaudière	Résineux	840	31
		Feuillus	8	46
15	Laurentides	Résineux	3 658	89
		Feuillus	44	48
16	Montérégie	Résineux	-	34
		Feuillus	-	22
17	Centre-du-Québec	Résineux	21	532
		Feuillus	-	129
TOTAL		Résineux	117 219	17 689
		Feuillus	306	1 345
			117 525	**19 034**

[1] Le groupement d'essence peuplier hybride est inclus dans la catégorie des feuillus.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 16 : VENTILATION ANNUELLE DES DÉPENSES AUX FINS DE REBOISEMENT ET DES VOLUMES DE PLANTS MIS EN TERRE EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES, ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Année	Forêts publiques		Forêts privées[2]		Totaux	
	Quantité (milliers de plants)	Millions de dollars[1]	Quantité (milliers de plants)	Millions de dollars[1]	Quantité (milliers de plants)	Millions de dollars[1]
2024-2025	117 508	248,0	19 046	52,1	136 554	300,1

[1] Dépenses prévues pour les budgets de travaux sylvicoles réguliers

[2] La quantité de plants en forêts privées comprend les plants qui sont destinés pour les clients « autres », comme pour les années antérieures.
Exemples de clients « autres » : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mois de l'arbre et des forêts et demandes ponctuelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 17 : CONCERNANT LE PROGRAMME « MON ARBRE À MOI », VEUILLEZ FOURNIR : A) LE NOMBRE DE PLANTS DISTRIBUÉS POUR 2024-2025; B) LES SOMMES INVESTIES DANS LE PROGRAMME; C) LES PRÉVISIONS, EN SOMMES ET EN PLANTS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Programme « MON ARBRE À MOI »	2024-2025	prévisions 2025-2026
Nombre de plants distribués	5354	6000
Sommes investies [1]	Budget pris à même le fonctionnement du MRNF	Budget pris à même le fonctionnement du MRNF

[1] Les activités reliées à la gestion du programme sont réalisées sur les heures de travail. Il n'y a pas de budget particulier à cet effet.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 18 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC, LE NOMBRE D'HECTARES DE PLANTATION DANS UN ÉTAT CRITIQUE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Région administrative	**Superficie de plantation en état critique[1] en 2023-2024[2] (ha)**
(01) Bas-Saint-Laurent	95
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	677
(03-12) Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches	0
(04-17) Mauricie–Centre-du-Québec	934
(05-06-16) Estrie–Montréal–Montérégie	0
(07) Outaouais	0
(08) Abitibi-Témiscamingue	296
(09) Côte-Nord	28
(10) Nord-du-Québec[3]	603
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	349
(14-15) Lanaudière et Laurentides	244
Total	**3 226**

[1] Le Ministère considère les superficies de plantations ayant besoin d'entretien comme étant celui visé par la question. Des critères d'état des plantations sont établis provincialement et sont basés sur la quantité de plants vivants et libres de croître par hectare. Les plantations identifiées dans un état critique sont celles qui ne respectent pas un ou plusieurs des critères. Le non-respect d'un ou plusieurs des critères signifie que la plantation nécessite un entretien pour atteindre les objectifs sylvicoles et non pas qu'elle est en phase de mortalité.

[2] Le tableau présente le résultat des inventaires de suivis réalisés en 2023-2024 de l'état des plantations, soit la dernière année où la compilation des résultats est complète. Pour les plantations, le calendrier provincial de suivi prévoit un suivi 15 ans après la mise en terre. Les suivis réalisés en 2023-2024 concernent les plantations mis en terre en 2009-2010.

[3] Les plantations des régions nordiques et de certaines régions bioclimatiques, poussent plus lentement et les traitements d'éducation sont la plupart du temps réalisés plus tardivement. Plusieurs des superficies dont les critères sont actuellement non atteints n'ont pas encore eu de traitement d'entretien.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 19 : FOURNIR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, LE VOLUME DE BOIS NON-RÉCOLTÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Régions forestières	Possibilité forestière (m^3 bruts) [1]	Volumes récoltés (m^3 nets toutes essences au 31 janvier 2025)[2]	Volumes non-récoltés (m^3 toutes essences)
Bas Saint-Laurent (01)	1 405 800	N.D.	N.D.
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	7 269 000	N.D.	N.D.
Capitale-Nationale (03)	664 600	N.D.	N.D.
Mauricie (04)	4 648 400	N.D.	N.D.
Estrie (05)	55 900	N.D.	N.D.
Outaouais (07)	4 138 000	N.D.	N.D.
Abitibi-Témiscamingue (08)	4 088 800	N.D.	N.D.
Côte-Nord (09)	3 693 500	N.D.	N.D.
Nord-du-Québec (10)	3 593 000	N.D.	N.D.
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1 945 000	N.D.	N.D.
Chaudières-Appalaches (12)	216 800	N.D.	N.D.
Lanaudière (14)	758 700	N.D.	N.D.
Laurentides (15)	1 819 900	N.D.	N.D.

[1] Source d'information: Possibilités forestières en vigueur au 31 janvier 2025 (période 2024-2028)
https://forestierenchef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/SYN-00180-Synthese-provinciale-MAJ-feu-4.16.0.pdf

[2] Les volumes récoltés de l'année 2024-2025 ne sont pas disponibles puisque l'année se termine le 31 mars 2025. La récolte et le transport de bois vont également se poursuivent au-delà du 31 mars 2025. Les données finales seront disponibles en janvier 2026.

Les volumes de possibilités forestières ne font pas tous l'objet d'attribution.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 20 : CONTRIBUTIONS VERSÉES À SOPFIM EN 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Contributions versées par le gouvernement à la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) dans l'année financière 2024-2025	**(k$)**
Générale	1 723,7
Lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette	31 400,0

La part assumée par le gouvernement est de 100 % à partir du 1er avril 2018, comme annoncé lors du Discours sur le budget de mars 2016.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 21 : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ PAR UN INCENDIE EN 2024-2025. VOLUME DE CE BOIS RÉCUPÉRÉ ET NON RÉCUPÉRÉ, VENTILATION PAR RÉGION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Région	Volume affecté[1] (mètres cubes)	Volume des plans spéciaux[2] (mètres cubes)	Volume prévu être récupéré (mètres cubes)	Volume non récupéré (mètres cubes)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	620	-	-	-
Mauricie	5	-	-	-
Outaouais	9	-	-	-
Abitibi-Témiscamingue	1 999	-	-	-
Côte-Nord	65 299	-	-	-
Nord-du-Québec	6 122	-	-	-
Gaspésie	152	-	-	-
Total	**74 206**	**-**	**-**	**-**

Aucun volume de bois touché par un incendie en 2024-2025 qui présentait un potentiel de récupération n'a fait l'objet d'un plan d'aménagement spécial.

[1] Les volumes présentés dans cette colonne sont une estimation des volumes touchés par un incendie et présentant un potentiel de récupération en unité d'aménagement. Ces volumes incluent seulement les essences de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèze des peuplements de 70 ans et plus et excluent les pentes fortes.

[2] Les volumes affectés par les feux au courant de l'année 2024-2025 n'ont pas fait l'objet d'un plan spécial dû au faible volume. Pour la région de la Côte-Nord, les volumes étaient inaccessibles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : VEUILLEZ FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION DÉTAILLÉ DES SOMMES ENGAGÉES ET DES ACTIONS POSÉES EN LIEN AVEC LES FEUX DES FORÊTS DE L'ÉTÉ 2024.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Description	Budget 2024-2025 en k$ du MRNF
Accroître la capacité de suppression des feux de la Société de protection des forêts contre le feu	7 000,0
Accélérer le reboisement en réponse aux feux de forêt	31 200,0
Total	**38 200,0**

Note: Seul les montants du ministère des Ressources naturelles et des Forêts sont inclus dans ce tableau.

À la suite de la saison des feux 2023, un bilan a été réalisé afin d'identifier les enjeux importants relevés par les principaux intervenant en gestion des feux. Parmi les enjeux visés, on retrouve, entre autres, le nombre de pompiers forestiers, la mobilisation de la structure de sécurité civile ministérielle, la prévention et l'atténuation. Un plan d'action a été déployé et divers groupes de travail ont été mis en place avec les principaux partenaires dont la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), le ministère de la Sécurité publique, le Service aux autochtones Canada, Hydro-Québec, etc. afin d'assurer la prise en charge des différents enjeux. Ces actions et les efforts déployés ont également permis l'octroi de mesures budgétaires de 7 M$ (en 2024) visant à accroître la capacité de suppression de la SOPFEU. Ces mesures permettent d'assurer la poursuite des actions initiées en 2023, notamment par l'achat d'équipement de lutte, la location de drones de longue portée, la bonification du programme de combattants auxiliaires et la formation et le perfectionnement de personnel.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 23 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 9 NOVEMBRE 2023 AU SUJET DE LA BONIFICATION DE 200M$ POUR LES TRAVAUX SYLVICOLES NON COMMERCIAUX. FOURNIR : A) LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS; B) LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR LA PRÉPARATION DE TERRAIN; C) LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR LA MISE EN TERRE DES PLANTS; D) LE DÉTAIL ET LA RÉPARTITION DES SOMMES POUR L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ventilation du budget de 200 M$ par type de traitement[2]

	2024-2025	
Région	**Production de plants (k$)**	**Préparation de terrain[1] (k$)**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	390	6 365
Mauricie (04)	68	1 114
Outaouais (07)	9	155
Abitibi-Témiscamingue (08)	266	4 338
Côte-Nord (09)	39	630
Nord-du-Québec (10)	1 028	16 785
Sous-total	**1 800**	**29 387**

[1]La préparation de terrain inclut la préparation de site après feux (ex : broyage, abattage des tiges résiduelles, déblaiement et mise en andains), le scarifiage des sites pour le reboisement, la voirie (construction, entretien, réfection), la planification, la supervision de Rexforêt et les frais de gestion.

[2]La mesure prévoit une répartition des sommes jusqu'au 31 mars 2032. Les activités de mise en terre viendront lorsque les plants seront produits et que la préparation des terrains sera réalisé. L'entretien des plantations sera effectué lorsque les plants auront été mis en terre et qu'ils auront poussé.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 24 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026, AVEC LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE CES MONTANTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

VENTILATION DU BUDGET ALLOUÉ EN TRANSFERT					
		2024-2025 (k$)			
Région	**Bénéficiaire**	**Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)**	**Plan pour une économie verte (PEV 2030)[1]**	**Aide financière - Réalisation calculs possibilité forestière**	**Total**
01	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	11 894,60	215,75	-	**12 110,3**
02	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean	2 780,55	590,88	-	**3 371,4**
02	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Saguenay	1 428,70	205,30	-	**1 634,0**
03	Agence des forêts privées de Québec	3 175,80	-	-	**3 175,8**
04	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes	3 014,40	-	23,50	**3 037,9**
05	Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie	5 875,00	47,20	-	**5 922,2**
07	Agence des forêts privées de l'Outaouais	2 390,00	210,23	-	**2 600,2**
08	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi	3 036,70	1 505,96	-	**4 542,7**
08	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Témiscamingue	694,60	-	-	**694,6**
09	Agence de mise en valeur des forêts privées de la Côte-Nord	568,90	-	-	**568,9**
11	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles	2 881,15	117,20	-	**2 998,3**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 24 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026, AVEC LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE CES MONTANTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

VENTILATION DU BUDGET ALLOUÉ EN TRANSFERT					
		2024-2025 (k$)			
Région	**Bénéficiaire**	**Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)**	**Plan pour une économie verte (PEV 2030)[1]**	**Aide financière - Réalisation calculs possibilité forestière**	**Total**
12	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches	4 803,22	177,85	-	**4 981,1**
12	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière	5 266,98	69,87	-	**5 336,9**
14	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière	1 062,20	-	-	**1 062,2**
15	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides	1 893,15	-	-	**1 893,2**
16	Agence forestière de la Montérégie	1 593,65	-	-	**1 593,7**
17	Agence forestière des Bois-Francs	3 440,40	36,16	23,50	**3 500,1**
	Autres [2]	100,00	-	-	**100,0**
	Total[3]	**55 900,00**	**3 176,39**	**47,00**	**59 123,4**

[1] Un budget total de 8,1 M$ est alloué de 2023 à 2026 afin d'atténuer les changements climatiques par le boisement et le reboisement en forêt privée, dans le cadre du Plan pour une économie verte (PEV 2030). Le budget de l'année 2024-2025 inclut des sommes non dépensées en 2023-2024 de l'ordre de 405,9 k$.

[2] Ce budget finance des projets ponctuels suprarégionaux dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées.

[3] L'information étant arrondie, le total ne correspond pas à la somme exacte, car il est calculé en tenant compte des décimales.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 25 : NOMBRE D'HECTARES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, MIS EN VALEUR PAR LE BIAIS DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

		Année 2024-2025 (hectares)		
Région administrative	**Agence**	**Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées[1]**	**Plan pour une économie verte (PEV 2030)[2]**	**Total**
01	Bas-Saint-Laurent	10 880	126	**11 006**
02	Saguenay	535	44	**579**
02	Lac-Saint-Jean	1 430	450	**1 880**
03	Québec	2 314	-	**2 314**
04	Mauricie	2 010	-	**2 010**
05	Estrie	2 531	23	**2 554**
07	Outaouais	793	101	**894**
08	Témiscamingue	974	-	**974**
08	Abitibi	1 841	475	**2 316**
09	Côte-Nord	653	-	**653**
11	Gaspésie	1 276	78	**1 354**
12	Chaudière	1 996	31	**2 027**
12	Appalaches	4 252	52	**4 304**
14	Lanaudière	795	-	**795**
15	Laurentides	1 460	-	**1 460**
16	Montérégie	659	-	**659**
17	Bois-Francs	2 355	5	**2 360**

[1] Les données finales ne sont pas encore disponibles. Les renseignements fournis proviennent des programmations annuelles des 17 agences pour le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Les données finales seront disponibles au cours de l'année 2025.

[2] Les données finales ne sont pas encores disponibles. Les renseignements fournis proviennent des états d'avancement déposés par les agences pour le Plan pour une économie verte 2030.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 26 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Budget de transfert 2024-2025	**k$** [1]
Programme Innovation Bois	25 000,0
Programme de modernisation des opérations forestières	3 007,5
Mesure de modernisation des opérations forestières	1 100,0
Mesure de contribution des forêts à la lutte contre les changements climatiques	1 135,0
Consortium de recherche FORAC (Université Laval)	80,0

[1] Les mesures financées par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) ne sont pas considérées.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 27 : VENTILATION DES DROITS DE COUPE IMPAYÉS, PAR COMPAGNIE ET PAR RÉGION. ACTIONS POSÉES AFIN DE RÉCUPÉRER CES MONTANTS ET FRAIS RELIÉS À CES RECOURS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

La ventilation des droits de coupe impayés, par compagnie, est confidentielle, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

COMPTES À RECEVOIR DE PLUS DE 120 JOURS ET > 5,0 k$

Au 31 janvier 2025 (en k$)	3 213,5

ACTIONS POSÉES AFIN DE RÉCUPÉRER CES MONTANTS

Après l'émission de la facturation, un suivi des comptes à recevoir est effectué et un état de compte est émis mensuellement. Lorsque des montants demeurent impayés pour une période de plus de 60 jours, des avis mensuels sont expédiés au client et des appels téléphoniques périodiques sont effectués.

Dans le cas de non-paiement, la majorité des dossiers sont transmis à la Direction des affaires juridiques qui envoie une mise en demeure. Par la suite, le dossier peut faire l'objet de procédures judiciaires.

FRAIS LIÉS À CES RECOURS

Certains dossiers comportent des frais normaux de poste, alors que d'autres impliquent des frais juridiques dont les montants ne sont pas identifiés.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 28 : NOMBRE D'EMPLOIS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DANS LE SECTEUR FORESTIER. EMPLOIS EN EXPLOITATION FORESTIÈRE, SYLVICULTURE ET TRANSFORMATION POUR 2024-2025[3]. PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Aménagement forestier		Transformation du bois et du papier	
Récolte[1]	**Sylviculture[2]**	**Première transformation**	**Deuxième et troisième transformations**
5 624	4 073	23 307	24 293

[1] Exploitation forestière.
[2] Foresterie et activités de soutien à la foresterie (ex. : inventaire, reboisement, transport, évaluation, etc.).
[3] Les données présentées sont pour l'année civile 2024.

La répartition des emplois par région administrative pour l'aménagement forestier et la transformation du bois et du papier n'est pas disponible.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 29 : INVENTAIRE DES COPEAUX AU QUÉBEC POUR 2024-2025. SPÉCIFIER LA PART DE L'INVENTAIRE TOTALE QUI A ÉTÉ TRANSFORMÉE AU COURS DE L'ANNÉE ET LA PART DE L'INVENTAIRE QUI DEMEURE DISPONIBLE. FOURNIR UNE ÉVALUATION DE LA VALEUR DE CET INVENTAIRE DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Inventaire des copeaux de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes

Consommation de copeaux de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes en 2023[1] en tonne métrique anhydre (en TMA)	3 590 000
Inventaire au 31 décembre 2024 (en TMA)	269 000
Valeur de l'inventaire au 31 décembre 2024 (en $)[2]	39 300 000 $

[1] La donnée de 2024 n'est pas encore disponible.
[2] Selon l'Association des producteurs de copeaux du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : SALAIRE DU FORESTIER EN CHEF AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À CHACUN DE SES BUREAUX, LEUR SALAIRE ET LEUR PORT D'ATTACHE. TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (KM, REPAS, HÔTEL, ETC.) POUR LE BUREAU DU FORESTIER EN CHEF POUR 2024-2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

- Le bureau de Roberval (siège social) compte 8 employés en fonction;
- Le bureau local de Québec compte 16 employés en fonction;
- Nombre d'employés en région : 30 employés en fonction (Amos,Chicoutimi, Caplan, Gatineau, Rimouski, Alma, Trois-Rivières, Rouyn-Noranda, Val-d'or, Maniwaki, Mont-Tremblant, Lac Mégantic);
- Employé à Montréal : 1 employé en fonction;
- Postes vacants :0
- Rémunération : pour l'exercice 2024-2025, conformément aux échelles de traitement de la fonction publique, la rémunération est :
  - sous-ministre associé : de 167,5 k$ à 217,8 k$,
  - cadres classe III : échelle variant de 106,8 k$ à 136,7 k$
  - cadres classe IV : échelle variant de 93,0 k$ à 123,1 k$,
  - professionnels : échelle variant de 51,3 k$ à 99,3 k$,
  - professionnels désignés pour occuper un emploi de complexité supérieure « émérite » : échelle variant de 55,8 k$ à 107,8 k$,
  - professionnels désignés pour occuper un emploi de complexité supérieure « expert » : échelle variant de 53,3 k$ à 103,1 k$,
  - techniciens : échelle variant de 41,8 k$ à 61,1 k$.
- Au 31 janvier 2025, le total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2024-2025 est 573,2k$, dont 58,8k$ en frais de déplacement (kilométrage, repas et hôtel) pour l'ensemble des employés en fonction.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 31 : AVIS ET OBSERVATIONS DU FORESTIER EN CHEF RELATIFS À L'ÉTAT ET À LA GESTION DES FORÊTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le Forestier en chef a formulé des avis et observations relatifs à l'état et à la gestion des forêts :

Modification des possibilités forestières

- Synthèse provinciale des résultats - Ajustements des possibilités forestières à la suite des feux de forêt de 2023 et de la création de nouvelles aires protégées en Outaouais

Aménagement durable du territoire forestier

- Aménagement durable des forêts du domaine de l'État – Période 2018-2023

Caribous forestier et montagnard

- Consultation publique sur les mesures de conservation pour les caribous forestiers de Charlevoix et les caribous montagnards de la Gaspésie et leur habitat – Constats et recommandation
- Évaluation d'impact sur les possibilités forestières 2024-2028 – Projet de décret d'urgence visant à protéger l'habitat du caribou boréal au Québec

Superficies forestières ayant un potentiel de contribution à l'atteinte de la cible de 30% de protection du territoire

- Protection du territoire dans les forêts du domaine de l'État – Constats et recommandations

Forêts de pins de l'Outaouais

- Aménagement durable des forêts de pins de l'Outaouais – État de situation et recommandations
- Conseil du Forestier en chef à la Ministre des Ressources naturelles et des Forêts (constats et recommandations pour les forêts de pins de l'Outaouais)

Bois non récoltés de la période précédente

- Volumes de bois non-récoltés disponibles pour la période 2023-2028

Plus de détails sont disponibles sur le site web du Forestier en chef à : https://forestierenchef.gouv.qc.ca/.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 32 : ÉTAT DE SITUATION ET SUIVI EFFECTUÉ PAR LE MRNF POUR DONNER SUITE AUX AVIS ET OBSERVATIONS DU FORESTIER EN CHEF.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Aménagement durable des forêts du domaine de l'État - Analyse de la période 2018-2023

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que le Forestier en chef analyse les résultats obtenus en matière d'aménagement durable des forêts du domaine de l'État. Cette analyse est transmise à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts au moment et selon les conditions fixés par cette dernière. Le 5 décembre 2024, le rapport du Forestier en chef Aménagement durable des forêts du domaine de l'État – Période 2018-2023 a été rendu public. Pour la période 2018-2023, le Forestier en chef a concentré ses analyses sur quatre des six critères d'aménagement durable des forêts, soit la Diversité biologique, l'État et la productivité des écosystèmes, la Contribution aux cycles écologiques planétaires et le Maintien des avantages multiples de la forêt. Finalement, les analyses portent particulièrement sur des enjeux que le Forestier en chef a jugé préoccupants en regard de la forêt québécoise et de son aménagement.

Suivi effectué par le MRNF

Une reddition de comptes des constats et recommandations concernant le rapport du 5 décembre 2024 du Forestier en chef sera effectuée dans le cadre du prochain Bilan de l'aménagement durable des forêts pour la période 2023-2028.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 32 : ÉTAT DE SITUATION ET SUIVI EFFECTUÉ PAR LE MRNF POUR DONNER SUITE AUX AVIS ET OBSERVATIONS DU FORESTIER EN CHEF.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ajustements des possibilités forestières à compter du 1er avril 2025

Le 29 novembre 2024, par voie de communiqué de presse, le Forestier en chef a annoncé qu'il modifiera les possibilités forestières pour 4 régions à compter du 1er avril 2025. Ces ajustements sont requis conformément aux dernières analyses de l'impact des feux de forêt de 2023 sur les niveaux de récolte de bois dans les régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Mauricie. Des changements aux possibilités forestières sont également apportés dans la région de l'Outaouais afin de prendre en compte de nouvelles aires protégées décrétées en 2023. Certaines unités d'aménagement vont connaître des hausses de leurs possibilités forestières, d'autres seront touchées par des diminutions.
À l'échelle provinciale, les possibilités forestières diminueront de 182 200 mètres cubes de bois annuellement (m³ de bois/an) passant de 34 297 400 à 34 115 200 m³ de bois/an.

Suivi effectué par le MRNF
Suite aux nouvelles possibilités forestières annoncées par le Forestier en chef et qui entreront en vigueur au 1er avril 2025 (feu et aires protégées), les droits forestiers ont été ajustés (Garanties d'approvisionnement, permis d'intervention pour la récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois (PRAU) et volumes disponibles pour les ventes aux enchères).

Caribou forestier et montagnard - Décret d'urgence du gouvernement fédéral

Le 16 juillet 2024, afin d'éclairer les décideurs et la population, le Forestier en chef du Québec a rendu publique une analyse d'impact sur les possibilités forestières en lien avec les zones provisoires faisant l'objet du projet de décret d'urgence du gouvernement fédéral pour les populations de caribous de Val-d'Or, de Charlevoix et de Pipmuacan. Les résultats de l'analyse d'impact associés au projet de décret d'urgence ont été estimés à près de – 1,4 million de mètres cubes de bois par année. Il s'agit d'une estimation de la contribution aux possibilités forestières des territoires couverts par les trois zones provisoires.

Suivi effectué par le MRNF
À ce jour, le gouvernement fédéral n'a pas pris de décret d'urgence pour les populations de caribous de Val-d'Or, de Charlevoix et de Pipmuacan. Aucun suivi n'a été requis. Bien que le dossier du caribou soit sous la responsabilité du MELCCFP, le MRNF collabore à tous les niveaux pour effectuer les suivis lorsque requis.

Caribous forestiers de Charlevoix et caribous montagnards de la Gaspésie et leur habitat - Consultation publique sur les mesures de conservation
Le 14 juin 2024, le Forestier en chef a participé à la consultation publique en transmettant un document intitulé : Conseil du Forestier en chef - Consultation publique sur les mesures de conservation pour les caribous forestiers de Charlevoix et les caribous montagnards de la Gaspésie et leur habitat – Constats et recommandation. Dans son conseil, le Forestier en chef indique que les informations disponibles dans le cadre des consultations demeurent incomplètes pour qu'il puisse réaliser une analyse d'impact puisque certaines lignes directrices ne peuvent être traduites en modalités d'aménagement explicites et paramétrables.

Afin de pouvoir mener des analyses d'impact détaillées, le Forestier en chef dit être en attente des informations suivantes:

- Les modalités ainsi que des règles explicites qui doivent être paramétrables dans les outils de calcul des possibilités forestières;
- La durée associée à chaque modalité forestière retenue;
- La délimitation précise de leur application.

Suivi effectué par le MRNF
Les travaux relatifs aux projets pilotes se poursuivent et sont sous la responsabilité du MELCCFP. Bien que le dossier du caribou soit sous la responsabilité du MELCCFP, le MRNF collabore à tous les niveaux pour effectuer les suivis lorsque requis.

Superficies forestière ayant un potentiel de contribution - Cible de 30% de protection du territoire
Dans la suite des travaux du gouvernement du Québec prévoyant la protection de 30 % des terres et des océans pour 2030, le Forestier en chef a produit un état des superficies qui sont exclues de l'aménagement forestier ou aménagées de manières spécifiques et ayant un potentiel de contribution à l'atteinte de la cible gouvernementale adotpée lors de la Cop15. Les résultats de l'analyse du Forestier en chef sont présentés dans l'avis *Protection du territoire dans les forêts du domaine de l'État – Constats et recommandations.*

Suivi effectué par le MRNF
Le MRNF a pris connaissance de l'avis du Forestier en chef. Il sera pris en compte, dans le cadre de la participation du MRNF aux travaux du comité de coordination du dossier des aires protégées et des aires conservées.

Bois non récoltés de la période 2018-2023 à nouveau disponible pour la période 2023-2028
Au cours d'une période quinquennale, il arrive que des volumes de bois ayant été attribués ne soient pas entièrement récoltés. Le Forestier en chef a la responsabilité de déterminer les volumes de bois non récoltés après la révision quinquennale des possibilités forestières. Il doit également rendre publique l'information à l'égard de ces volumes de bois et les motifs justifiant leur détermination. Ces volumes de bois peuvent ensuite, au choix de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, être laissés sur pieds, être mis en marché par le Bureau de mise en marché des bois ou être vendus à une ou plusieurs usines de transformation du bois selon les taux fixés par le Bureau.

Le volume non récolté en 2018-2023 disponible à la récolte pendant la période 2023-2028 totalise plus de 7 millions de mètres cubes toutes essences, dont 4,2 millions de mètres cubes appartiennent au groupe d'essences Sapin-Épinettes-Pin gris-Mélèzes (SEPM).

Suivi effectué par le MRNF
Parmi ces volumes, la ministre peut retirer certains volumes de bois pour tenir compte de la certification forestière et des bois sans preneurs de la période 2023-2028 et des volumes déjà engagés et vendus par le Bureau de mise en marché des bois (BMMB).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 32 : ÉTAT DE SITUATION ET SUIVI EFFECTUÉ PAR LE MRNF POUR DONNER SUITE AUX AVIS ET OBSERVATIONS DU FORESTIER EN CHEF.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Aménagement durable des forêts de pins de l'Outaouais – Conseil du Forestier en chef à la Ministre
Le 10 décembre 2024, le Forestier en chef a publié un Conseil sur l'aménagement durable des forêts de pins de l'Outaouais accompagné d'un rapport technique. Dans son analyse de la situation, le Forestier en chef démontre que les stratégies d'aménagement réalisées jusqu'à ce jour dans les pinèdes ont été peu favorables à la régénération des pins en raison, entre autres, du manque d'efficacité des pratiques sylvicoles qui remplacent le rôle du feu et du manque de contrôle de la végétation concurrente.

Le Forestier en chef recommande de revoir les stratégies d'aménagement des pinèdes car leur durabilité ne peut être assurée en raison du manque de régénération.

Suivi effectué par le MRNF
Un groupe de travail a été mis en place entre le Secteur des forêts et le Secteur des opérations régionales pour évaluer les recommandations du FEC. Les enjeux se distinguent en fonction des deux essences soit le pin blanc et le pin rouge et il faut considérer l'ensemble des impacts des perturbations naturelles qui peuvent grandement affecter le succès de régération de ces peuplements.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 33 : LA LISTE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES, VENTILÉES PAR SUJET, RÉGION ET DES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Sujets des consultations	Dates des consultations	Nom régions	Coûts ($)
Consultation publique sur les nouveaux secteurs à potentiel acéricole à prioriser (déboursé en 2024-2025)	30 octobre au 14 décembre 2023	Toutes	206
Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel des unités d'aménagement 011-71 et 012-72	22 mai au 15 juin 2024	Bas-Saint-Laurent (01)	2 485
Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028 de l'unité d'aménagement 012-72 (déboursé en 2024-2025)	7 novembre au 22 décembre 2022	Bas-Saint-Laurent (01)	1 004
Plans d'aménagement spéciaux des unités d'aménagement 111-61 et 112-63 de même que sur les territoires forestiers résiduels 111-003 et 112-002	27 novembre au 22 décembre 2024	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	2 071
Rapport de suivi de la consultation publique sur la fermeture de chemins multiusages dans l'habitat du caribou de la Gaspésie UA 012-72 (été 2023) (déboursé en 2024-2025)	31 octobre au 25 novembre 2022	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	96
Rapport de suivi de la consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2023 des unités d'aménagement 111-61, 112-62 et 112-63 (déboursé en 2024-2025)	28 novembre au 22 décembre 2023	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	293
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 023-71, 024-71, 025-71 et 027-51 ainsi que les secteurs visés par des plans d'aménagement spéciaux de récupération des bois touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (déboursé en 2024-2025)	7 février au 4 mars 2024	Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	666
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 09351, 09471 et 09751(déboursé en 2024-2025)	10 janvier au 4 février 2024	Côte-Nord (09)	86

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 33 : LA LISTE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES, VENTILÉES PAR SUJET, RÉGION ET DES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Sujets des consultations	Dates des consultations	Nom régions	Coûts ($)
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 09351, 09471 et 09751	16 octobre au 10 novembre 2024	Côte-Nord (09)	2 282
Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de l'unité d'aménagement 09751	15 janvier au 9 février 2025	Côte-Nord (09)	1 449
Plan d'aménagement spécial pour récupération des bois affectés par le chablis	28 mai au 21 juin 2024	Capitale-Nationale (03)	1 343
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 026-51, 041-51, 042-51, 043-51 et 043-52	23 avril au 17 mai 2024	Mauricie (04)	6 428
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52 et 074-51	30 octobre au 24 novembre 2024	Outaouais (07)	4 603
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels de l'unité d'aménagement 062-71	15 mars au 9 avril 2024	Lanaudière (14)	4 419
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 081-51, 081-52, 082-51, 083-51, 084-51, 084-62 et 086-51 (déboursé en 2024-2025)	22 janvier au 15 février 2024	Abitibi-Témiscamingue (08)	196
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 081-51, 081-52, 082-51, 083-51, 084-51, 084-62 et 086-51	27 janvier au 20 février 2025	Abitibi-Témiscamingue (08)	4 044

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 33 : LA LISTE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES, VENTILÉES PAR SUJET, RÉGION ET DES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Sujets des consultations	Dates des consultations	Nom régions	Coûts ($)
Modifications au plan d'aménagement forestier intégré tactique de l'unité d'aménagement 086-51	27 janvier au 12 mars 2025	Abitibi-Témiscamingue (08)	1 836
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 026-61, 026-62, 026-63, 026-64, 026-65, 026-66, 085-51, 086-52, 086-63, 086-64, 086-65, 086-66, 087-51, 087-62, 087-63 et 087-64 (déboursé en 2024-2025)	22 janvier au 15 février 2024	Nord-du-Québec (10)	1 307
Modifications aux plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 026-61, 026-62, 026-64, 026-66 et 085-51 et sur le plan d'aménagement spécial de récupération des bois affectés par le feu 344 des unités d'aménagement 087-51, 087-62 et 087-63	3 au 27 juin 2024	Nord-du-Québec (10)	3 411
Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels des unités d'aménagement 026-61, 026-62, 026-63, 026-64, 026-65, 026-66, 085-51, 086-52, 086-63, 086-64, 086-65, 086-66, 087-51, 087-62, 087-63 et 087-64	27 janvier au 20 février 2025	Nord-du-Québec (10)	2 970
Total			**41 195**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 34 : CONCERNANT LA DÉMARCHE DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE LA FORÊT, VEUILLEZ FOURNIR : A) TOUTE SOMMES DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE; B) LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE; C) LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES CITOYENS ET CITOYENNES; D) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX CITOYENS ET CITOYENNES; LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES PARTENAIRES; LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PARTENAIRES; G) LE CALENDRIER DES RENCONTRES DES TABLES RÉGIONALES, AINSI QUE LE NOMBRE DE PARTICIPANTS À CHACUNE DE CES RENCONTRES.
ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026

A. TOUTE SOMME DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE:
Les sommes dépensées pour la réalisation de la démarche de réflexion sur l'avenir de la forêts sont de 215 763 $ en date du 31 janvier 2025.

B. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE:
3,31 ETC ont été affectés à la réalisation de cette démarche.

C. LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES CITOYENS ET CITOYENNES;
425 questionnaires thématiques ont été remplis par des citoyens en ligne sur le site de «Consultation Québec».

D. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX CITOYENS ET CITOYENNES;
Des citoyens de toutes les régions du Québec ont participé à la consultation en ligne.

E. LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES PARTENAIRES;
116 questionnaires thématiques ont été remplis par des partenaires en ligne sur le site de "Consultation Québec".

F. LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PARTENAIRES
Des partenaires de toutes les régions du Québec ont participé à la consultation en ligne.

G. LE CALENDRIER DES RENCONTRES DES TABLES RÉGIONALES, AINSI QUE LE NOMBRE DE PARTICIPANTS À CHACUNE DE CES RENCONTRES;
3 avril 2024 – Montérégie et Montréal (21 participants externes)

H. LE COÛT LIÉ À LA TENUE DE CES RENCONTRES RÉGIONALES;
Le coût en date du 31 janvier 2025 est de 187 623 $.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 34 : CONCERNANT LA DÉMARCHE DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE LA FORÊT, VEUILLEZ FOURNIR : A) TOUTE SOMMES DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE; B) LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CETTE DÉMARCHE; C) LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES CITOYENS ET CITOYENNES; D) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX CITOYENS ET CITOYENNES; LE NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS POUR LE QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE POUR LES PARTENAIRES; LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PARTENAIRES; G) LE CALENDRIER DES RENCONTRES DES TABLES RÉGIONALES, AINSI QUE LE NOMBRE DE PARTICIPANTS À CHACUNE DE CES RENCONTRES.
ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026

I. LA LISTE DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT RENCONTRÉS AINSI QUE LA COMMUNAUTÉ
Liste des entités représentant des Premières Nations et des Inuit lors des rencontres de rétroaction du 8 et 15 juillet 2024 :
- Gouvernement de la nation crie
- Conseil des Innus de Pessamit
- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
- Conseil des Atikamekw de Wemotaci
- Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
- Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam
- Nation huronne-wendat
- Première Nation des Innus de Nutashkuan
- Première Nation des Pekuakamiulnuatsh
- Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Nation Micmac de Gespeg
- W8banaki
- Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon
- Kebaowek First Nation
- Kitigan Zibi Anishinabeg
- Long Point First Nation
- Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq
- Administration régionale Kativik

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIERE # 35 : RELATIF AU REGIME FORESTIER, POUR 2024-2025 : A) ETUDE D'IMPACTS ET ANALYSE CRITIQUE ; MESURE DES IMPACTS DES PROCESSUS DE PLANIFICATION TACTIQUE ET OPÉRATIONNELLE EN COMPARAISON AVEC LA SITUATION ACTUELLE ; B) ÉTUDE DES IMPACTS FINANCIERS ASSOCIÉS À L'INTÉGRATION ET L'OPTIMISATION DES OPÉRATIONS FORESTIÈRES ; C) IMPACT DES COÛTS D'OPÉRATION SUR LA VALEUR DE LA REDEVANCE ET LES COÛTS D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS ; D) ÉTUDE SUR LES MODALITÉS ET LES IMPACTS DU NOUVEAU MODE DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS; E) ÉTUDE D'IMPACTS SUR LA MODIFICATION DU RÉGIME FORESTIER POUR QUE LES PERMIS DE COUPE SOIENT OCTROYÉS SUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Les cinq premières études citées dans la question particulière ont été réalisées entre 2008 et 2010 dans le cadre de l'élaboration du nouveau régime forestier et ont été rendues publiques. La sixième étude citée dans la question particulière, soit l'« Étude d'impacts sur la modification du régime forestier pour que les permis soient octroyés sur une période de trois ans », n'a pas été répertoriée au Ministère.

Par ailleurs, d'autres travaux que ceux cités dans la question particulière et documentant l'impact du régime forestier ont été menés dans les dernières années. Mentionnons notamment les enquêtes de coûts de l'industrie forestière réalisées aux cinq ans en vue d'actualiser les valeurs relatives des coûts d'opération en forêt publique.

Tous les cinq ans, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts réalise une enquête en vue d'actualiser les valeurs relatives des coûts d'opération en forêt publique. Une enquête sur les coûts d'opération forestière dans les forêts du domaine de l'État ainsi que sur les coûts et revenus de sciage du Québec a ainsi été menée en 2020-2021 et le rapport final a été déposé en mars 2021. Les renseignements obtenus servent notamment à calibrer les modèles de calcul utilisés aux fins de l'établissement de la valeur marchande des bois sur pied dans les forêts du domaine de l'État, permettent d'apprécier l'évolution des coûts d'approvisionnement de l'industrie depuis l'entrée en vigueur du régime forestier ainsi que d'alimenter sa révision.

En complément, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts réalise un bilan présentant les faits saillants de la dernière période quinquennale de ventes aux enchères, le dernier portant sur la période 2018-2023. Ce bilan, qui a pour but de rendre compte de la contribution du marché libre aux approvisionnements des usines de transformation, présente les volumes de bois qui ont été offerts par rapport aux cibles initialement planifiées. Une attention particulière est portée à l'atteinte des objectifs fixés ainsi qu'aux prix de vente obtenus, afin de s'assurer qu'ils reflètent bien la réalité du marché et la juste valeur des bois au Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 36 : BILAN, COÛT DES TRAVAUX ET NOMBRE DE RENCONTRES DU GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LE BOIS D'ŒUVRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Groupe de travail des ministres fédéraux-provinciaux sur le bois d'œuvre

En 2024-2025, il n'y a pas eu de rencontre du groupe de travail des ministres fédéraux-provinciaux sur le bois d'œuvre.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 37 : BILAN, SUJET, COÛT ET NOMBRE DE RENCONTRES DES MINISTRES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX CONCERNANT LA FORÊT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Rencontre	Date	Bilan	Lieu	Coûts
Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) - rencontre des ministres	3 au 6 juin 2024	Communiqué de presse: https://www.ccmf.org/news/reunion-annuelle-du-conseil-canadien-des-ministres-des-forets-5-juin-2024/	Cranbrook, Colombie-Britannique	6 995 $

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 38 : POUR CHACUN DES PERMIS ET DES AUTORISATIONS SUIVANTES :
A. AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU D'AMÉLIORER UN CHEMIN AUTRE QU'UN CHEMIN FORESTIER ;
B. AUTORISATION DE COUPE DE BOIS SUR UN TERRITOIRE DU DOMAINE DE L'ÉTAT OÙ S'EXERCE UN DROIT MINIER ;
C. PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION PRIMAIRE DU BOIS ;
D. PERMIS D'INTERVENTION FORESTIÈRE EN VUE D'ACTIVITÉS MINIÈRES ;
E. PERMIS D'INTERVENTION POUR DES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE ;
F. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS ;
G. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'USINES DE TRANSFORMATION DU BOIS À DES FINS DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE OU MÉTALLURGIQUE ;
H. PERMIS D'INTERVENTION POUR L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES RESSOURCES DE LA FORÊT SUR LES TERRES DE CATÉGORIE 1 ;
I. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA CULTURE ET L'EXPLOITATION D'UNE ÉRABLIÈRE À DES FINS ACÉRICOLES ;
J. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS COMMERCIALES ;
K. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS DOMESTIQUES ;
L. PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BRANCHES D'IF DU CANADA ;
M. PERMIS D'INTERVENTION POUR UN AMÉNAGEMENT FAUNIQUE, RÉCRÉATIF OU AGRICOLE ;
N. PERMIS DE MESURE DU BOIS ;
O. PERMIS D'INTERVENTION À DES FINS D'EXPÉRIMENTATION OU DE RECHERCHE :
I. NOMBRE ET LISTE DES PERMIS ET AUTORISATIONS ACCORDÉS EN 2024-2025 ;
II. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS ;
III. NOMBRE ET LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2024 ET AU 31 MARS 2025
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 71 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 39 : ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PUBLIQUE POUR 2024-2025 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉE ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 72 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 40 : ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PRIVÉE POUR 2024-2025 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉE ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 73 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : VENTILATION DES MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE ASSOCIATION FORESTIÈRE AU QUÉBEC POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Organismes	**2024-2025 (k$)**
Association forestière bas-laurentienne	140,0
Association forestière Saguenay–Lac-Saint-Jean	216,5
Association forestière des deux rives	169,5
Association forestière Vallée du Saint-Maurice	165,5
Association forestière du sud du Québec	175,0
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	216,5
Association forestière de la Côte-Nord	117,0
Association forestière de la Gaspésie	108,5
Association forestière de Lanaudière	163,0

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : DÉPENSES DU MINISTÈRE AFFECTÉES À LA MISE EN PLACE DES « TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES » TELLES QUE DÉCRITES DANS LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER POUR 2024-2025
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 81 et 82 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : VENTILATION PAR TABLE ET PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER.
PRÉVISIONS DES BUDGETS ET DES DÉPENSES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 81 et 82 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 44 : NOMBRE DE POSTES OU ETC COUPÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES. NOMBRE DE POSTES OU ETC EN 2024-2025 ET PRÉVISIONS POUR 2025-2026 AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Veuillez vous référer à la réponse de la question 13 O des renseignements généraux.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 45 : LE PLAN DE DÉPLOIEMENT, NOTES, CRÉDITS OCTROYÉS, INCLUANT LES CRÉDITS PRÉVUS POUR 2024-2025 POUR LA MISE EN OEUVRE DU RAPPORT PRODUIT PAR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORÊT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

En cours - Lors du discours sur le budget de mars 2020, le Ministère avait bénéficié d'une mesure budgétaire sur six ans totalisant la somme de 82,2 M$ pour la contribution des forêts à la lutte contre les changements climatiques, en vue de mettre en œuvre des initiatives visant notamment à :
— augmenter la productivité de la forêt de manière à ce qu'elle puisse, après avoir été récoltée, croître plus rapidement et sur une surface plus importante;
— réaliser des travaux sylvicoles pour favoriser la mise en terre de plants en forêt publique et privée;
— acquérir des connaissances sur l'effet sur la séquestration du carbone des différents traitements sylvicoles et sur l'adaptation de nos forêts aux changements climatiques dans le but d'optimiser les décisions sylvicoles futures.
Cette mesure prévoit un budget de 18,4 M$ en 2024-2025 afin de mener à bien ces activités.

Les actions suivantes ne sont pas financés par la mesure de 82,2 M$:

En cours - Le Ministère favorise l'utilisation de la biomasse forestière pour le développement de biocombustibles substituant des combustibles fossiles non renouvelables et soutient de nombreux projets innovants de développement de bioénergie et de bioproduits dans le secteur forestier, notamment par l'entremise du Programme Innovation Bois.

Concernant l'utilisation de la biomasse forestière pour le développement de biocombustibles, veuillez-vous référer à la **question 87** du troisième groupe de l'opposition.

En cours - Le Ministère poursuit le déploiement des diverses mesures du Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030 liée au secteur forestier (forêt et produits forestiers).

En cours - Le Ministère poursuit le déploiement des diverses mesures du Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction lancée en février 2022. Les investissements ont pour but notamment d'augmenter l'utilisation du bois dans la construction en vue de favoriser le développement durable de toutes les régions du Québec et de réduire l'empreinte carbone des bâtiments. Le Plan de mise en œuvre de la politique comprend des cibles minimales d'utilisation du bois dans la construction afin d'accélérer la construction en bois de bâtiments et d'ouvrages de génie civil publics, parapublics et privés financés par le gouvernement.

Concernant le déploiement des diverses mesures du Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la politique d'intégration du bois dans la construction, veuillez-vous référer à la **question 94** du troisième groupe de l'opposition officielle point A (sur les budgets en 2024-2025).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 46 : BILAN DU PLAN DE SOUTIEN DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE 2020-2024. EN DATE D'AUJOURD'HUI, SOMME TOTALE DÉPENSÉE POUR CE PLAN.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Un bilan final des résultats sera produit en 2025.

Les actions du plan sont réalisées dans le cadre des activités courantes du Ministère ou sous la responsabilité des partenaires.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 47 : LA LISTE DES PONTS, CHEMINS ET VOIES DE CIRCULATION FERMÉES DE MANIÈRE PERMANENTE OU NON, INCLUANTS : A) LES DATES DE FERMETURE; B) LES DATES DE RÉOUVERTURE; C) LES RAISONS DE LA FERMETURE; D) LE NOMBRE D'UTILISATEURS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le Ministère ne possède pas d'information concernant les chemins fermés pour la saison 2024-2025 puisque les rapports d'activités techniques et financiers sont en cours de production.

La liste des ponts fermés, l'emplacement selon la municipalité régionale de comté et les dates de fermeture sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces ponts ont été fermés pour des raisons de sécurité. Le Ministère détient la date de réouverture pour six ponts. Des travaux de réfection sont également prévus sur trois ponts. Toutefois, le Ministère ne détient pas l'information concernant le nombre d'utilisateurs de ceux-ci.

Numéro de pont	Municipalité régionale de comté	Date de fermeture	Date de réouverture
H064-247	Antoine-Labelle	2024-08-14	-
H061-056	Argenteuil	2024-11-27	-
H033-073	Charlevoix-Est	2024-11-21	-
H033-084	Charlevoix-Est	2024-07-15	2024-11-06
H033-151	Charlevoix-Est	2024-12-17	-
H026-029	Jamésie	2024-10-16	-
H031-164	La Côte-de-Beaupré	2024-10-24	-
H097-074	La Haute-Côte-Nord	2024-07-12	Réfection prévue 2025
H032-049	La Jacques-Cartier	2024-12-18	-
H042-067	La Tuque	2024-07-22	Réfection prévue 2025
H042-164	La Tuque	2024-05-07	-
H042-175	La Tuque	2024-11-05	-
H043-137	La Tuque	2024-07-11	2024-11-28

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 47 : LA LISTE DES PONTS, CHEMINS ET VOIES DE CIRCULATION FERMÉES DE MANIÈRE PERMANENTE OU NON, INCLUANTS : A) LES DATES DE FERMETURE; B) LES DATES DE RÉOUVERTURE; C) LES RAISONS DE LA FERMETURE; D) LE NOMBRE D'UTILISATEURS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Numéro de pont	Municipalité régionale de comté	Date de fermeture	Date de réouverture
R0406-04	La Tuque	2024-06-10	-
H073-003	La Vallée-de-la-Gatineau	2024-06-12	-
H074-086	La Vallée-de-la-Gatineau	2024-08-22	-
H025-046	Le Domaine-du-Roy	2025-01-17	-
H025-120	Le Domaine-du-Roy	2024-07-11	Réfection prévue 2025
H023-172	Le Fjord-du-Saguenay	2024-09-11	-
H033-038	Le Fjord-du-Saguenay	2024-11-21	-
H033-206	Le Fjord-du-Saguenay	2024-05-29	-
H091-052	Le Fjord-du-Saguenay	2024-07-02	-
H051-031	Le Granit	2024-06-12	2024-09-10
H024-027	Maria-Chapdelaine	2024-08-05	-
H024-052	Maria-Chapdelaine	2024-11-14	-
H025-175	Maria-Chapdelaine	2024-12-02	-
H025-176	Maria-Chapdelaine	2024-12-02	-
H027-053	Maria-Chapdelaine	2024-06-12	-
H027-100	Maria-Chapdelaine	2024-05-22	2024-07-31
H027-111	Maria-Chapdelaine	2024-10-02	-
H062-147	Matawinie	2024-10-02	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 47 : LA LISTE DES PONTS, CHEMINS ET VOIES DE CIRCULATION FERMÉES DE MANIÈRE PERMANENTE OU NON, INCLUANTS : A) LES DATES DE FERMETURE; B) LES DATES DE RÉOUVERTURE; C) LES RAISONS DE LA FERMETURE; D) LE NOMBRE D'UTILISATEURS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Numéro de pont	Municipalité régionale de comté	Date de fermeture	Date de réouverture
H041-077	Mékinac	2024-06-13	2024-11-21
H072-022	Papineau	2024-04-10	-
H071-028	Pontiac	2024-06-06	2024-10-07
H071-229	Pontiac	2024-07-10	-
H071-230	Pontiac	2024-07-10	-
H071-231	Pontiac	2024-08-01	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DANS LE CADRE DE PROJET METTANT EN VALEUR LE BOIS, AVEC LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES ET DES PROJETS INCLUANT L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CEUX-CI
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 110 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 49 : PLAN DE DÉPLOIEMENT ET CRÉDIT AFIN DE MAXIMISER LE PLEIN POTENTIEL DU SECTEUR FORESTIER AFIN DE CONTRIBUER À LA CRÉATION DE RICHESSE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC : A) BILAN DE LA MISE EN PLACE DE MESURES FAVORISANT LA PRÉVISIBILITÉ, L'ACCROISSEMENT, L'EFFICACITÉ ET UN MEILLEUR SOUTIEN LOGISTIQUE; B) LES MESURES APPLIQUÉES; C) LES CRÉDITS EN CETTE MATIÈRE ET LES PRÉVISIONS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Aucun montant n'a été annoncé pour l'exercice 2024-2025 car la mesure budgétaire a pris fin en 2022-2023.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 50 : LISTE DES CELLULES D'INTERVENTION CRÉÉES POUR LES SECTEURS DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS INCLUANT: A) LES CRÉDITS ASSOCIÉS ET LES PRÉVISIONS; B) LES SOLUTIONS RÉFLÉCHIES ET DÉVELOPPÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Comité interministériel MRNF-MESS-MEIE- MAMH

En novembre 2023, un comité interministériel a été mis en place afin de soutenir les travailleurs, les communautés et les entreprises du secteur forestier affectés par les baisses de possibilités forestières liées aux feux de forêt de l'été 2023. Il est constitué du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

A) Les crédits associés et les prévisions

Aucun crédit associé aux travaux du comité interministériel.

B) Les solutions réfléchies et développées

Le comité, sous la responsabilité du MRNF, a démarré ses travaux en décembre 2023 et déposé les livrables suivants :

- Outils, mesures et programmes existants pour soutenir les travailleurs, les communautés et les entreprises affectés
- Outils, mesures et programmes potentiels soutenir les travailleurs, les communautés et les entreprises du secteur forestier affectés
- Processus pour favoriser une réorganisation structurée des entreprises du secteur forestier
- Plan d'action du comité interministériel

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 51 : CONCERNANT L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET À LA RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS, FOURNIR : A) LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025; B) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE; C) LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS; D) LE SUJET DE LA RECHERCHE; E) LES ÉCHÉANCIERS DE MISE EN OEUVRE DES ÉTUDES.
ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026

A) La liste des bénéficiaires de l'aide financière pour 2024-2025 (suivant l'appel de projets lancé en août 2023)
• Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
• Université Laval (U Laval)
• Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO)
• Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
• Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

B) La répartition régionale de l' aide financière
• Saguenay-Lac-Saint-Jean : 185 852 $
• Capitale-Nationale : 872 774 $
• Mauricie: 300 000 $
• Abitibi-Témiscamingue : 600 000 $

C) Les montants reçus pour chacun des projets
• 185 852 $: Impact du scarifiage sur les stocks et la dynamique de décomposition du carbone du sol (UQAC)
• 300 000 $: Sylviculture d'adaptation aux changements climatiques : quelles informations peut-on extraire des essais sylvicoles des dernières décennies? (CERFO)
• 298 181 $: Impact des événements de stress climatiques sur la vulnérabilité des espèces boréales et tempérées de l'Amérique du Nord (U Laval)
• 274 593 $: Atténuer les effets de la TBE sur la régénération naturelle de l'épinette noire après feu (U Laval)
• 300 000 $: Impacts et logistique d'un procédé d'ignifugation des arbres par phosphorylation (UQTR)
• 300 000 $: Déterminer des pratiques d'aménagement et des scénarios sylvicoles qui favorisent l'adaptation et les transitions écologiques en lien avec les changements climatiques et les conditions dans lesquelles ces pratiques devraient être mises en œuvre (UQAT)
• 300 000 $: Identification des interactions entre les pratiques d'aménagement forestier et les feux de forêts sur la sévérité de la perturbation, la dynamique subséquente de régénération et la dégradation des arbres résiduels dans les paysages boréaux du Québec (UQAT)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 51 : CONCERNANT L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET À LA RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS, FOURNIR : A) LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025; B) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE; C) LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS; D) LE SUJET DE LA RECHERCHE; E) LES ÉCHÉANCIERS DE MISE EN OEUVRE DES ÉTUDES.
ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026

D) Le sujet de la recherche
• Opérations et coûts d'approvisionnement
• Aménagement forestier et sylviculture
• Effet des changements climatiques sur la santé, la productivité et la résilience des écosystèmes forestiers

E) Les échéanciers de mise en oeuvre des études
• Les projets mentionnés ci-haut ont débuté en avril 2024 et leur fin est prévue en 2027.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 52 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 7 AVRIL 2022 AU SUJET DU LANCEMENT DU PLAN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC 2022-2026. FOURNIR : A) LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025 ; B.) LE TYPE D'INITIATIVES SOUTENUES ; C) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE ; D) LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

RÉGION (C)	BÉNÉFICIAIRES (A)	TYPE D'INITIATIVES (B)	MONTANTS (D)
Abitibi-Témiscamingue (08)	MRC de Témiscamingue	Prolongement de lignes de distribution d'électricité dans le secteur de villégiature du lac Gauvin	44 940 $
	MRC de Témiscamingue	Construction/amélioration d'un chemin multiusage dans le secteur de villégiature du lac Rocher (phase 2)	1 250 $
	MRC de Témiscamingue	Construction/amélioration d'un chemin multiusage dans le secteur de villégiature du lac Gauvin (phase 2)	21 063 $
	MRC de Témiscamingue	Prolongement de lignes de distribution d'électricité dans le secteur de villégiature du lac Robinson	48 168 $
	Ville de Belleterre	Construction d'un gazebo, installation de tables de pique-nique, module de jeux aux abords du lac aux Sables	16 427 $
	Total régional		**131 848 $**
Bas-Saint-Laurent (01)	Comité touristique de St-Pierre-de-Lamy de Témiscouata	Étude environnementale exigée pour mise en conformité des installations septiques	1 581 $
	MRC de Témiscouata	Affichage de tous les chemins d'accès au territoire public (phase 1)	5 877 $
	MRC de Témiscouata	Affichage de tous les chemins d'accès au territoire public (phase 2)	3 816 $
	Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (Malécites)	Participation au Plan régional de développement du territoire public et réalisation d'une activité d'acquisition de connaissances	21 000 $
	Total régional		**32 274 $**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 52 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 7 AVRIL 2022 AU SUJET DU LANCEMENT DU PLAN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC 2022-2026. FOURNIR : A) LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025 ; B.) LE TYPE D'INITIATIVES SOUTENUES ; C) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE ; D) LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Capitale-Nationale (03)	Association Plein-Air secteur Pied-des-Monts	Amélioration de l'accès à la montagne de la Noyée	10 818 $
	Association sportive Miguick (ZEC Rivière-Blanche)	Aménagement d'une aire de jeux et d'une piste d'hébertisme	4 317 $
	Conseil de la Nation huronne-wendat	Participation aux PRDTP des régions Capitale-Nationale et Mauricie. Plan de travail en vue d'une étude d'acquisition de connaissances pour 2023-2024.	16 000 $
	MRC de Charlevoix Est	Aménagements préalables à la reconstruction d'un système de traitement des eaux au Pavillon des Palissades (phase 1)	1 067 $
	MRC de Charlevoix Est	Aménagement d'un stationnement avec services publics à Saint-Siméon	871 $
	MRC de Charlevoix Est	Mise à niveau des installations sanitaires dans le secteur des Palissades (phase 2)	17 601 $
	MRC de Portneuf	Divers aménagements dans le parc régional de Portneuf (amélioration de chemin et stationnement)	(39 660) $
	Université Laval	Divers aménagements dans la réserve de biodiversité projetée de la Forêt-Montmorency (sentiers pédestres, tour et plateformes d'observation, panneaux d'interprétation, nichoirs, etc.)	105 000 $
	Vallée Bras-du-Nord	Divers aménagements dans le secteur Shannahan (stationnement, aménagements connexes au bâtiment d'accueil, piste de ski de montagne, sentiers de vélo de montagne, signalisation, etc.)	90 000 $
	Total régional		**206 014 $**
Centre-du-Québec (17)	W8banaki (anciennement le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki)	Participation au Plan régional de développement du territoire public et réalisation d'une activité d'acquisition de connaissances	30 000 $
	Total régional		**30 000 $**
Chaudière-Appalaches (12)	Association écologique des Etchemins	Construction/amélioration de sentiers récréatifs dans le secteur du lac Caribou	4 640 $
	Total régional		**4 640 $**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 52 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 7 AVRIL 2022 AU SUJET DU LANCEMENT DU PLAN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC 2022-2026. FOURNIR : A) LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR 2024-2025 ; B.) LE TYPE D'INITIATIVES SOUTENUES ; C) LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'AIDE FINANCIÈRE ; D) LES MONTANTS REÇUS POUR CHACUN DES PROJETS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Côte-Nord (09)	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	Participation au Plan régional de développement du territoire public	38 000 $
	Municipalité de Blanc-Sablon	Agrandissement d'un stationnement	12 100 $
	Première Nation des Innus de Nutashkuan	Participation au Plan régional de développement du territoire public et réalisation d'une activité d'acquisition de connaissances	22 917 $
	Station Uapishka s.e.n.c.	Aménagement d'un sentier d'interprétation aux abords du réservoir Manicouagan	39 293 $
	Total régional		**112 310 $**
Estrie (05)	Association de chasse et pêche de St-Romain	Construction/amélioration d'un chemin multiusage desservant le camping de la Rivière	19 168 $
	Association Louise-Gosford	Amélioration de chemins multiusage sur le territoire de la ZEC Louise-Gosford	13 115 $
	Total régional		**32 283 $**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	OBNL Domaine des chutes du Ruisseau creux	Aménagement d'un accès à la chute du ruisseau Creux à Saint-Elzéar (phase 1)	43 375 $
	OBNL Domaine des chutes du Ruisseau creux	Aménagement d'un accès à la chute du ruisseau Creux à Saint-Elzéar (Phase 2)	12 768 $
	Total régional		**56 143 $**
Lanaudière (14)	Espace Nature Haute-Matawinie	Construction/amélioration de sentiers récréatifs sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints (phase 1)	80 000 $
	Société de développement des parcs régionaux de Matawinie	Aménagement de sentiers de ski hors-piste au Parc régional de la Forêt Ouareau	9 770 $
	Total régional		**89 770 $**
Laurentides	Corporation du Parc du Poisson Blanc	Construction/amélioration de sentiers pédestres et de voies d'escalade dans le Parc régional du Poisson Blanc	75 000 $
	MRC des Laurentides	Sentiers pédestres, aménagements divers et stationnement	80 000 $

	MRC des Laurentides	Divers aménagements dans le parc Éco-Laurentides (classe-nature, parcours d'hébertisme, sentier thématique, etc.)	47 553 $
		Total régional	**202 553 $**
Mauricie (04)	Association Nature inc. (ZEC Chapeau de paille)	Construction/amélioration de sentiers multifonctionnels	70 320 $
	Club des trois raquettes	Construction/amélioration d'un sentier pédestre dans le secteur du Lac de la Raquette	2 500 $
	Club des trois raquettes	Amélioration d'un sentier multifonctionnel dans le secteur du Lac de la Raquette	7 200 $
	Club des trois raquettes	Aménagements divers (sentier, abri à bois et toilette sèche) dans le secteur du Lac de la Raquette	520 $
	Total régional		**80 540 $**
Montérégie (16)	Société pour la nature et les parcs Québec	Plantation d'arbres sur l'Île Sainte-Thérèse (phase préliminaire avec étude archéologique)	8 598 $
	Total régional		**8 598 $**
Outaouais (07)	Kitigan Zibi Anishinabeg	Participation au Plan régional de développement du territoire public et réalisation d'une activité d'acquisition de connaissances pour les régions de l'Outaouais et des Laurentides	24 332 $
	Total régional		**24 332 $**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Association des compagnons de chalets d'hiver	Aménagement d'un stationnement	4 200 $
	MRC Lac-Saint-Jean-Est	Reconstruction/réfection de la rampe de mise à l'eau de la digue Ouiqui	43 000 $
	MRC Lac-Saint-Jean-Est	Construction de chemins dans le secteur de L'Île-à-Nathalie	15 353 $
	MRC Lac-Saint-Jean-Est	Amélioration de chemins multiusage sur le territoire de la municipalité de Lamarche	4 500 $
	MRC Fjord-du-Saguenay	Amélioration d'un chemin multiusage (pont H023-78)	6 960 $
	MRC Fjord-du-Saguenay	Amélioration d'un chemin multiusage (pont H023-98)	33 262 $
	Total régional		**107 275 $**
TOTAL PROVINCIAL			**1 118 580 $**

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 53 : CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ACÉRICOLE DANS LES FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT. FOURNIR : A) LE NOMBRE D'HECTARES POTENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SECTEURS ACÉRICOLES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ; B) LE NOMBRE D'INTERVENANTS S'ÉTANT EXPRIMÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES ; C) SOMME DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE CONSULTATION ; D) LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CE MANDAT; E) LE NOMBRE D'INTERVENANTS REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT CONSULTÉS; F) LISTE DES RECOMMANDATIONS ÉMISES ET SUIVI EFFECTUÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LE NOMBRE D'HECTARES POTENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SECTEURS ACÉRICOLES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Région	Nombre d'hectares potentiels au développement de nouveaux secteurs acéricoles[1]
Bas-Saint-Laurent (01)	3 903
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0
Capitale-Nationale (03) et Chaudière-Appalaches (12)	822
Mauricie (04)	1 750
Estrie (05)	0
Outaouais (07)	521
Abitibi-Témiscamingue (08)	439
Côte-Nord (09)	0
Nord-du-Québec (10)	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4 918
Lanaudière (14) et Laurentides (15)	3 828
Montérégie (16)	0
Centre-du-Québec (17)	0
Total	**16 181**

[1] Ces superficies en hectares correspondent aux potentiels acéricoles à prioriser (PAP) diffusés sur le Web en date du 31 janvier 2025, en excluant les projets réservés. La banque de PAP peut varier en fonction des permis émis ou de l'abandon de projets réservés.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 53 : CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ACÉRICOLE DANS LES FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT. FOURNIR : A) LE NOMBRE D'HECTARES POTENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SECTEURS ACÉRICOLES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ; B) LE NOMBRE D'INTERVENANTS S'ÉTANT EXPRIMÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES ; C) SOMME DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE CONSULTATION ; D) LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CE MANDAT; E) LE NOMBRE D'INTERVENANTS REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT CONSULTÉS; F) LISTE DES RECOMMANDATIONS ÉMISES ET SUIVI EFFECTUÉ.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

B) LE NOMBRE D'INTERVENANTS S'ÉTANT EXPRIMÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES
C) SOMME DÉPENSÉE POUR LA RÉALISATION DE CETTE CONSULTATION
D) LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À LA RÉALISATION DE CE MANDAT
E) LE NOMBRE D'INTERVENANTS REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT CONSULTÉS
F) LISTE DES RECOMMANDATIONS ÉMISES ET SUIVI EFFECTUÉ

Aucune consultation publique réalisée en 2024-2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 54 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 27 OCTOBRE 2023 POUR DES PROJETS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT LIÉS À LA CONSTRUCTION DE BOIS. FOURNIR

A.LA LISTE DES SEPT INITIATIVES, AINSI QUE LA RÉPARTITION DES SOMMES;

B.LE SUJET DES PROJETS DE RECHERCHE.

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026

Sujets des projets de recherche pour les 7 initiatives	**Sommes octroyées (k$)**
Étude et validation du potentiel du sapin baumier classé mécaniquement dans l'entièreté de la chaîne de valeur d'un projet de construction	375,0
Développement de procédures de conceptions innovantes et sécuritaires pour les produits, assemblages et systèmes de construction performants en bois	685,8
Développement des connaissances des systèmes constructifs favorisant une utilisation accrue du bois dans la construction au Québec	480,0
Conception, optimisation et test des systèmes constructifs innovants à teneur élevée en bois et en matériaux biosourcés	487,5
Étude de la performance au feu des constructions en bois massif	450,0
Étude et optimisation de la préfaisabilité technico-économique du processus de fabrication d'isolants biosourcés en cèdre	300,0
Développement et étude des solutions de rechange en utilisant des biocomposites bois-polymère à plus faible empreinte carbone pour certaines applications pour le secteur de la construction	500,0

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 55 : DES 60 PROJETS D'AMÉNAGEMENT PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE PRÉVU DE 2022 À 2026 : A) LE NOMBRE RÉALISÉ EN 2024-2025; B) LES SOMMES INVESTIES EN 2024-2025; C) LE NOMBRE RÉALISÉ AU TOTAL; D) LES SOMMES INVESTIES AU TOTAL.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026.

A) LE NOMBRE RÉALISÉ EN 2024-2025 :

Le MRNF a annoncé une aide financière pour 28 projets en 2024-2025.

23 projets débutés au cours des années précédentes ont été complétés en 2024-2025.

B) LES SOMMES INVESTIES EN 2024-2025 :

Le MRNF a annoncé des investissements de 1 801 783 $ en 2024-2025.

1 366 799,61 $ ont été versés en 2024-2025.

C) LE NOMBRE RÉALISÉ AU TOTAL :

50 projets ont été réalisés depuis le début du programme.

D) LES SOMMES INVESTIES AU TOTAL :

4 026 040,27 $

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 56 : CONCERNANT LA PROPORTION DES COMMUNAUTÉS AUTHOCHTONES AYANT ACCÈS À UN MÉCANISME FORMEL D'ÉCHANGE AVEC LE MINISTÈRE : A) LE POURCENTAGE POUR L'ANNÉE 2024-2025 ; B) LE POURCENTAGE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2023-2024.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A) LE POURCENTAGE POUR L'ANNÉE 2024-2025;

Pour l'année 2024-2025, les données publiques apparaîtront au Rapport annuel de gestion 2024-2025.

B) LE POURCENTAGE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2023-2024;

44 % (résultat publié dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 57 : CONCERNANT L'ENVELOPPE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS ALLOUÉE DANS LE BUT DE SOUTENIR LES ENTREPRISES EXPORTATRICES DE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX AFFECTÉES PAR LE LITIGE COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS ANNONCÉE LE 20 DÉCEMBRE 2024, VEUILLEZ INDIQUER LES SOMMES ACCORDÉES À CE JOUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Le programme d'appui à la rétention des entreprises stratégiques et à l'aide d'urgence (PARESAU), dévoilé en décembre 2024 est sous la responsabilité du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : CONCERNANT L'ANNONCE DU 3 MARS 2025 AU SUJET DE LA CELLULE DE DIVERSIFICATION DES MARCHÉS POUR L'EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS QUÉBÉCOIS, VEUILLEZ FOURNIR LES SOMMES ALLOUÉES AU FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Il n'y a aucun montant alloué au 31 janvier 2025.

Ressources naturelles
et Forêts
Québec